



P E U G O U T



MANUEL D'UTILISATION

308



Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une Peugeot 308.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.

Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement. Automobiles PEUGEOT se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.



Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :



POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :



ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
<http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>



Scannez ce QR Code pour un accès direct.

- la langue,
- le véhicule et sa silhouette,
- la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.



VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau PEUGEOT.

Introduction Éco-conduite Lien vers l'application et le site web de l'entreprise Utilisation de ce manuel Lire attentivement ce document Type de propulsion Modifications - Altérations du véhicule	1	Commandes de climatisation Écran tactile et Écran d'informations <hr/> Système d'infodivertissement Présentation du système d'infodivertissement Radio Système multimédia Applications tierces	101 106 4 109 114 117 127
Présentation du véhicule Clés Système d'avertissement sonore pour les piétons Système de sécurité du véhicule Portes Vitres Rétroviseurs Appuie-têtes Sièges Ceintures de sécurité Système d'airbags Introduction des systèmes de retenue pour enfants Volant Commutateur d'allumage Essuie-glaces et lave-glaces Réglages mémoire Utilisateur Éclairage extérieur Lampes intérieures Toit ouvrant Espace de rangement intérieur- Caractéristiques intérieures	2	Procédure de démarrage Freins Transmission Modes de conduite Gaz d'échappement Carburant Charge Chargement du véhicule Traction d'une remorque Conseils de conduite	5 8 13 13 15 23 25 27 28 35 37 41 50 52 56 56 65 66 68 68
Instruments et commandes du tableau de bord Présentation du tableau de bord Affichage des informations au combiné d'instruments Combiné d'instruments Voyants d'avertissement, indicateurs et messages	3	Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) Informations générales Capteurs de détection Système d'aide à la régulation de vitesse Système anti-collision Contrôle électronique de stabilité (ESC) Système d'aide à la performance de freinage Système d'aide à l'amélioration de la visibilité Système d'aide au maintien dans la voie Système d'aide au stationnement et à la marche arrière Système de détection de perte d'attention du conducteur Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires	6 171 173 174 184 188 190 190 192 202 211 214 214
		En cas d'urgence Feux de détresse Assistance et SOS Triangle de présignalisation Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue Kit de réparation des pneus Démarrage par câbles auxiliaires Remorquage Enregistreur de données d'événements	7 221 221 223 224 230 233 238 241
		Maintenance et entretien du véhicule Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule Entretien programmé Fluides, lubrifiants et pièces recommandés Compartiment moteur Entretien du véhicule Fusibles Remplacement des ampoules Pneus et roues Entreposage du véhicule Carrosserie - Entretien de l'extérieur Entretien de l'intérieur	8 243 245 246 251 254 257 257 259 262 264 264
		Caractéristiques techniques Identification du véhicule Données du véhicule Roues et pneus	9 267 268 274
		Informations eu client Informations eu client Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	10 276 277

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et les émissions de CO₂ du véhicule.

OPTIMISER L'UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement. Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

ADOPTER UNE CONDUITE SOUPLE

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec un moteur hybride, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

MAÎTRISER L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

LIMITER LES CAUSES DE SURCONSOMMATION

Repartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par exemple barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).

Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

RESPECTER LES CONSIGNES D'ENTRETIEN

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretenir régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement. Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres qu'une meilleure

régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

OPTIMISER L'AUTONOMIE DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules PHEV

Brancher le véhicule dès que possible. Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en activant la fonction de freinage régénérateur (indicateur de puissance dans la zone **CHARGE**).

Véhicule branché, effectuer le préconditionnement thermique avant de rouler. Pour optimiser la consommation au cours d'un trajet :

- ▶ Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule.
- ▶ Sélectionner le mode de conduite MHEV.
- ▶ S'assurer que le niveau de charge de la batterie est proche du maximum.
- ▶ Ne pas utiliser la fonction e-Save pendant le trajet.
- ▶ Utiliser le système de chauffage / air conditionné à bon escient.

Véhicules BEV

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone **"CHARGE"**.

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Geofencing (PHEV)

Pendant la conduite, le véhicule détecte en permanence la circulation dans les zones à faibles émissions ou les zones à circulation limitée.

À l'entrée d'une de ces zones, le véhicule passe automatiquement en mode de conduite **Électrique**, si l'état de charge de la batterie de traction est suffisant.

Lien vers l'application et le site web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :



FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES À DISTANCE



<https://shorturl.at/EVOSi>

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.

- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Lire attentivement ce document

MESSAGES DE SÉCURITÉ



Danger

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles. Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.



Avertissement

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures



Attention

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

LÉGENDE DES SYMBOLES



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche

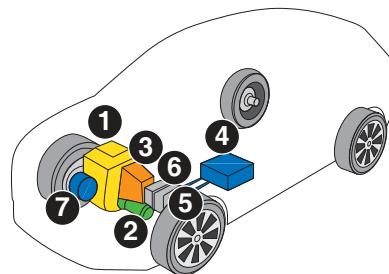


Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

HYBRIDE 48 V



1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur DC/DC
7. Démarreur à courroie

Type de propulsion

VÉHICULE À MOTEUR THERMIQUE (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique uniquement.

La technologie MHEV ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération,

ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

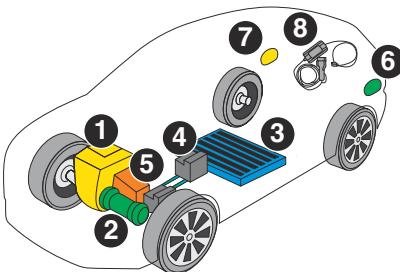
- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h (20 mph) en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE RECHARGEABLE (PHEV)



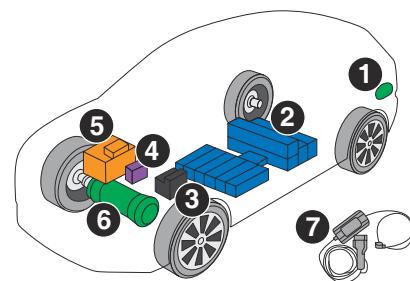
1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Batterie de traction
4. Batteries accessoires de 12 V
5. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 7 vitesses (e-DCS7)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Câble de charge domestique

La technologie **PHEV** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Électrique**, et en mode **Hybride** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération. L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge (1) permettent trois types de charge :

- Charge domestique en mode 2, à l'aide d'une prise domestique et d'un câble de charge associé (7).
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V (2) est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V (3) alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargeée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur (4) assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué. Le chargeur embarqué (5) gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12 V.

Le moteur électrique (6) assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

MODE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

Note

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrez le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie. Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

Avertissement

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Modifications - Altérations du véhicule

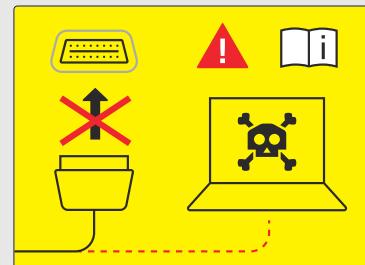
Avertissement

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

Avertissement

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau agréé ou aux ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne. Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Avertissement

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication.

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

ACCESSOIRES ACHETÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par ex., radio, système antivol

par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

! Avertissement

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (sur-tapis, etc.).

INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Fabricant autorise l'installation d'émetteurs-récepteurs, du moment que cette installation a lieu dans un centre spécialisé, selon les règles de l'art et conformément aux spécifications du Fabricant.

! Avertissement

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification,

que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le Constructeur ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le Constructeur et/ou non installés conformément aux instructions données.

INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION RADIO

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

Clés

Attention

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

Attention

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

FONCTION DE LA TÉLÉCOMMANDE RADIO



Verrouillage du véhicule



Déverrouillage du véhicule



Déverrouillage - Ouverture / Fermeture du coffre

La télécommande peut être utilisée pour exécuter les fonctions à distance suivantes (selon la version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage / Verrouillage du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **procédures de sauvegarde**, consulter la rubrique correspondante.

SYSTÈME DE CLÉ ÉLECTRONIQUE

Danger

La clé électronique peut affecter un pacemaker.

Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

Manipuler avec précaution. Protéger l'appareil de l'humidité et de la chaleur excessive. Éviter les opérations inutiles pour garantir des performances et une longévité optimales.

Clé intégrée

(selon version)

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes :

- ▶ Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- ▶ Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- ▶ Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- ▶ Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Avertissement

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE MHEV).

La porte conducteur est déverrouillée (PHEV).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme (selon version) est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déplient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



- Avec un hayon motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.
- Avec un hayon non motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

i Note

Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.

Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

i Note

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



! Avertissement

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.

- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour

super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés de Proximity Keyless Entry et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

► Pour fermer complètement les vitres et, selon version, le toit ouvrant, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage au second appui.

Un signal sonore retentit dans l'habitacle avant le début du mouvement pour avertir les éventuels occupants.

► Appuyer de nouveau pour arrêter la fermeture.

Avertissement

Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.

► Allumage des plafonniers.



► Appuyer longuement sur ce bouton.

Avertissement

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

Avertissement

Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Avertissement

Verrouillage du véhicule.

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Par mesure de sécurité, prendre la clé électrique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

Note

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

VERROUILLAGE CENTRAL



Manuel

► Appuyer sur ces boutons pour verrouiller/déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'intérieur de l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

Avertissement

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Note**En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur**

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-intrusion)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

Note**Transport d'objets longs ou encombrants**

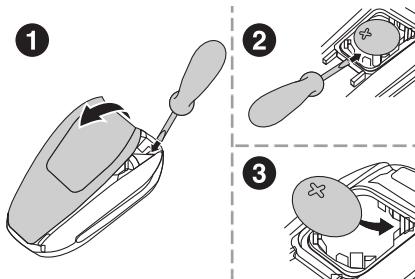
Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

REEMPLACEMENT DE LA PILE

Un message s'affiche au combiné d'instruments lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usagée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.
- Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, consulter la rubrique correspondante.

**Restriction**

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux

nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

Avertissement

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

Avertissement

! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

Avertissement

! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

CLÉ DE SECOURS

Clés perdues, télécommande, clé électronique

Se rendre chez un concessionnaire agréé avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés. Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

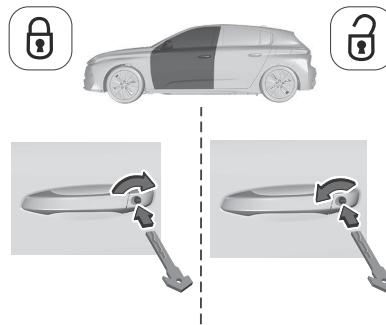
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

i Note

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé. Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! Avertissement

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

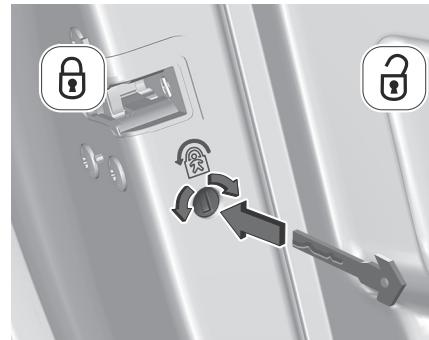
- Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

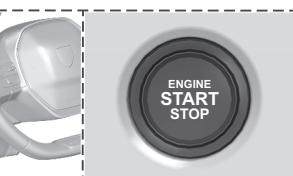
Verrouillage



- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
- Se reporter à la rubrique correspondante.
- Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite,** depuis le mode P, appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

Système d'avertissement sonore pour les piétons

Ce système avertit les piétons que le véhicule s'approche, lors de la conduite en mode tout électrique (MHEV) ou en mode **électrique** (PHEV/BEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

DÉFAUT



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système de sécurité du véhicule

ALARME ANTIVOL

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule. L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

Note

En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Note

Véhicules PHEV ou BEV

Selon la version, les fonctions surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! Avertissement

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule. Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote une fois par seconde et les indicateurs de direction s'allument pendant environ 2 secondes. La surveillance périphérique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

! Avertissement

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périphérique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

! Avertissement

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périphérique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.



Appui long.

ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande ou en appuyant sur l'une des poignées des portes avant.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.

Le système de surveillance est désactivé : le témoin lumineux du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant environ 2 secondes.

i Note

Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périphérique extérieure seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
- ▶ Sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périphérique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

Note

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction. Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme. Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.

- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.

- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ANTIDÉMARRAGE

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Consulter le Réseau.

Portes

OUVERTURES MANUELLES DES PORTES

De l'extérieur

- ▶ Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

Note

Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

SERRURES DE PORTE MANUELLES



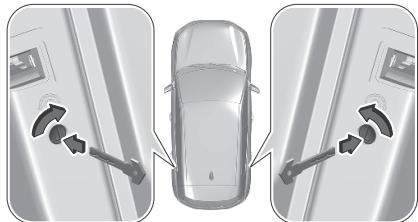
Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 6 mph (10 km/h).

SÉCURITÉ ENFANTS PORTES ARRIÈRE

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

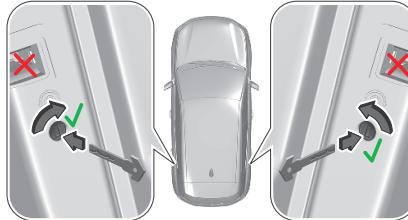
Activation / Désactivation



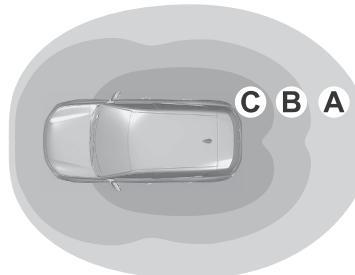
- ▶ Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :
 - ▶ Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - ▶ Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- ▶ Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé en sens inverse.

Avertissement

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.



Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

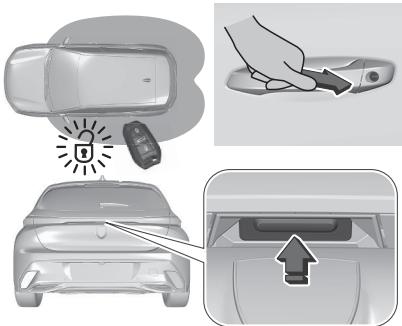
Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone **C**), si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une poignée.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.



Note

Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent.

Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée.

En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE ou MHEV).

La porte conducteur est déverrouillée (PHEV). La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé,

le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.

Note

Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone **A** et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe à carburant se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



Contact coupé, portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une poignée.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un

double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

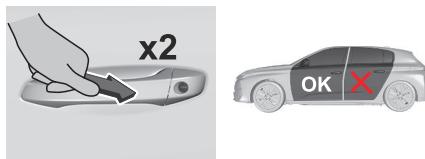
Super-verrouillage



Avertissement

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- Contact coupé, appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Note

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Note

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile. Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Avertissement

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

Avertissement

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

Note

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électrique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électrique.

ACTIONNEMENT DU HAYON

Avertissement

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter

des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

Ouverture du hayon

- ▶ Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- ▶ Soulever le hayon.

Note

Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

Avertissement

! Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

Fermeture du hayon

- ▶ Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- ▶ Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

Avertissement

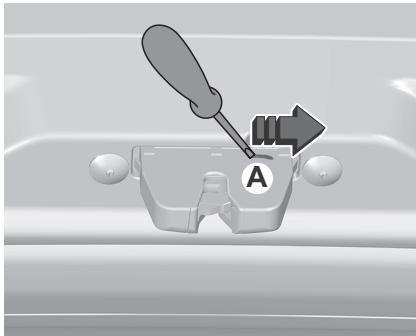
! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- ▶ Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- ▶ Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- ▶ Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage après fermeture Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

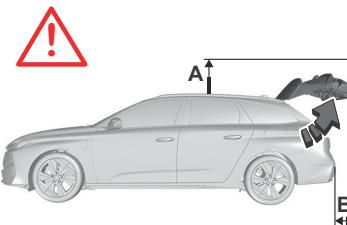
Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Hayon motorisé (SW)

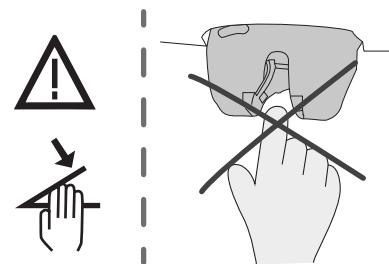
(Selon version)

Les demandes de manœuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



Avertissement

! Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



Avertissement

! Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

Avertissement

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

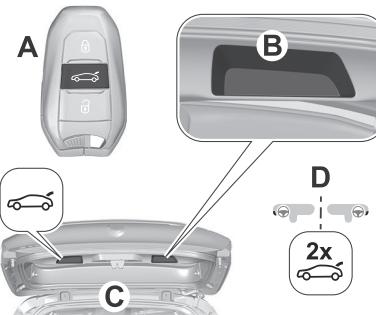
En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

Avertissement

En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélo non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé

Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- A.** Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- B.** Par la commande extérieure sur le hayon
- C.** Par la commande intérieure sur le hayon
- D.** Par la commande sur la planche de bord

Note

Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.
- ou
- Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).

ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

Note

Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.

Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermeture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

- Appui court sur la commande extérieure **B**.

ou

- Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.

ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

Note

À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.

Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.

Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet d'ouvrir, de fermer ou d'arrêter le hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.



La fonction "Ouverture du coffre mains libres" est configurée dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avertissement

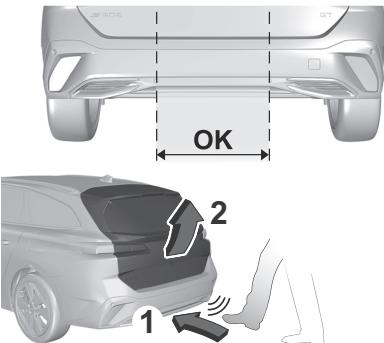
S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !

Note

Véhicules PHEV

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.



- ▶ Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "**OK**".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement. La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

Avertissement

Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.

Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé ou fermé, vérifier que :

- La fonction est activée.

- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

Note

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon. La fermeture du hayon avec la fonction mains-libres permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- attelage ou retrait d'une remorque.
- utilisation d'un dispositif de remorquage.
- montage ou démontage d'un porte-vélos.
- chargement ou déchargement de vélos sur/d'un porte-vélos.
- dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.

- approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- lavage du véhicule.
- entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

! Avertissement

Dispositif d'attelage

L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.

- Effectuer le geste du coup de pied du côté droit du dispositif d'attelage.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton C ou sur la commande extérieure B (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

i Note

La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé.
Le hayon doit être immobile.

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Les vérins à gaz n'interviennent pas lors de l'ouverture et de la fermeture manuelles du hayon motorisé.

Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

i Note

En cas de surchauffe du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.

S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon.

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon fermé.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

! Avertissement

Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

Précautions d'usage

i Note

En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

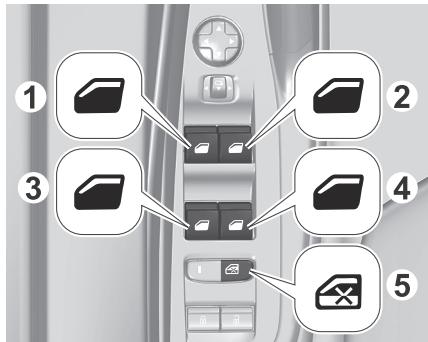
i Note

En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Vitres

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière
Verrouillage des portes arrière (selon version)

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

Note

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après verrouillage du véhicule.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes.

Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Note

Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.

Essayer de fermer à nouveau la fenêtre. Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante. Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



- Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande 5 pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière.

Le voyant du bouton s'allume, accompagné d'un message qui confirme l'activation.

Il reste allumé, contact mis, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Avertissement

! Pour les versions équipées de la sécurité enfants électrique, cette commande désactive également les commandes intérieures des portes arrière.

Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

Note

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.

La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

Avertissement

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique ou du système d'accès et démarrage sans clé.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

LUNETTE ARRIÈRE

Lunette arrière chauffante

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

PARE-BRISE

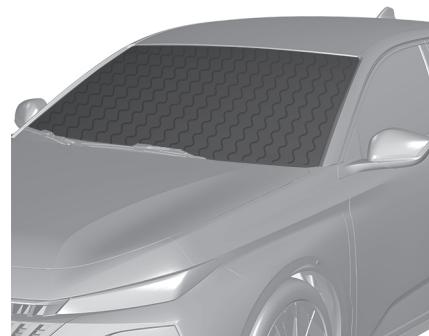
Avertissement

! En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Pare-brise chauffant

(Selon versions)



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.

Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



- ▶ Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Désembuage / Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou de dégivrer le pare-brise et les vitres latérales le plus rapidement possible.



- ▶ Appuyer sur ce bouton de la **barre de commandes centrale** pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

i Note

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Le désembuage/dégivrage ne fonctionne qu'avec le moteur en marche.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

PARE-SOLEIL

- ▶ Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un rangerticket.

Rétroviseurs

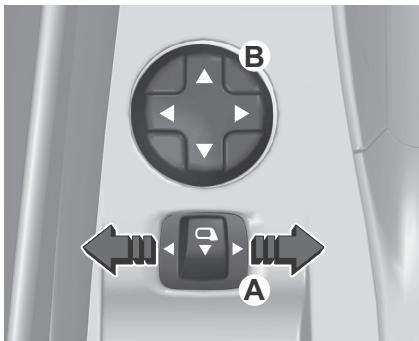
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS MANUELS

! Avertissement

Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES

Réglage électrique



- ▶ Déplacer la commande A à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande B dans les quatre directions pour effectuer le réglage.

- ▶ Replacer la commande A en position centrale.

RABATTEMENT DES RÉTROVISEURS

Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- ▶ Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- ▶ De l'intérieur, contact mis, placer la commande A en position centrale.
- ▶ Tirer la commande A vers l'arrière.
- ▶ De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

i Note

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande A, ils ne se déplieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- ▶ De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- ▶ De l'intérieur : contact mis, placer la commande A en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

i Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas. Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

i Note

L'inclinaison des rétroviseurs est différente entre les deux côtés. Elle est plus importante du côté passager de montrer davantage le terrain.

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

RÉTROVISEURS CONVEXES

La forme du rétroviseur rend les objets d'apparence plus petite ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Note

Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Appuie-têtes

POSITION DES APPUIE-TÈTE

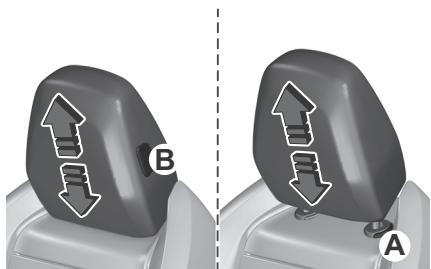
Avertissement

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit être aligné avec le sommet de votre tête. Si cela n'est pas possible, le régler sur la position la plus haute pour les occupants de très grande taille, ou sur la position la plus basse pour les personnes de petite taille.

APPUIE-TÈTE AVANT

Réglage en hauteur



Vers le haut

- Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appuie-tête.

Note

Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête de l'occupant.

Retrait d'un appuie-tête

- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

Avertissement

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

APPUIE-TÈTE ARRIÈRE



Ils peuvent prendre deux positions :

- Position haute**, lorsque le siège est occupé :
- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

- Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande 1.
- Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

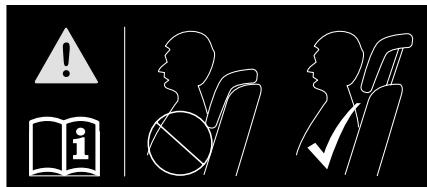
- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.

- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

! Avertissement

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.

L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Sièges

POSITION DES SIÈGES AVANT

! Danger

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

! Avertissement

Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

! Avertissement

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- la hauteur de l'appuie-tête
- l'inclinaison du dossier
- la hauteur de l'assise du siège
- la position longitudinale du siège
- la hauteur et la profondeur du volant
- les rétroviseurs extérieurs et intérieur

! Avertissement

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

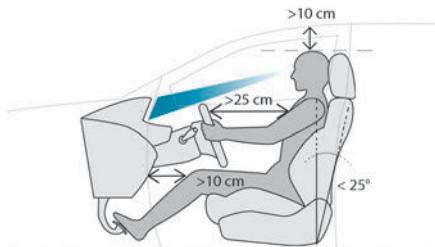
Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur.

Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier.
- Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.
- La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.
- La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.
- Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.
- Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.

- Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.
- Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.
- Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné d'instruments.

Avertissement

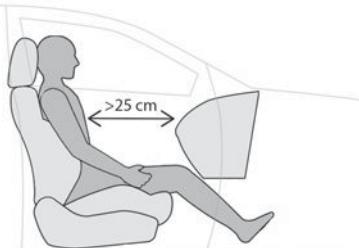
Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

Note

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.

- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

- Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.
- Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.
- S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

Note

Rétroviseurs extérieurs électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

Avertissement

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Laisser toujours les pieds sur le plancher.

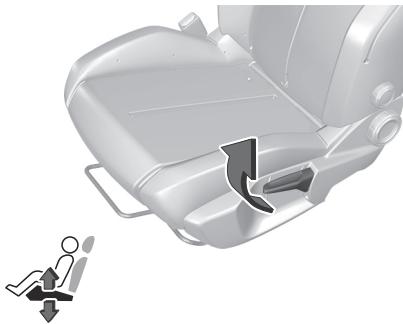
SIÈGES AVANT MANUELS

Longitudinal



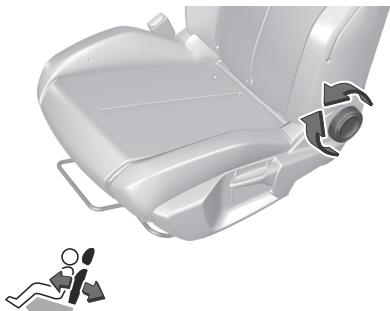
- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Hauteur



- ▶ Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

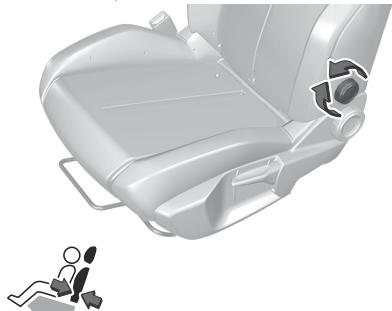
Inclinaison des dossier



- ▶ Tourner la molette pour obtenir l'angle souhaité.

Lombaire

(Selon versions)



- ▶ Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

SIÈGES AVANT ÉLECTRIQUES

Longitudinal



- ▶ Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- ▶ Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- ▶ Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossier



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Lombaire



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

MÉMORISATION DES POSITIONS DE CONDUITE

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs (selon version).



Avec les boutons 1/2/M

- S'installer et mettre le contact.

- Régler le siège et les rétroviseurs extérieurs.
- Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

Avertissement

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

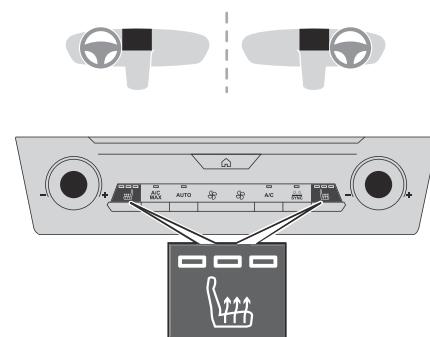
Un signal sonore retentit à la fin du rappel. Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège. Le rappel de position est impossible en roulant. Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

SIÈGES CHAUFFANTS

(Selon versions)

La fonction de chauffage est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

Sans i-Toggles



- ▶ Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- ▶ Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Marche / Arrêt

Avec i-Toggles

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Sièges**.

- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Sièges**, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).

Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.



Restriction

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



Avertissement

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple, maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempee.

SIÈGES MASSANTS

(Selon versions)

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.

Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Sièges**.

- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page Massage, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).
- ▶ Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

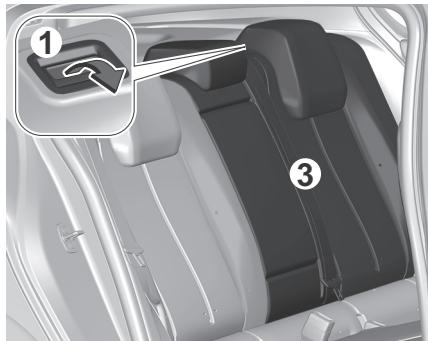
Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

RABATTEMENT DES SIÈGES ARRIÈRE

Rabattement des dossier



Chaque partie du dossier comporte une ou deux commandes de déverrouillage :

- Une poignée 1 sur le côté externe du dossier.
- Une palette 2 sur la garniture latérale du coffre (SW).

Avertissement

Effectuer les manœuvres de dossier seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

- ▶ Abaisser les appuis-tête des dossier, voire les retirer en cas de transport de charges lourdes.
- ▶ Redresser l'accoudoir arrière.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossier (par exemple, vêtements, bagages).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées le long des dossier.

Note

Le rabattement du dossier s'accompagne d'un léger abaissement de l'assise correspondante.

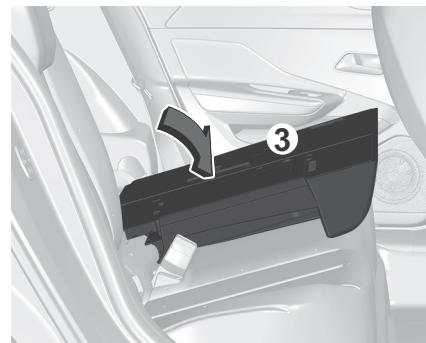
Pour obtenir une surface plane, il est nécessaire de placer le plancher de coffre amovible sur la position supérieure.

Lorsque le dossier est déverrouillé, le voyant rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Depuis l'habitacle

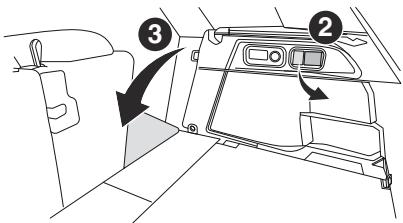


- ▶ Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.



- ▶ Accompagner le dossier 3 jusqu'à l'horizontale.

Depuis le coffre (SW)



- ▶ Tirer vers soi la palette 2 de déverrouillage du dossier.

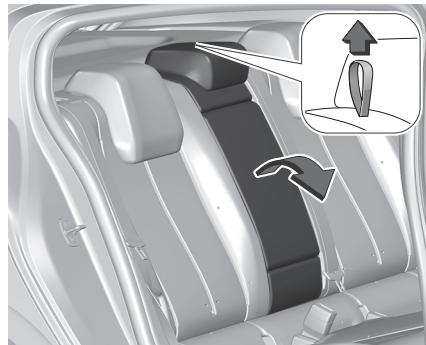
Le dossier 3 se rabat complètement sur l'assise.

i Note

Côté gauche, la palette déclenche également le rabattement de la partie centrale du dossier.

Dossier central (SW)

La partie centrale du dossier peut être rabattue indépendamment des parties latérales.

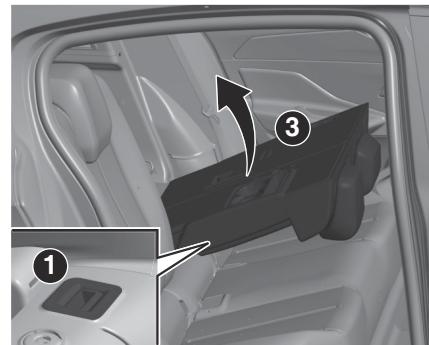


- ▶ Au préalable, vérifier que l'accoudoir arrière n'est pas déployé et que l'appuie-tête central n'est pas relevé.
- ▶ Depuis l'habitacle ou depuis le coffre, tirer la sangle pour déverrouiller.
- ▶ Basculer le dossier sur l'assise.
- ▶ Lors de la remise en place, relever complètement le dossier jusqu'au verrouillage.

Remise en place des dossiers

! Avertissement

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

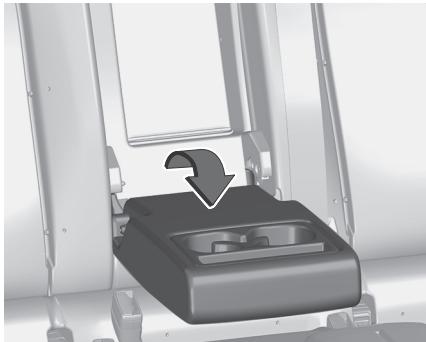


- Redresser le dossier 3 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que le voyant rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Avertissement

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

ACCOUDOIR ARRIÈRE



L'accoudoir comporte deux porte-canettes. Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets. Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Ceintures de sécurité

Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de

le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

Avertissement

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.

En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément

les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort progressif

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant en prenant en compte sa stature, améliorant ainsi sa protection.

Avertissement

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

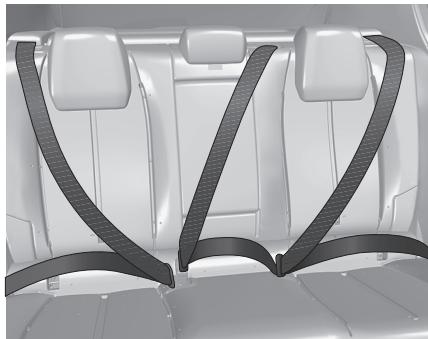
Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

CEINTURES AUX PLACES AVANT

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort progressif.

CEINTURES AUX PLACES ARRIÈRE



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les sièges extérieurs sont équipés d'un système pyrotechnique de prétension et de limitation d'effort.

VERROUILLAGE

- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

DÉVERROUILLAGE

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

ALERTES DE NON-BOUCLAGE ET DE DÉBOUCLAGE



1. Voyant de ceinture de sécurité avant gauche
2. Voyant de ceinture de sécurité avant droite
3. Voyant de ceinture de sécurité arrière gauche
4. Voyant de ceinture de sécurité arrière centrale
5. Voyant de ceinture de sécurité arrière droite

Voyant d'avertissement de non-boûclage / déboûclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné d'instruments et sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité, dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Alerte de non-boûclage à l'avant



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le voyant correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-boûclage à l'arrière



À la mise du contact, si un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (3, 4 ou 5) s'allume en rouge pendant 1 minute.

Alerte de déboûclage



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en rouge.

NON BOUCLAGE DE CEINTURE

À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'à ce

que la ceinture de sécurité soit de nouveau bouclée.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en vert



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le voyant d'avertissement correspondant (2, 3, 4 ou 5) s'allume en gris

Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage/débouclage, les voyants verts ou gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent

Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Avertissement

Pose

La partie de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule. Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps.
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

Avertissement

Recommandations pour les enfants.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

Avertissement

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

CEINTURES DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujetti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

Système d'airbags

Danger

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

Danger

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-

chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

! Avertissement

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

! Avertissement

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossier des sièges (par ex. vêtements).
- Le pavillon.

INTRODUCTION DU SYSTÈME D'AIRBAGS

Remarques générales

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

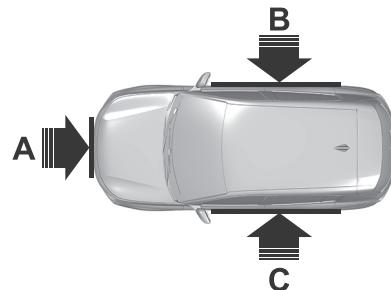
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Avertissement

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

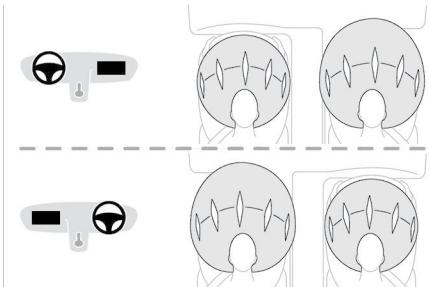
i Note

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

AIRBAGS FRONTAUX



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé¹, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

AIRBAGS LATÉRAUX



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

AIRBAGS RIDEAUX

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AIRBAGS



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Consulter le réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

Avertissement

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

¹ Pour plus d'informations sur la neutralisation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante

! Avertissement

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité. Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Avertissement

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Avertissement

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER AVANT

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.

Contact coupé :

- ▶ Ouvrir la boîte à gants.
- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
- ▶ Pour le réactiver, la tourner en position "ON".

Voyants associés



Allumage fixe en permanence pour signaler la neutralisation.



Allumage fixe à la mise du contact pendant 1 minute environ pour signaler l'activation.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument sur le combiné d'instruments.



Les airbags peuvent ne pas se déployer en cas de choc important.

Avertissement

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Avertissement

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

Avertissement

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec

le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau STELLANTIS. Ne pas fixer ni attacher quoi que ce soit sur les dossier de siège (p. ex. : vêtements) car cela risque de provoquer des blessures au niveau du buste ou des bras en cas de déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Airbags rideaux.

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Introduction des systèmes de retenue pour enfants

Avertissement

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège

approprié. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

! **Avertissement**

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i **Note**

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i **Note**

Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrière du véhicule :

- "dos à la route" jusqu'à 3 ans,
- "face à la route" à partir de 3 ans.

! **Danger**

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

! **Danger**

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! **Avertissement**

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le

siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

Enlever l'appuie-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! **Avertissement**

Installation d'un rehausseur.

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! **Avertissement**

Protections complémentaires.

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

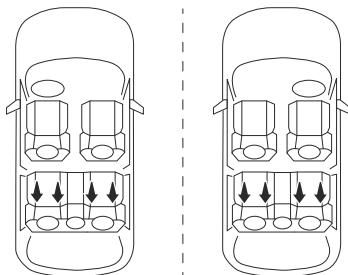
- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

CEINTURE DE SÉCURITÉ

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujetti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

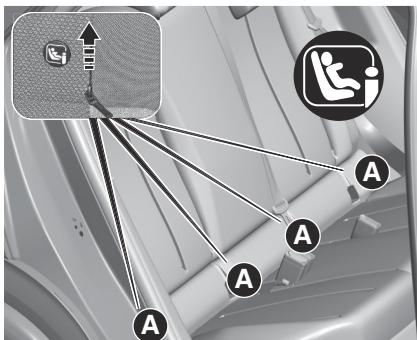
CONNECTEURS D'ANCRAGE ISOFIX

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés de points d'ancrage conformes ISOFIX :



Il s'agit de trois anneaux d'ancrage pour chaque assise, signalés par un symbole :

- Deux anneaux inférieurs (**A**), situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.

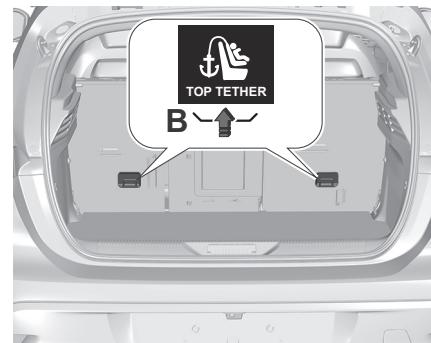


Les deux anneaux fixent les verrous des sièges enfants **ISOFIX**.



Les sièges enfant et sièges du véhicule homologués **i-Size** sont identifiés par le **symbole i-Size**, voir l'illustration.

- Un anneau supérieur (**B**), situé derrière le siège, appelé ancrage **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



* Selon le pays de vente, la configuration peut inclure un troisième point d'ancrage **TOP TETHER** au centre, au lieu du passe-ski.

Le **TOP TETHER** empêche le siège enfant de basculer vers l'avant en cas de collision frontale. Ce système **ISOFIX** assure un montage fiable, solide et rapide du siège enfant dans le véhicule. Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- Enlever et ranger l'appuie-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- Passer la sangle haute du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appuie-tête
- Accrocher la sangle haute sur l'ancrage **TOP TETHER** (**B**)
- Serrer la sangle haute pour la tendre.

i Note

Lors de l'installation d'un siège enfant **ISOFIX** sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière

centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

Danger

Un siège enfant mal installé dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

Note

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.

Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants dans le Manuel d'utilisation.

SIÈGES ENFANTS I-SIZE

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- ▶ d'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- ▶ D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante

RECOMMANDATIONS POUR LA RETENUE DES ENFANTS DANS LE VÉHICULE

"RÖMER Baby-Safe 3 i-Size"

Taille : 40 - 83 cm



De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et Fixations Top Tether.
S'installe uniquement "face à la route".

"RÖMER KidFix i-Size"

Taille : 100 - 150 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISO-FIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

"GRACO Booster"

Taille : plus de 135 cm



(de 22 à 36 kg)

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Note

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

i Note

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

i Note

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les options d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel (a) ainsi que les plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées d'ancrages **ISOFIX** dans le véhicule.

		Numéro du siège					
		Sièges avant (d)			Sièges arrière (d)		
		1	3		4	5	6
		3	1		4	5	6
Airbag passager avant			Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Place compatible avec un siège enfant universel (a)	non	oui (f) (i)	oui (f) (j)		oui	oui (e)	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route et Face à la route	non	non			oui	non	oui
Place équipée d'une attache Top-tether	non	non			oui	non	oui
Siège enfant de type "Nacelle"	non	non			non	non	non
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route"	non	non	non	R3 (g) (h)		non	R3 (g) (h)
Siège enfant ISOFIX "Face à la route"	non	non		F3		non	F3
Siège enfant "Rehausseur"	non	B3		B3		non	B3

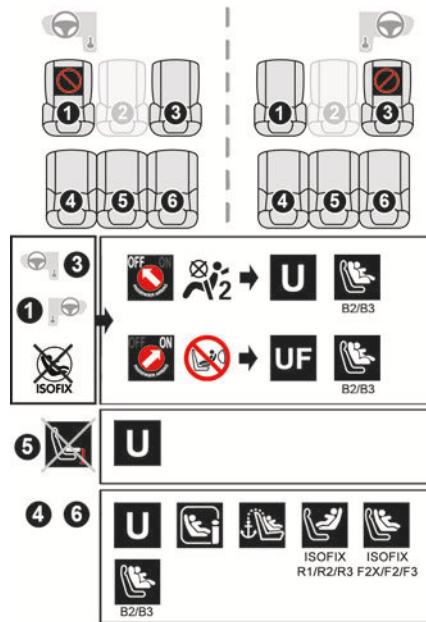
EMPLACEMENTS DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT

Règles

- Une place compatible i-Size est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible avec **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible avec **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible avec **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Pour installer un siège enfant "dos à la route" à cette place, désactiver "OFF" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (c) Seul un siège enfant "face à la route" est autorisé à cette position de siège lorsque l'airbag du passager avant est activé "ON"
- (d) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (e) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

- (f) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum.
- (g) Régler la hauteur du siège conducteur au maximum.
- (h) Régler le siège passager en position longitudinale avant intermédiaire.
- (i) Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U) de groupe **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**.
- (j) Pour un siège enfant universel "face à la route" (UF) de groupe **1**, **2** ou **3**.



Clé

- | | |
|--|---|
| | Place interdisant l'installation d'un siège enfant. |
| | Airbag passager avant désactivé. |
| | Airbag passager avant activé et voyant d'avertissement associé. |

U Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "dos à la route" et/ou "face à la route". (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "face à la route" (UF) de groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size.

 Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec bécuelle.

 Présence d'un ancrage Top Tether Une arrière du dossier, autorisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX universel.

 Siège enfant ISOFIX dos à la route :

- R1 : Siège enfant ISOFIX pour nourrisson.
- R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.
- R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille.

 Siège enfant ISOFIX face à la rou-te :

- F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.

- F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.
- F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.



Rehausseur siège enfant :



Place interdisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec bécuelle ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège du passager avant à la position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.

POSITION DES SIÈGES ENFANTS

Face à la route ou dos à la route

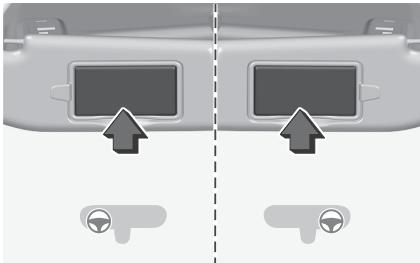


"Face à la route"**Avertissement**

Laisser impérativement l'airbag passager avant actif.

"Dos à la route"**Avertissement**

L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant "dos à la route". Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant

Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

Désactivation de l'airbag passager avant**Airbag passager OFF****Danger**

Ne jamais utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable actif placé devant lui, sous peine d'infliger des blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

FR : NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

DE : Nach hinten gerichtete Kindersitze NICHT AUF einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

IT : Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

ES : NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située sur le côté de la planche de bord.

Contact coupé :

- ▶ Ouvrir la porte passager.
- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé en position "OFF".
- ▶ Pour le réactiver, tourner la clé en position "ON".

Voyants associés



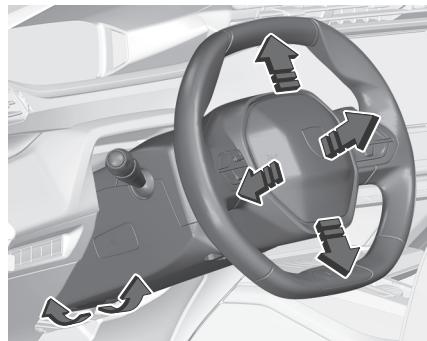
Allumage fixe en permanence pour signaler la neutralisation.



Allumage fixe à la mise du contact pendant 1 minute environ pour signaler l'activation.

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.

- ▶ Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Avertissement

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

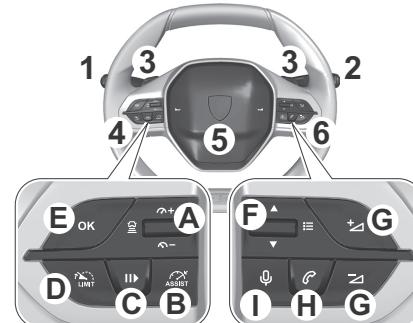
Note

PEUGEOT i-Cockpit®

Les informations du combiné sont visibles au-dessus du volant pour plus de sécurité et de confort de conduite.

Régler la hauteur du volant de façon qu'il ne masque pas le combiné.

COMMANDES AU VOLANT



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné et Indicateur d'entretien
2. Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
Palettes de commande pour freinage régénératif (Électrique)
4. Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif
- A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (régulateur de vitesse adaptatif)
- B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
Sélection / Désélection du régulateur de vitesse adaptatif
- C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif)
- D. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
- E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
6. Commandes de réglage du système audio
- F. Appuyer sur : Affichage de stations radio / médias favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection
- G. Augmentation / Diminution du volume sonore
- H. Décrocher / Raccrocher
Accès au journal des appels de l'application **Phone**
- I. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Avertissement

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

PALETTES DE CHANGEMENT DE VITESSE AU VOLANT

(Selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



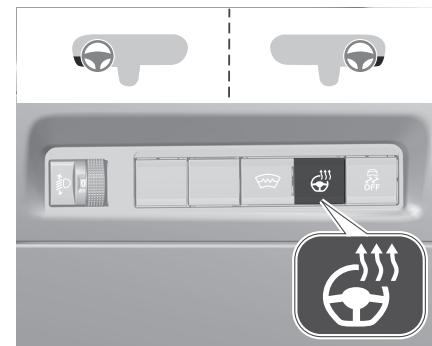
► Tirer la palette "+" ou "-" vers soi en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

CHAUFFAGE DU VOLANT

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Sans i-Toggles



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage ou l'extinction du voyant).

La fonction est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Avec i-Toggles



► Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



► Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

AVERTISSEUR SONORE



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

AVERTISSEUR SONORE POUR PIÉTONS (MHEV, PHEV OU BEV)

Ce système alerte les piétons de l'approche du véhicule (BEV), lors de la conduite en mode tout électrique (MHEV) ou BEV (PHEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h (19 mph), en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume sur le combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Commutateur d'allumage

! Avertissement

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Avertissement

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné P.



Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT

i Note

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

! Avertissement

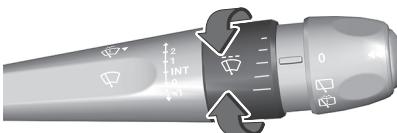
Ne pas faire fonctionner les essuie-glace sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

Note

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Avec balayage intermittent**Avec balayage AUTO****Balayage intermittent avant**

En mode Intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible.
La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte.
Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

Note

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glaces en position **INT**, **1** ou **2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3 °C.
- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3 °C.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

Note

Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

- ▶ Placer la commande d'essuie-vitres sur la position **AUTO**.
- ▶ Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.

Un cycle d'essuyage, accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.

- ▶ Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-vitre sur une autre position ou sur 0.

Réglage de la sensibilité

La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Note

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! Avertissement

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.
Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Essuie-glaces avant

- Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2	Balayage rapide
1	Balayage normal (pluie modérée)
Int	Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)
AUTO	Essuyage automatique
0	Arrêt
x 1	Manuel

i Note

Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

i Note

En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h.

Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- En position **INT** ou **AUTO**, tirer brièvement la commande vers soi et la relâcher.
- Dans la position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher.

Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lavage du pare-brise

- Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Note

Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Un gicleur additionnel est installé en-dessous au milieu du bras côté conducteur. Le liquide lave-vitre est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cette solution améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-vitre.

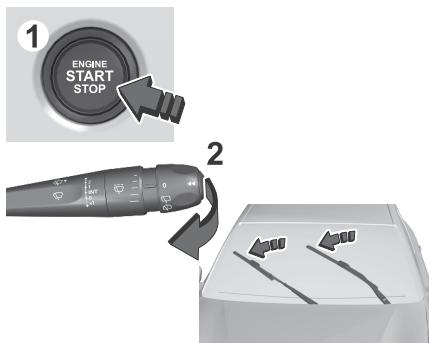
i Note

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

Avertissement

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Position particulière des essuie-glaces avant**Avant démontage d'un balai d'essuie-glace avant**

Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai d'essuie-glace avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande

COMMANDÉE D'ESSUIE-GLACE AVEC CAPTEUR DE PLUIE

En mode AUTO, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

Note

Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

- Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-glace avec balayage

Note

Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace avant et de la vitesse du véhicule.

Reverse (marche arrière)

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! Avertissement

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

- Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).



Marche arrière engagée, le lavage de la caméra de recul est déclenché en cliquant sur ce bouton dans le menu latéral droit de l'écran tactile.

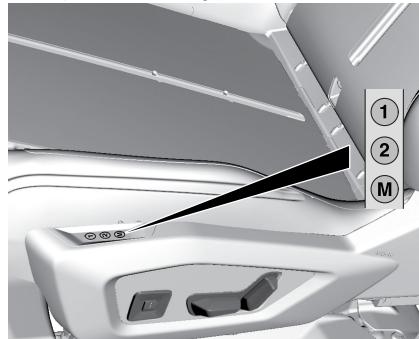
Réglages mémoire Utilisateur

RÉGLAGES MÉMOIRE CONDUCTEUR

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.

Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.



Éclairage extérieur

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE



Allumage automatique des phares / feux de jour / feux de position



Feux de croisement ou feux de route

PHARES

! Avertissement

En raison de l'intensité de la lumière, éviter de regarder directement dans les phares en marchant devant le véhicule, car cela peut provoquer des lésions oculaires.

REMARQUE :

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement d'elle-même. Pour accélérer le processus, allumer les phares.

- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

En mode d'extinction des lumières ou en mode « AUTO »,

Selon la version et en mode feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

FEUX DE CROISEMENT/FEUX DE ROUTE



- Tirer la commande d'éclairage pour permettre l'allumage des feux de croisement / feux de route.

En version éclairage et en mode feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

RÉGLAGE DU SITE DES PROJECTEURS

Réglage manuel des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

- | | |
|--|---|
| 0 | (Réglage initial) |
| Conducteur seul ou conducteur + passager avant | |
| 1 | 5 personnes |
| 2 | 5 personnes + charges dans le coffre |
| 3 | Conducteur seul + charge dans le coffre |
| 4 5 6 | Non utilisé |

Ces informations sont données à titre indicatif. Selon les versions, les positions non utilisées peuvent être nécessaires.

Réglage automatique des phares Peugeot Matrix LED

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction de différents paramètres (ex. : la charge du véhicule).



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position la plus basse.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

! Ne pas toucher aux phares Peugeot Matrix LED - Risque d'électrocution !

Feu de position

(selon la version)

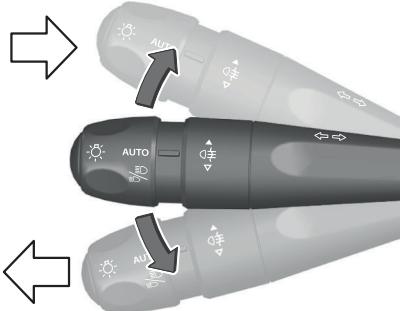
Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par exemple lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

CLIGNOTANTS



- A gauche ou à droite : abaisser ou relever la commande d'éclairage, jusqu'au point de résistance

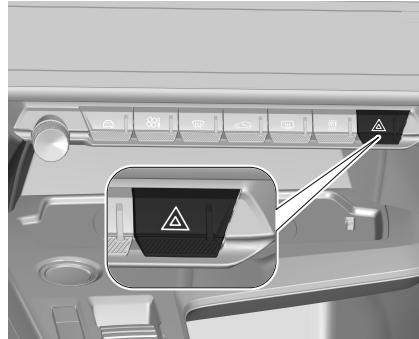
i Note

Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans dépasser le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront 3 fois.

FEUX DE DÉTRESSE



- Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

Consignes générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

i Note

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou occulté (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinués, dans des carrefours en croix.

! Avertissement

Entretien.

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Fonctionnement

Avec le levier de commande d'éclairage en position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de pluie, en même temps que le fonctionnement automatique des essuie-glaces. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.

Si les conditions de luminosité sont suffisantes et/ou ne permettent pas d'allumer les feux de route,  les feux de croisement sont maintenus.



Ces témoins d'avertissement du tableau de bord s'allument.



L'allumage partiel ou complet des feux de route.



Si toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le témoin lumineux du combiné s'allume

en gris. La fonction est activée, mais non disponible.

Défaut



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Note

Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

Note

La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE FRONTAL ADAPTATIF

Activation / Désactivation

- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".



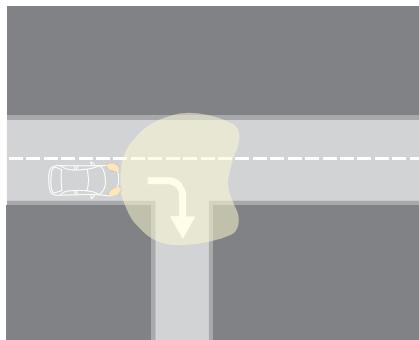
Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Note

Dans des pays où la circulation est inversée, il est recommandé de désactiver le système d'éclairage frontal adaptatif, car certains modes sont orientés vers l'extérieur de la route et pourraient éblouir les autres usagers de la route en conduisant dans le sens inverse.

Fonctionnement

Mode "Ville"

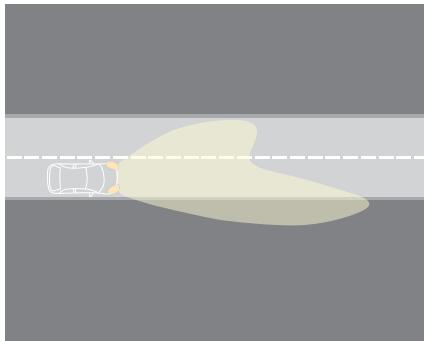


Les projecteurs présentent un éclairage d'intensité moyenne complété par les modules orientés vers l'extérieur.

La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections).

La portée de cet éclairage est de 230 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 3 secondes entre 0 et 50 km/h.

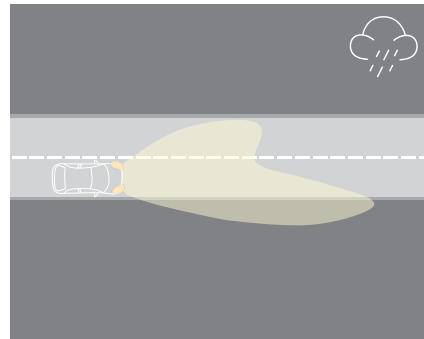
Mode "Route"



Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.

La portée de cet éclairage est de 240 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 2 secondes entre 50 et 110 km/h.

Mode "Pluie"

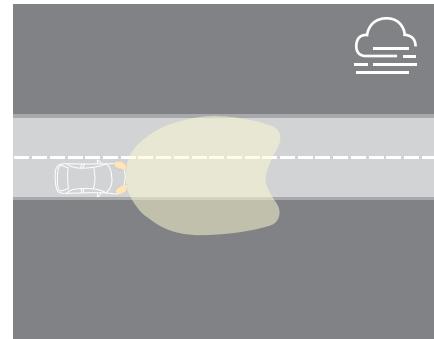


Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et 2 minutes après l'activation des essuie-vitres.

Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).

La portée de cet éclairage est de 220 m environ. Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont actifs.

Mode "Brouillard"



Ce mode s'active quand le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et que les feux antibrouillard arrière sont allumés.

La portée de cet éclairage est de 180 m environ. Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

PEUGEOT MATRIX LED

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Si la visibilité est mauvaise et que les conditions le permettent, les feux de route s'allument automatiquement.

Les feux de route peuvent être allumés complètement, par exemple lorsqu'il n'y a pas d'autres véhicules à proximité, ou partiellement lorsqu'il y a d'autres véhicules à proximité.

Dans ce cas, les pixels LED sont progressivement allumés ou éteints, segment

par segment, en fonction des conditions de circulation, afin de maintenir un éclairage maximal pour le conducteur sans éblouir les autres usagers de la route. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions ne permettent pas d'allumer les feux de route, les feux de croisement restent allumés.

Avertissement

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

Note

Le système est opérationnel dès 45 km/h et devient inactif en dessous de 35 km/h.

Activation / Désactivation

- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".



Ces témoins d'avertissement du tableau de bord s'allument.



L'allumage partiel ou complet des feux de route.



Si toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le témoin lumineux du combiné s'allume en gris. La fonction est activée, mais non disponible.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lorsqu'il est désactivé, le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

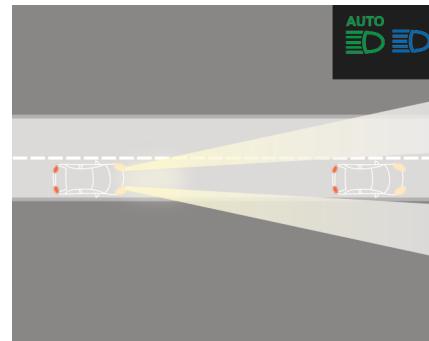
Si toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le voyant lumineux du combiné s'allume en gris. La fonction est activée, mais non disponible.
L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.



Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction.

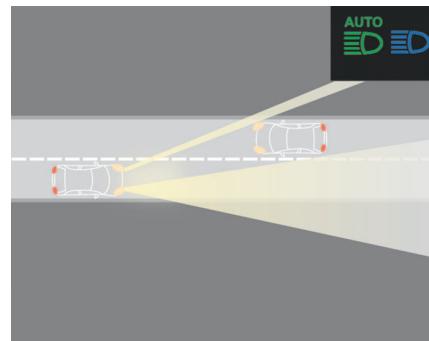
Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

Véhicule suivi



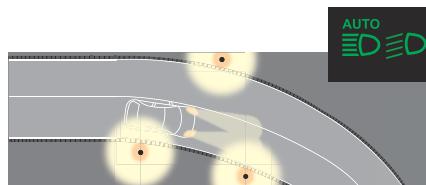
À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



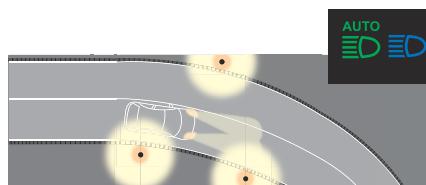
À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

Entrée dans une zone éclairée



Lorsque l'on entre dans une zone éclairée (par exemple une ville), les segments lumineux s'éteignent progressivement de l'extérieur vers l'intérieur pour passer en feux de croisement.

Sortie de zone éclairée



Les segments lumineux s'allument progressivement de l'intérieur vers l'extérieur pour passer en feux de route avec ou sans "tunnel" en fonction des conditions de circulation.

Restriction d'autoroute

Le système ne peut pas détecter la présence de véhicules venant en sens inverse sur une chaussée séparée par un muret ou un rail de sécurité.

Par conséquent, le système réduit le faisceau lumineux du côté de la séparation centrale afin de ne pas éblouir le conducteur d'un véhicule venant en sens inverse. Dans un virage, l'angle de restriction est ajusté en fonction du rayon de la courbe.

Anti-éblouissement pour panneaux de signalisation

Le système peut moduler l'intensité lumineuse envoyée aux panneaux de signalisation et réduire ainsi la réflexion de la lumière pour éviter l'éblouissement du conducteur.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- ▶ Enclencher manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

- ▶ Pour réactiver la fonction, il faut réactiver manuellement les feux de croisement/de route.

Dysfonctionnement



Dans le premier cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



Dans le deuxième cas, ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et

d'un message en cas de dysfonctionnement de l'éclairage adaptatif des phares ou de la caméra.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE



Ils fonctionnent avec les feux de croisement ou de route allumés.



- ▶ Tourner la bague vers l'avant pour allumer les feux et vers l'arrière pour les éteindre

Lors d'une coupure automatique des feux (mode AUTO) ou lors d'une coupure manuelle des feux

de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.

Avertissement

L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Note

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

Note

Allumage des feux après la coupure du contact. Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

Note

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est

normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Avertissement

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Note

Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Note

En feux diurnes, l'intensité lumineuse des diodes est plus forte.

COMMUTATION AUTOMATIQUE DES FEUX

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

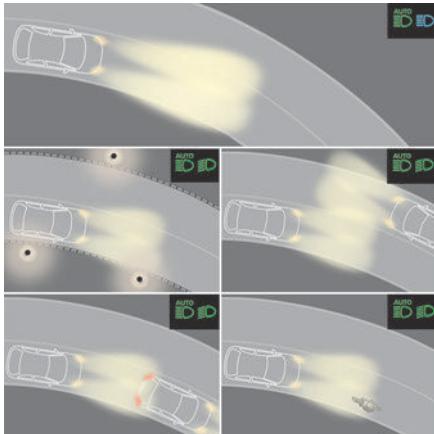
Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie Full LED. Avec la bague du levier de commande d'éclairage en position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permet automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.

FEUX DE JOUR (DRL)

Ces feux à LED situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux de jour (tige de commande d'éclairage en position "AUTO" avec une lumière ambiante suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position « AUTO » avec faible luminosité ou « Feux de position seuls » ou « Feux de croisement/route »).



Avertissement

! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

Note

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 45 km/h. En repassant en dessous de 35 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Note

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



- Les feux de route s'allument automatiquement.

Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



- Les feux de croisement restent allumés.

Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par ex. brouillard, pluie forte, chute de neige). Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité

redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Selon version, le véhicule peut être équipé d'une fonction de feux de route automatiques.

Le système passe automatiquement des feux de croisement aux feux de route pour éviter d'éblouir les autres véhicules. Il utilise une caméra située en haut du pare-brise pour détecter les conditions environnantes. Une fois activé, l'assistance aux feux de route reste actif et ajuste le faisceau en conséquence. Le dernier réglage est mémorisé et reste actif à la prochaine mise du contact.

L'assistance aux feux de route peut être activé et désactivé via le menu des paramètres du véhicule, à l'écran d'informations.

ÉCLAIRAGE D'ACCOMPAGNEMENT (GUIDE ME HOME)

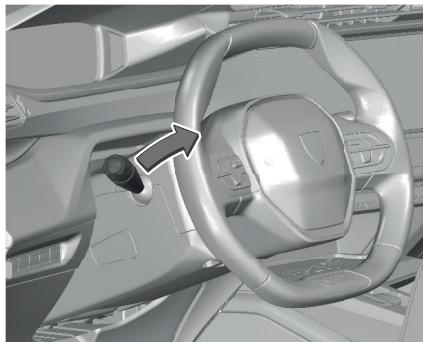
Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile

Manuel



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage sortie véhicule manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, plafonniers et éclairage de la cave à pied.

Spots de rétroviseurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

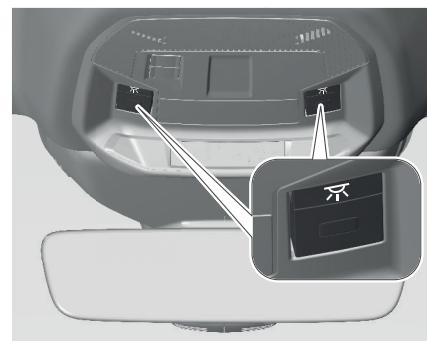
- Au déverrouillage du véhicule.

- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

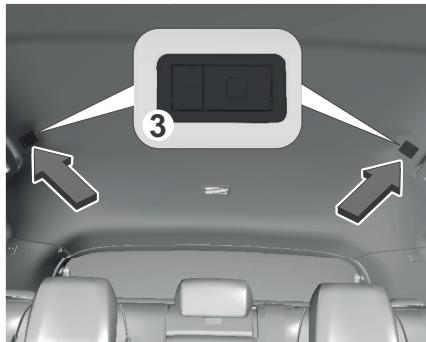
Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Lampes intérieures

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE



1. Plafonnier avant
2. Liseuses avant



3. Liseuses arrière

Lampes de lecture



- ▶ Le contact étant mis, actionner le commutateur correspondant



Avertissement

Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Plafonnier tactile

Il s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.

- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

Note

Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "OFF"). Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.

Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance est associée à la couleur des écrans en fonction du mode de conduite sélectionné.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

ÉCLAIRAGE DE COFFRE

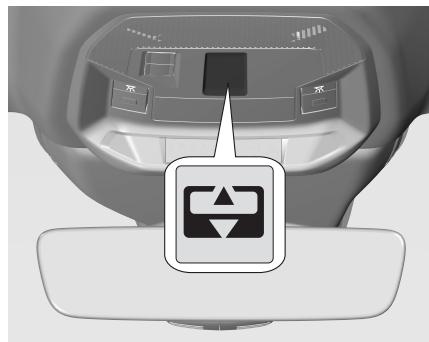
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

- La durée d'éclairage varie suivant le contexte :
- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- ▶ Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Avertissement

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Avertissement

! Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante ! Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

Avertissement

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration ! Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

Avertissement

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par ex., présence de saleté, feuilles mortes). En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

Avertissement

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

FONCTIONNEMENT

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

Avertissement

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit.

En cas de pincement lors de la manipulation du toit, il faut inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant.

Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement.

Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

- Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

- Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.

► Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.

► En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.

► Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.

Note

Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Faire un nouvel appui pour interrompre la manœuvre.

Ouverture / Fermeture du rideau d'occultation

- Pour ouvrir le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.
- Pour fermer le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

- Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.

Note

La fermeture automatique du toit n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.

La fermeture du toit à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

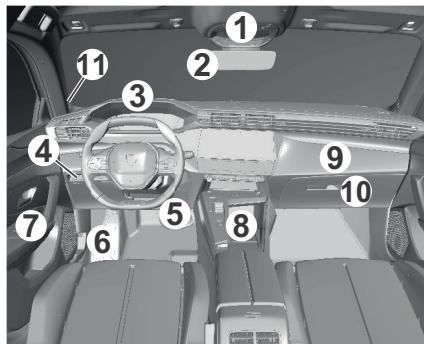


- Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui.

Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.

- Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures



1. Appel d'urgence / Appel d'assistance
Toit ouvrant
Alarme
Plafonnier / Liseuse avant
Afficheur des voyants d'avertissement de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant
2. Rétroviseur intérieur
3. Combiné d'instruments
4. Barrette de commandes latérale / Range-monnaie
5. Boîte à fusibles
6. Déverrouillage du capot
7. Rétroviseurs extérieurs

Lève-vitres électriques
Verrouillage centralisé

8. Accoudoir avant
Prises USB
9. Airbag passager avant
10. Boîte à gants
11. Caméra de surveillance du conducteur

PARE-SOLEIL

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil est également équipé d'un porte-billets.

BOÎTE À GANTS

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.
- Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Selon version, elle comporte une buse de ventilation obturable, débitant le même air climatisé que les aératateurs de l'habitacle.

Avertissement

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Porte-gobelets

Les porte-gobelets se trouvent dans la console centrale entre les sièges avant.

COMPARTIMENT DE L'ACCOUDOIR

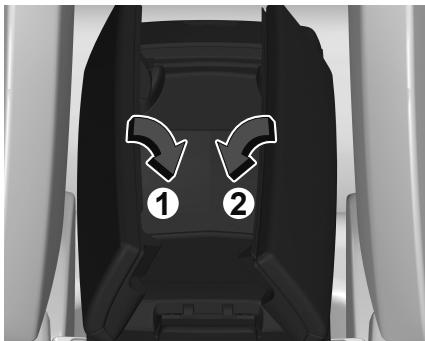
Il comporte un espace de rangement et s'éclaire à l'ouverture du couvercle (selon version).

Ouverture



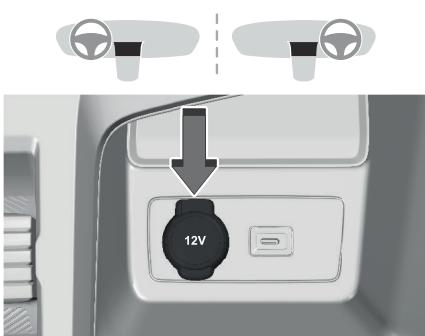
- ▶ Appuyer sur la palette située sous le couvercle.
- ▶ Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



- ▶ Rabattre les deux parties du couvercle.

PRISES 12 V



- ▶ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

Avertissement

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

Avertissement

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

PORTS USB

Ces symboles déterminent le type d'utilisation d'une prise USB:



Alimentation et recharge.

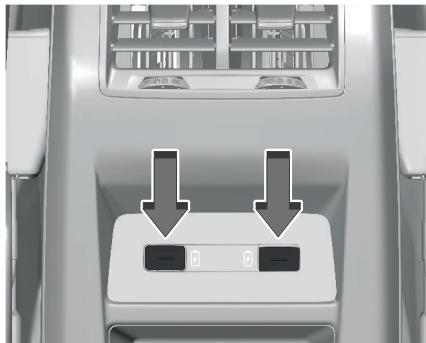


Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.

Avant



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.



La prise USB, située à l'avant, côté droit, permet également de brancher un smartphone via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.
Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

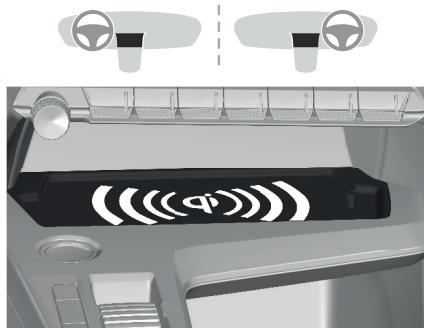
Note

Pendant son utilisation en USB, l'équipement portable peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement portable est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

CHARGEUR DE TÉLÉPHONE SANS FIL



Ce système recharge sans fil des appareils portables tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi .

La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

► Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

Avertissement

! Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

Avertissement

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

Avertissement

! Ne pas laisser d'objets métalliques (p. ex. : pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Avertissement

! Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec

la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Arrêt	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le témoin est allumé fixe en orange :

- enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

TAPIS DE SOL

Montage

Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier que le surtapis est correctement fixé.

Avertissement

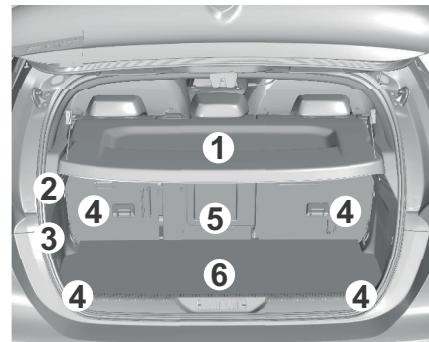
- ! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :
 - Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule.
 - Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

COFFRE

Aménagements du coffre

Hatchback



1. Tablette cache-bagages
2. Éclairage de coffre
3. Filet de rangement
4. Anneaux d'arrimage
5. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre rabattable (PHEV ou BEV)
6. Bac de rangement sous le tapis

SW

1. Tendelet cache-bagages
2. Commandes de rabattement des sièges arrière
3. Crochet porte-sac
4. Prise 12 V
Éclairage de coffre
5. Filet de rangement ou sangle de maintien (selon version)
6. Anneaux d'arrimage
7. Plancher de coffre rigide ou plancher de coffre 2 positions ou tapis de coffre articulé (PHEV ou BEV)
8. Bac de rangement sous le tapis

Note

Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Plancher de coffre 2 positions (SW)

(Selon version) Ce plancher à deux positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placées sur les côtés :

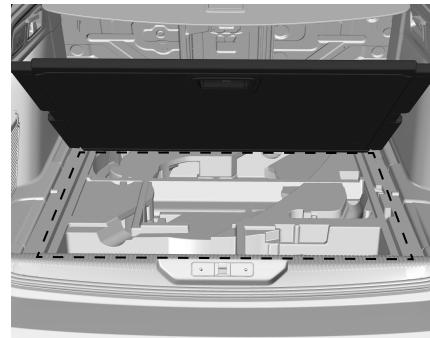
- Position haute (**100 kg max.**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg max.**) : volume du coffre maximal

Note

Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

Pour le déplacer en hauteur :

- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.



Pour le maintenir en position inclinée :

- Depuis la position haute, relever le plancher vers le cache-bagages.
- L'engager en position inclinée dans les butées latérales pour le coincer dans cette position.

Prise accessoires de 12 V

- Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maxi : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
- Mettre le contact.

Avertissement

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par STELLANTIS, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Éclairage de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Bac de rangement

- Relever le plancher de coffre rigide au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement.
- Avec le plancher de coffre 2 positions (SW), relever le plancher de coffre au maximum ou relever le couvercle de fond de coffre pour accéder à l'un ou l'autre des bacs de rangement.

Le couvercle de fond de coffre est également accessible depuis le rang 2 après rabattement des dossier de la banquette arrière.

Selon version, il comporte :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de recharge de la batterie de traction (PHEV ou BEV).

Le cache-bagages peut également être rangé ici (SW).

SYSTÈME FOCAL® HI-FI

(Selon versions)

Le véhicule embarque un système audio haute-fidélité signé par la marque française FOCAL®.

- 10 haut-parleurs équipés de technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'une expérience musicale à l'intérieur du véhicule :
- Amplification full active 12 voies - 690 Watts technologie Classe D boostée : une puissance audio importante disponible à tout instant malgré une faible consommation électrique.
- Haute-parleur central Polyglass : immersion et spatialisation du son.
- Woofers/Mediums haute-fidélité Polyglass et suspension TMD : équilibre, dynamique et précision du son.
- Haut-parleurs d'aigus TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.
- Caisson de basses à forte excursion triple bobine Power FlowerTM : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences.

Deux modes d'écoute personnalisables sont disponibles :

- "Tous passagers" : un service optimisé pour chaque occupant du véhicule, à l'avant comme à l'arrière.
- "Optimisé pour l'avant" : une expérience immersive et augmentée, partagée entre le conducteur et le passager avant.

CACHE-BAGAGES (SW)

Avertissement

! En cas de décélération brutale, les objets déposés sur la tablette cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

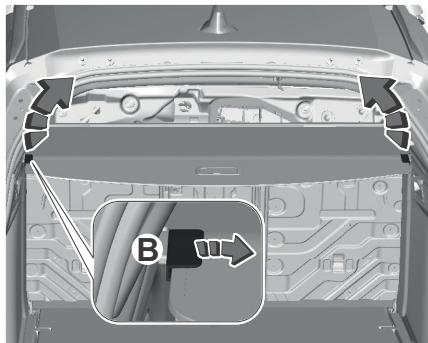
Repli



- Tirer la poignée vers soi et vers le bas, le cache-bagages s'enroule automatiquement.

La partie mobile A peut se rabattre le long des dossier des sièges arrière.

Dépose

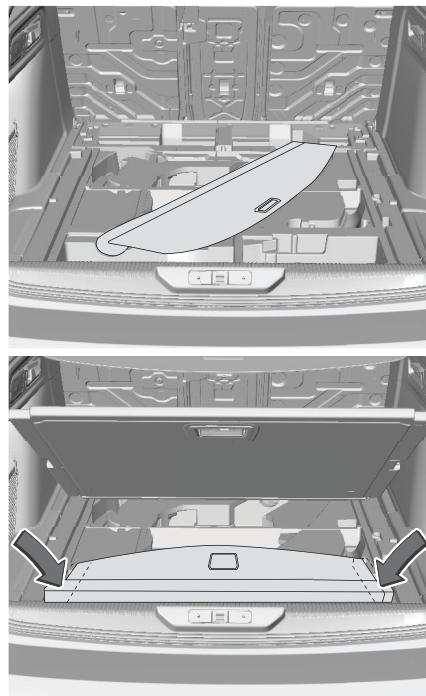


- Comprimer la commande **B** et soulever le cache-bagages à droite puis à gauche pour le retirer.

Rangement

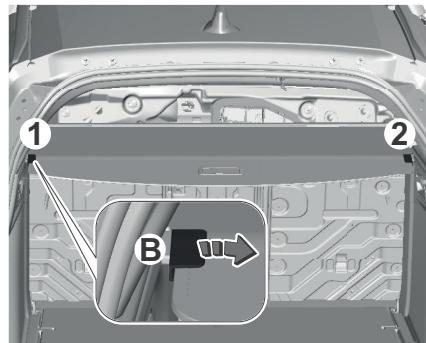
Une empreinte, située sous le plancher de coffre, permet de déposer le cache-bagages :

- en diagonal avec le plancher de coffre rigide.
- en transversal avec le plancher de coffre 2 positions.



- Avec le plancher de coffre 2 positions, retirer au préalable les 2 couvercles de chaque côté du logement.

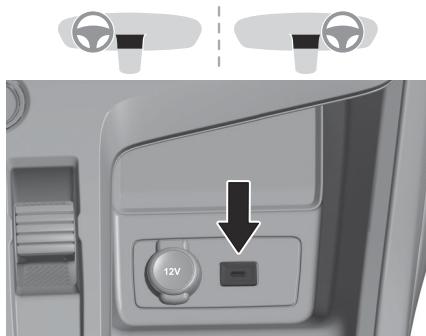
Pose



- Positionner l'extrémité gauche de l'enrouleur du cache-bagages dans son logement **1** derrière le siège arrière gauche.
- Comprimer la commande **B** de l'enrouleur et le mettre en place dans son logement **2** à droite.
- Relâcher la commande pour fixer le cache-bagages.
- Le dérouler jusqu'à son verrouillage sur les montants du coffre.

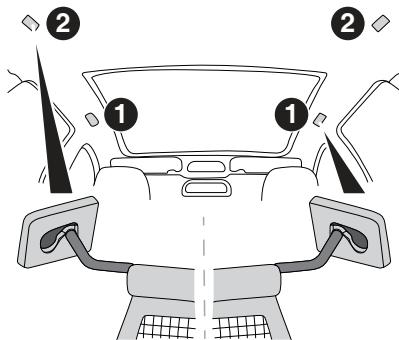
AMÉNAGEMENTS ARRIÈRE

Prises USB



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement mobile.

FILET DE RETENUE DE CHARGES HAUTES (SW)



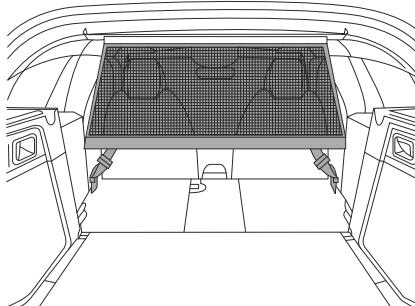
Accroché aux fixations spécifiques hautes et basses, ce filet amovible permet d'utiliser tout le volume de chargement jusqu'au pavillon :

- derrière les sièges avant (rang 1) quand les sièges arrière sont rabattus,
- derrière les sièges arrière (rang 2) quand le cache-bagages est retiré.

Avertissement

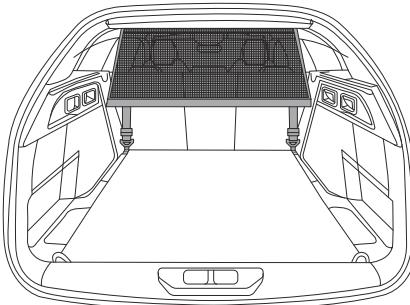
Il protège les occupants en cas de freinage brutal.

Derrière les sièges avant



- Rabattre la banquette arrière.
- Insérer les extrémités de la barre, l'une après l'autre, dans les points de fixation du pavillon.
- Accrochez les sangles du filet aux points d'ancrage inférieurs, situés à l'aplomb des fixations de l'assise de la banquette arrière.
- Tendez les sangles pour étirer le filet.

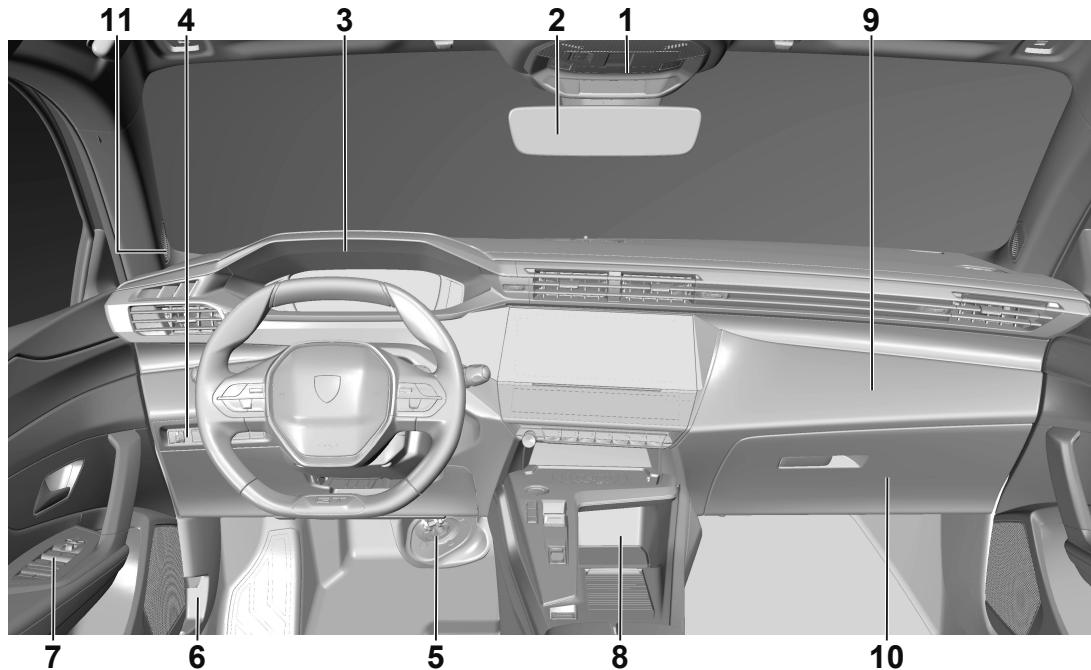
Derrière la banquette arrière

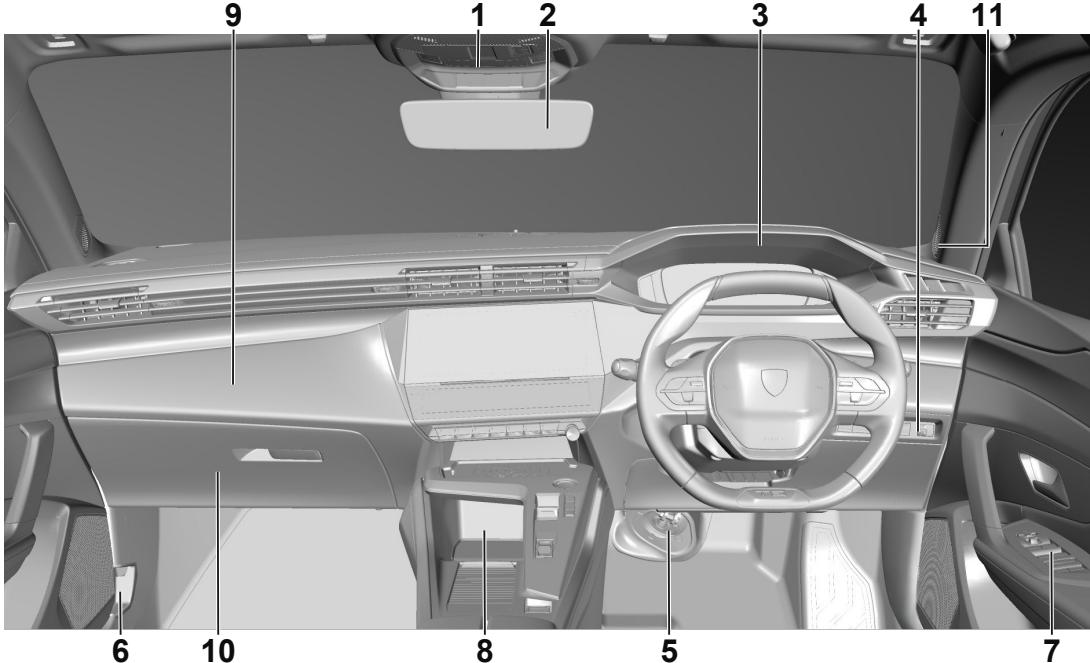


- Déposer le tendelet cache-bagages.
- Insérer les extrémités de la barre, l'une après l'autre, dans les points de fixation du pavillon.
- Accrocher les sangles du filet aux anneaux inférieurs, situés sur chaque garniture latérale du coffre.
- Tendez les sangles pour étirer le filet.

Présentation du tableau de bord

COMBINÉ D'INSTRUMENTS





- | | | |
|--|---|---|
| 1 Appel d'urgence / Appel d'assistance
Toit ouvrant
Alarme plafonniers/liseuses avant
Afficheur des voyants d'avertissement de
ceintures de sécurité et d'airbag passager
avant | 4 Barrette de commandes latérale / Range-
monnaie | 9 Airbag passager avant |
| 2 Rétroviseur intérieur | 5 Boîte à fusibles | 10 Boîte à gants |
| 3 Combiné d'instruments | 6 Déverrouillage du capot | 11 Caméra de surveillance du conducteur |
| | 7 Rétroviseurs extérieurs
Lève-vitres électriques
Verrouillage centralisé | |
| | 8 Prises USB sur l'accoudoir avant | |

COMMANDES DU COMBINÉ AU VOLANT



- 1** Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné d'instruments / Indicateur d'entretien
- 2** Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
- 3** Palettes de changement de vitesse de la boîte de vitesses automatique (MHV, PHEV) ou sélection du niveau de freinage (BEV)
- 4** Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif / Drive Assist Plus
- A** Augmentation/diminution du réglage de la vitesse Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)

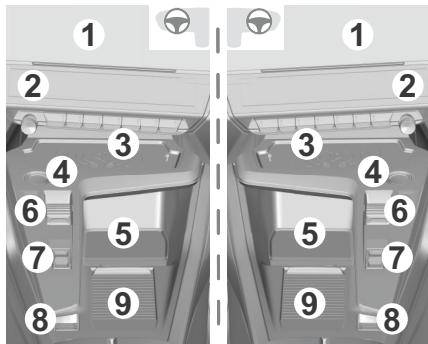
- B** Sélection / Désélection du régulateur de vitesse / Sélection / Désélection du régulateur de vitesse adaptatif / Drive Assist Plus
- C** Démarrage/Pause du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go)
- D** Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
- E** Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse à la vitesse de consigne enregistrée Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux
- F** Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
- G** Commandes de réglage du système audio
- H** Appuyer sur : Affichage des stations de radio/médias favoris Montée/Descente : radio/média précédent/suivant / sélection smartphone / Appuyer sur : validation d'une sélection
- I** Augmentation / Diminution du volume sonore
- J** Décrocher / Raccrocher Accès au journal des appels de l'application Téléphone
- K** Appui court : commandes vocales du système Appui long : commandes vocales du smartphone

COMMANDES DU PANNEAU GAUCHE



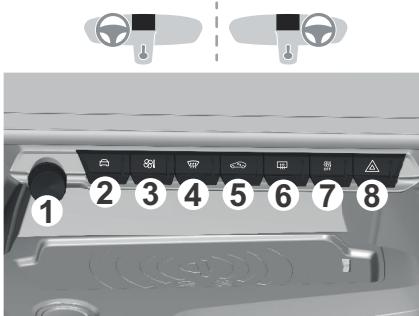
- 1** Réglage du site des projecteurs à technologie LED
- 2** Voyant de fonctionnement du pré-conditionnement thermique
- 3** Ouverture de la trappe à carburant
- 4** Pare-brise chauffant
- 5** Volant chauffant
- 6** Antipatinage de roues (ASR)

COMMANDES DU PANNEAU CENTRAL



- 1 Écran tactile 10"
- 2 Barrettes de commandes centrales
- 3 Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
- 4 Démarrage/Arrêt du moteur avec START/STOP
- 5 Rangement
Prise USB
Prise 12 V
Porte-gobelets
- 6 Boîte de vitesses ou sélecteur de mode de conduite
- 7 Sélecteur de modes de conduite
- 8 Frein de stationnement électrique
- 9 Vide-poches / Rangement pour smartphone

BARRETTES DE COMMANDES CENTRALES



- 1 Marche/Arrêt de l'écran tactile - Bouton de réglage du volume sonore
- 2 Raccourcis des aides à la conduite
- 3 Accès à l'application d'**air conditionné**
- 4 Dégivrage du pare-brise et des vitres avant
- 5 Recyclage de l'air ambiant
- 6 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière
- 7 Arrêt air conditionné automatique
- 8 Feux de détresse

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.



Note
Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

CHOIX DE LA PAGE AFFICHÉE

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

i Note

Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

PARAMÉTRAGE DES PAGES AFFICHÉES

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.

Il est possible de mémoriser jusqu'à cinq pages. Chaque page peut contenir **1** ou **2** widgets :

- Si **1** seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.
- Si **2** widgets sont sélectionnés, chacun est affiché en plus petit sur les côtés de l'écran.

Il est possible de personnaliser la couleur de chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.

Le réglage est également assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante dans les systèmes audio et télématique.

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages. Le combiné se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

Le combiné numérique est personnalisable par un système de pages. Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

ICE



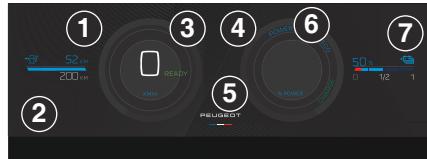
MHEV



PHEV



BEV



- 1 Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (ICE ou MHEV)
- 2 Odomètre (km ou miles) (ICE ou MHEV)
- 3 Indicateur de charge de batterie (PHEV)

- Jauge d'autonomie restante (BEV)
- Autonomie restante (km ou miles) (BEV)
- 2 Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (ICE, MHEV, PHEV)
 - Autonomie restante (km ou miles) (PHEV)
 - Odomètre (km ou miles) (BEV)
- 3 Indicateur de vitesse² (km/h ou mph)
 - Témoin **READY** (MHEV, PHEV, BEV)
- 4 Limite de vitesse (km/h ou mph)
- 5 Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)
- 6 Tachymètre (tr/min) (ICE)
 - Mode de conduite sélectionné (sauf NORMAL qui n'est pas affiché)
 - Indicateur de consommation d'énergie³ (MHEV, PHEV, BEV)
- 7 Jauge de carburant (ICE, MHEV, PHEV)
 - Pourcentage de charge et jauge de la batterie (BEV)
- 8 Autonomie restante (km ou miles) (ICE, MHEV, PHEV)

Informations indiquées sur la page de personnalisation :

- Flux d'énergie (MHEV, PHEV ou BEV).
- Média en cours.
- Aides à la conduite (par ex. Reconnaissance étendue des panneaux de signalisation).

- Navigation (selon équipement).
- Températures du moteur (ICE ou MHEV).
- Compte-tours (ICE).

Note

MHEV ou PHEV

La vitesse est affichée en bleu lorsque le véhicule roule en tout BEV.

Note

Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel **M**.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

INDICATEUR DE RAPPORT

(Selon motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Le système ne peut pas être désactivé.

Note

Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple, pente, charge) et du style de conduite (par exemple, demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

TOTALISATEUR KILOMÉTRIQUE

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

² La vitesse est affichée en bleu lorsque le véhicule roule en tout électrique.

³ L'indicateur de consommation d'énergie est un indicateur de **charge**, tandis que l'énergie est récupérée par freinage régénératif ; **Eco**, le style de conduite fait une utilisation optimale de l'énergie ; **Puissance**, le style de conduite est axé sur la performance, avec une forte demande de puissance

i Note

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) : la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

i Note**Véhicules hybrides rechargeables**

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

JAUGE DE NIVEAU DE CARBURANT

Le voyant  s'allume en jaune si le niveau de carburant est bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

La flèche indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant. La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant en raison du carburant restant dans le réservoir.

INDICATEUR DE VITESSE

Affiche la vitesse du véhicule.

ORDINATEUR DE BORD

Affiche des informations sur le trajet en cours (par ex. autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichage des données au combiné d'instruments

Affichage des différents onglets



Une pression sur le bouton permet d'afficher tour à tour les onglets suivants :

- informations actuelles
 - Consommation de courant (ICE ou MHEV)
 - Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout BEV (ICE, MHEV ou PHEV).
 - Totalisateur kilométrique (PHEV ou BEV).
- Trajets "1" puis "2" :
 - vitesse moyenne
 - consommation moyenne
 - distance parcourue
- trajet 2
 - vitesse moyenne
 - consommation moyenne
 - distance parcourue

Page de fin de trajet

(Selon version)

À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet. La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout BEV (MHEV ou PHEV).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du parcours



Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Les trajets « 1 » et « 2 » sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)

(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (BEV)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres (miles) parcourus).

Niveau de charge réel de la batterie de traction et autonomie restante BEV.

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions ICE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 19 miles (30 km), des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km (62 miles).

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement.

Contactez le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Pour les versions BEV

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs**, et notamment l'**Indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées. Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (19 mph).

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne (km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue (km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

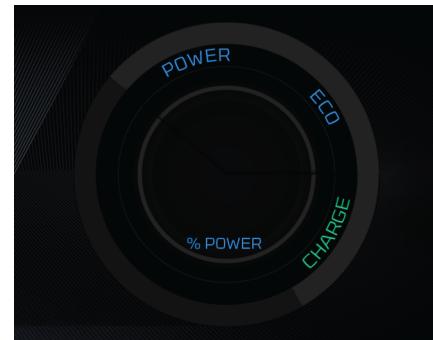
Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

INDICATEUR DE PUISSANCE (MHEV, PHEV ou BEV)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :

Pour les versions MHEV



POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO

Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

Note

À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le témoin d'alimentation affiche uniquement « OFF ».

Pour les versions PHEV

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

Pour les versions BEV



CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRAL

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction

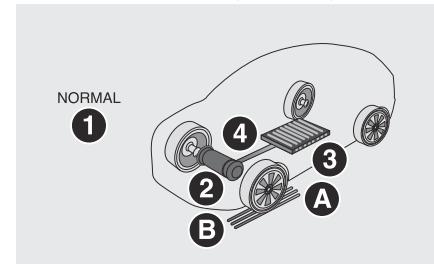
BEV ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

Note

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position « neutre » : entre **ECO** et **CHARGE**.

FLUX D'ÉNERGIE

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



1 Mode de conduite actif

2 Moteur électrique

3 Niveau de charge estimé de la batterie de traction

4 Flux d'énergie

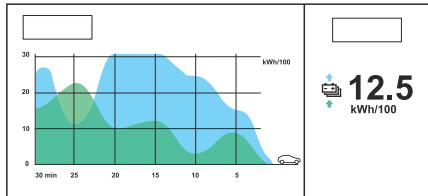
Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

A Bleu : consommation d'énergie

B Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique.



- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV)**, se reporter à la rubrique correspondante.

ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE 48V

(Version MHEV)

Dans cette position, l'état de charge de la batterie auxiliaire est indiqué par un pourcentage

et une barre de largeur proportionnelle à l'état de charge de la batterie.

Les indications sur l'échelle graphique indiquent la quantité de charge :

- **1** = charge complète
- **0** = batterie déchargée

MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE AUXILIAIRE

(version hybride)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il y a deux zones :

- **CHARGE** : la batterie est rechargeée pendant que la voiture ralentit ou freine (régénération).
- **PIUSSANCE** : puissance élevée demandée à la batterie

En mode de fonctionnement PUISSANCE

Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique. Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

Voyants d'avertissement, indicateurs et messages

VUE D'ENSEMBLE

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou

de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Témoin d'avertissement persistant

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Les niveaux de gravité suivants indiquent les mesures appropriées à prendre lorsqu'un témoin s'allume ou se met à clignoter.

- (1) Pour information uniquement
- (2) Pour information et avertissement : une action peut être nécessaire
- (3) Demander l'assistance d'un atelier
- (4) Arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- (5) Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

LISTE DES TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION

Défaut majeur - Arrêter le véhicule



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer, puis (4).

Surchauffe de la batterie de traction (MHEV, PHEV ou BEV)



Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP et accompagné d'un message et d'un signal sonore. Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP et accompagné d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée. Effectuer (4).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Dysfonctionnement de la batterie de traction (MHEV, PHEV ou BEV)



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.
Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.
La batterie de traction est défaillante.
Effectuer (4).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Arrêter le véhicule, puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire (2). Si le problème persiste, effectuer (4).

Pression d'huile moteur (ICE, MHEV ou PHEV)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance (5).

Dysfonctionnement du système (MHEV, PHEV ou BEV)



Fixe.

Le système de propulsion électrique présente une défaillance. Si cela affecte les performances du véhicule, effectuer (5) ou (4).

Câble branché (PHEV ou BEV)



Fixe lorsque le contact est mis (2). Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple, bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).
Le niveau de charge de la batterie 12 V est faible (2), s'il persiste, effectuer (5) ou (4).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule

► Avec la boîte de vitesses automatique eDSC6, engager le sélecteur sur la position **P**.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer.

Freinage

Fixe.



La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (2), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (4). Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.

Fixe.



Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant. Effectuer (2), puis (4).



Frein de stationnement électrique

Fixe.



Le frein de stationnement électrique est serré.

Clignotant.



Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique. Couper le contact et effectuer (3).

Direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore. La direction assistée est défaillante (4).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant (2).

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal audio croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Alerte attention conducteur par caméra (Alerte de somnolence)



Si la caméra détecte la somnolence du conducteur lorsqu'il roule à plus de 65 km/h, un signal lumineux et un signal sonore est émis (en fonction de la durée de fermeture continue des yeux). (2)

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire".

Le système d'avertissement sonore est en panne.

Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles

- Reconnaissance des panneaux.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerta attention conducteur par caméra.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "**Défaut frein de stationnement**". Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Effectuer (4).



Voyant de Service fixe et voyant de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.
La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.
Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Freinage



Fixe.
Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Rouler prudemment.
Effectuer (3).

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante. Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (3).



Fixe, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.

- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (3).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Si le voyant du frein de stationnement automatique reste allumé, exécuter (3).

Antiblocage des roues (ABS)

Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.
Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Airbags

Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.
Effectuer (3).

Direction assistée

Fixe.

Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)

Fixe.

Le système est désactivé.

Le système antipatinage est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).
En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système ESC/ASR est activée en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système ESC/ASR a un défaut.
Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)

Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.
Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en côte

Fixe, accompagné du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Frein de sécurité post-collision

Fixe, associé au voyant de Service, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



Le système est défaillant.
Effectuer (3) rapidement.

**Système d'autodiagnostic moteur (ICE, MHEV ou PHEV)**

Clignotant.
Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer impérativement (2).



Fixe.
Le système d'antipollution est défaillant.

Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.
Effectuer (3) rapidement.

AdBlue® (BlueHDI)

Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 2 400 et 800 km (1 500 et 500 miles).

Faire un appont en AdBlue®.

Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire rapidement un appont en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km (62 miles).

Faire impérativement un appont en AdBlue® pour éviter le blocage du démarrage, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appont en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans le réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDI)

Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un si-

gnal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté. Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Auto-diagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur. Effectuer (3) au plus tôt pour éviter le **blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Auto-diagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution). Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Préchauffage moteur (Diesel)

Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Système de surveillance de la pression des pneus

Fixe.

La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Système de surveillance de la pression des pneus
Témoin d'avertissement clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Aide au stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".
Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Airbag passager avant (ON)



Fixe.
L'airbag passager avant est activé.
La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.
L'airbag passager avant est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant (ICE, MHEV ou PHEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)



Fixe.
Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore pour piétons (MHEV, PHEV ou BEV)



Fixe.
Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.
Effectuer (3).

Alerte risque de collision / Freinage d'urgence automatique



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.
Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Stop & Start (ICE)

Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.



Fixe.
Le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0°C,
- supérieure à +35°C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.
Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Mode e-Auto (MHEV)

Fixe, accompagné d'un message.

Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.
Le moteur à essence ne s'éteint pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de la circulation.
Réactiver le mode sur l'écran tactile.

Feux antibrouillard arrière

Fixe.
Les feux sont allumés.

Peugeot Matrix LED

Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares Peugeot Matrix LED ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

Commutation automatique des feux

Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur verte

Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode

START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Véhicule prêt à rouler (PHEV ou BEV)

Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Place inoccupée / Ceinture de sécurité non bouclée

Fixe.
(gris)

Contact mis, l'une des places passagers avant ou arrière est considérée comme étant inoccupée.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée

Fixe.
Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

Indicateurs de direction



Clignotement avec signal sonore.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux de jour / Feux de position



Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.
Les feux sont allumés.

Peugeot Matrix LED



Fixe.
(gris)

La fonction est activée, mais non disponible.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Fixe.
La fonction est active.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage extérieur**.

Commutation automatique des feux



Fixe.

La fonction est activée via l'écran tactile.
La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage extérieur**.

Témoins d'avertissement/indicateurs de couleur bleue

Feux de route



Fixe.
Les feux de route sont allumés.

Témoins d'avertissement de couleur noire/ blanche

Pied sur le frein



Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonction e-SAVE (PHEV)



Fixe, accompagné de l'autonomie BEV réservée.

La fonction est activée.

INDICATEUR D'ENTRETIEN

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est déclenchée lorsque la limite de distance ou de temps est atteinte, au premier des deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.



Note

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.

L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km (620 miles) ou 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.
(Avec moteurs Diesel BlueHDI, associé au témoin de Service.)

L'échéance de révision est dépassée.
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique =0, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

Note

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

INDICATEUR DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

Note

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" sur le combiné d'instruments, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Maintenance et l'entretien du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné d'instruments.

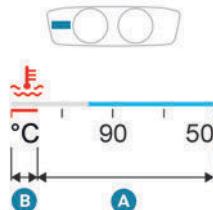
Consulter le Réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Avertissement

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile n'est plus contrôlé. Si le système est défectueux, il faut

vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur. Pour plus d'informations sur la **maintenance et l'entretien du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



Moteur tournant :

- Dans la zone A, la température est correcte.
- Dans la zone B, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin STOP s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

Avertissement

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

Note

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.



L'information d'autonomie de roulage est accessible dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

INDICATEURS D'AUTONOMIE AdBlue® (BLUEHDI)

Les moteurs Diesel BlueHDI sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.

Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km) (1 500 et 0 miles), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné.

Avertissement

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie de roulage

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km (1 500 miles), elle ne s'affiche pas automatiquement.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km (1 500 miles). Accompagnant les voyants, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Voyants d'avertissement et indicateurs** pour le détail des messages affichés.

Note

Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (BlueHDI) et notamment sur l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Voyants d'avertissement/indicateurs allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km (1 500 miles et 500 miles)
	Procéder à un appoint dès que possible.	Entre 800 et 100 km (500 miles et 62 miles)

	L'appoint est impératif, risque de blocage du démarrage.	Entre 100 km et 0 km (62 miles et 0 mile)
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

Note**Prise en compte d'un appoint**

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Détection d'un dysfonctionnement

En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces voyants s'allument, accompagnés d'un signal sonore et d'un message "**Défaut antipollution**".

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

Note

S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 et 0 km (685 et 0 miles))

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le voyant AdBlue clignote, accompagné d'un message ("Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles. En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.
Il est possible de rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Avertissement

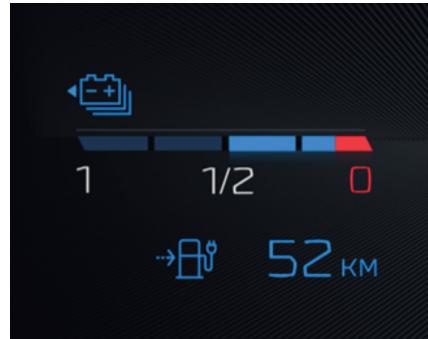
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "Défaut antipollution : Démarrage interdit" s'affiche.

Avertissement**Pour le redémarrage du moteur**

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

INDICATEUR DE NIVEAU DE CHARGE (PHEV ou BEV)**Pour les versions PHEV**

Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage BEV sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

Avertissement

L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Pour les versions BEV

Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

Note

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- ▶ Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
Fixe associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Mettre impérativement le véhicule en charge.

Avertissement

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite. Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'aiguille ou le curseur indiquant leur consommation n'est pas sur la position «ECO»).

INDICATEUR DE CONSOMMATION DU CONFORT THERMIQUE (BEV)



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle. Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation du confort thermique est alors dans la zone "ECO".

Note

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.

Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

TEST MANUEL

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- ▶ Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDI).
- Alertes en cours.

Note

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

- Dans la catégorie "Cockpit", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC) ACTIF

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antibloge des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Témoin d'avertissement du système antibloge des roues (ABS)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de la force de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

Note

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée. Faire vérifier par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins STOP et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Contacter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Avertissement

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU DE CARBURANT

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.

Note

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué, selon combiné, par l'affichage "HUILE" ou par le message "Niveau d'huile incorrect" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur. Pour plus d'informations sur la **Maintenance et l'entretien du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé, selon combiné, par l'affichage "HUILE_" ou par le message "Mesure niveau d'huile invalide" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore.

Consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Avertissement

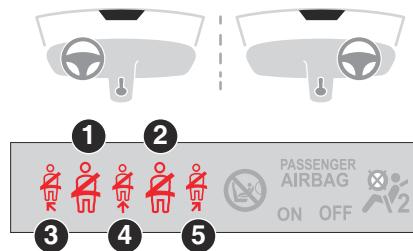
En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile n'est plus contrôlé. Si le système est défectueux, il faut vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur. Pour plus d'informations sur la **maintenance et l'entretien du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



S'allume ou clignote au combiné d'instruments. En outre, il existe une indication dans la console de toit.

Les grands symboles concernent les ceintures de sécurité des sièges avant. Les petits symboles concernent le siège arrière de seconde rangée.



- 1 Voyant de ceinture avant gauche
- 2 Voyant de ceinture avant droite
- 3 Voyant de ceinture arrière gauche
- 4 Voyant de ceinture arrière centrale
- 5 Voyant de ceinture arrière droite

Non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore croissant pendant deux minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h, le témoin et les voyants correspondants s'allument pendant 1 minute, si

une ou plusieurs ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Débouclage

Après la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Avertissement

Pose. La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne.
- ne doit pas présenter de trace de coupe ou d'effilochage.
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

Avertissement

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

Commandes de climatisation

COMMANDÉ MARCHE-ARRÊT DE LA CLIMATISATION

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située

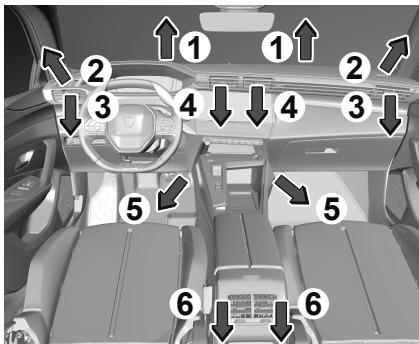
à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes



Selon version, certaines commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et/ou par le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



- 1 Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
- 2 Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
- 3 Bouches d'aération latérales obturables et orientables
- 4 Aérateurs centraux obturables et orientables
- 5 Sorties d'air aux pieds des passagers avant

6 Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

7 Bouches d'aération obturables et orientables

Note

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé 3 sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

Avertissement

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur.

Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Restriction

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

Note

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

Note

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Note

Stop&Start/Mode e-Auto

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Désactiver temporairement le système correspondant pour maintenir une température confortable dans l'habitacle. Pour plus d'informations, se reporter à la section correspondante.

Note

Véhicules PHEV

L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode BEV.

Note

Véhicules BEV

La sélection du mode ECO optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE BIZONE

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



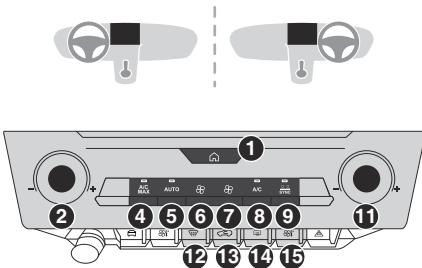
Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.

(Selon version)



Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie. Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.



- 1 Bouton Accueil (Système Infodivertissement)
- 2 Bouton de réglage de la température de la zone conducteur
- 3 Siège chauffant conducteur (selon équipement)
- 4 Mode climatisation maximale (par exemple pour le désembuage)
- 5 Mode climatisation automatique
- 6 Diminution de la vitesse de soufflerie
- 7 Augmentation de la vitesse de soufflerie
- 8 Marche/Arrêt climatisation
- 9 Synchronisation climatique des zones conducteur et passager
- 10 Siège chauffant passager (selon équipement)
- 11 Bouton de réglage de la température passager

- 12 Désembuage / Dégivrage avant
- 13 Recyclage de l'air ambiant
- 14 Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
- 15 Arrêt du système

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

► Tourner l'une des molettes de réglage de la température **2** ou **11** (+ ou -) pour augmenter ou diminuer la valeur.

Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low** ou **High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

► Appuyer sur la touche **9-SYNC** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le témoin du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO FAST**.

Note

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte. En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

Selon version :

- Appuyer sur l'un des boutons **6-7 (hélice)** pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.



Note

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"OFF" s'affiche à côté du ventilateur.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les touches 3 pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Marche / Arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **8-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, "A/C" change de couleur.



Note

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants.

Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné maximum

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et actif, si nécessaire, le recyclage de l'air ambiant.



Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Arrêt du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton **12-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent.

Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

RECYCLAGE DE L'AIR AMBIANT

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

i Note

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

DÉSEMBUAGE / DÉGIVRAGE AVANT

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

i Note

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

! Avertissement

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

DÉSEMBUAGE - DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ARRIÈRE

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage ou l'extinction du témoin).

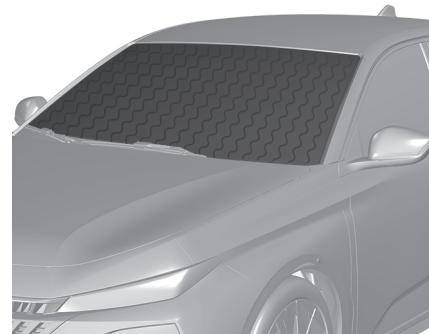
La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

PARE-BRISE CHAUFFANT

Selon versions



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.

Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt

Moteur en marche, appuyer sur ce bouton pour activer/désactiver la fonction (confirmée par un témoin lumineux). La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

PRÉCONDITIONNEMENT THERMIQUE (PHEV ou BEV)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de

confort prédefinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- ▶ Appuyer sur + pour ajouter un programme
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- ▶ Appuyer sur **ON** pour activer ce programme.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Ce voyant est allumé fixe lorsqu'un cycle de préconditionnement thermique est programmé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.



Note

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.



Note

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon la version, les fonctions surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé et véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de

charge de la batterie est supérieur à 20% (PHEV) ou 30% (BEV).

- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par ex. du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Écran tactile et Écran d'informations

ÉCRAN TACTILE 10"

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité 1, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules PHEV.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules BEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.

- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

Avertissement

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

RECOMMANDATIONS

L'écran tactile est de type capacitif.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.

Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

COMMANDES PRINCIPALES



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct au menu Climatisation



Accès direct au menu Conduite

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (exemple : luminosité, diagnostics).
- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

Rotation : Réglage du volume sonore.

APPLICATIONS

Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **sieges chauffants** ou sur les **massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



Énergie

Pour les versions PHEV

Accès aux fonctionnalités du système PHEV (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

APPLICATION D'ÉNERGIE (PHEV ou BEV)

Flux d'énergie

La page montre le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel. Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de conduite

- Bleu : consommation d'énergie
- Vert : récupération d'énergie
- Blanc : Énergie provenant du moteur essence

Statistiques

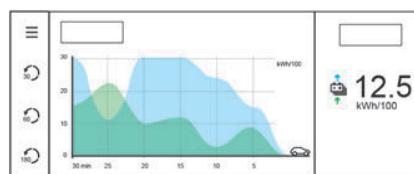
Cette page présente l'historique de la consommation d'énergie électrique.

- Graphique supérieur (bleu) : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique inférieur (vert) : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.
Il est possible de visualiser les données des 500, 100 ou 50 kilomètres en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Utilisation

Cette page présente les différents types de consommation des équipements du véhicule



- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.

1. Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.

- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

2. Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (graphique orange).

e-SAVE (PHEV)

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules BEV).

- Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-SAVE**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réservoir (10 km, 20 km ou toute l'autonomie **Maximum**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km.

- Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **BEV** sur le sélecteur de mode.

Avertissement

- ! Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Présentation du système d'infodivertissement

Avertissement

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

MENU

(Selon version)

Par défaut, la barre de contrôle Edge affiche les raccourcis suivants.



À l'exception de l'écran d'accueil, les autres raccourcis peuvent être personnalisés. La liste suivante présente les options disponibles.



Écran Accueil



Menu audio



Menu du mur d'applications



Menu de navigation



Menu de téléphone



Menu Mirror Screen



Menu des réglages de climatisation



Menu du système avancé d'aide à la conduite (ADAS)



Menu de réglages



Menu Date et heure



Menu d'aide



Menu OK Peugeot

PEUGEOT I-CONNECT ADVANCED - PEUGEOT I-CONNECT

Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

Note

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- L'accouplement du smartphone au système en mode Bluetooth®.
- La connexion aux applications Apple CarPlay ou Android Auto.
- L'utilisation du smartphone.
- La modification des réglages et la configuration du système. Certaines fonctions ne sont pas accessibles pendant la conduite.

Note

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le Mode économie d'énergie, se reporter à la rubrique "Apprendre à connaître votre véhicule".

Note

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules électriques.

Avertissement

Avertissement La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.

En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes :
https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

PREMIERS PAS



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

Rotation : Réglage du volume sonore.

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

PROFILS

Paramétrage des profils



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut, vous pouvez personnaliser ses paramètres et rétablir ses valeurs d'origine. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



- Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



- Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

Note

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie « Over the Air ». Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque « mise du contact », lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur « Véhicule connecté » pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera

une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Mises à jour".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via le réseau Wi-Fi extérieur.

Avertissement

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

! L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

En revanche, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire par smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

PERSONNALISATION



- ▶ Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Personnalisation".

▶ Appuyer dans le champ "Affichage". Une page divisée en 2 parties s'affiche.

- ▶ Appuyer à tout moment sur le bouton pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



- ▶ Appuyer sur le crayon de la partie "Personnaliser l'écran tactile".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (ACCUEIL) apparaît.

Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- ▶ Pour ajouter un Widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



- ▶ Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- ▶ Sélectionner le Widget souhaité.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



- ▶ Pour ajouter une page, appuyer "Page" à gauche de l'écran.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné d'instruments



- ▶ Appuyer sur le crayon de la partie "Personnaliser les informations sur le conducteur".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.

Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- ▶ Pour ajouter un Widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



- ▶ Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- ▶ Sélectionner le Widget souhaité.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



- ▶ Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser i-Toggles

(selon équipement)

Afficher dans l'écran central la page dans laquelle la touche que l'on souhaite inclure est présente.

i Note

Les raccourcis permettent d'accéder à une application (page de climatisation, page de radio, etc.) ou lancer une action (température à 21°, appeler une personne sélectionnée dans son répertoire, etc.).



- ▶ Faire un appui long sur le raccourci à remplacer.

Un panneau s'affiche sur l'écran central avec tous les raccourcis encadrés et éligibles.

Une notification vous informe également de l'étape suivante à appliquer.

Selectionner le nouveau raccourci souhaité. Il sera dupliqué dans le i-Toggles et remplacera celui initialement sélectionné. Une notification en informe également l'utilisateur.



- Pour quitter cette fonction à tout moment, appuyer sur cette touche ou sur le bouton principal "Accueil".

CYBERSÉCURITÉ

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",

ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.



i Note

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par ex. coordonnées GPS).

i Note

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

i Note

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

i Note

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i Note

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour

l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

- ▶ Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



- ▶ Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

Ou



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".
- ▶ Sélectionner "Paramètres de confidentialité".
- ▶ Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.

La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".
- ▶ Dans la liste, sélectionner "Services connectés".



- ▶ Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

- ▶ Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.
- ▶ Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire.

Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Radio

CHOIX DES MÉDIAS



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

LECTURE D'UNE PISTE DE LECTURE



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".



- ▶ Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "Liste de lecture" ou "Bibliothèque".



Appui court : passage à la piste précédente / suivante

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

CHOIX DE LA FRÉQUENCE RADIO



► Appuyer sur l'application "Média".



► Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



► Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.



Note

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules BEV.

SÉLECTION D'UNE STATION RADIO



► Appuyer sur l'application "Média".



► Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



► Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



► Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



► Appuyer sur ce bouton.



► Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



► Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "Stations".



► Appuyer sur "Muet" pour désactiver / réactiver le son.



Avertissement

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Recherche automatique des stations radio

Par l'application "Média".



► Appuyer sur l'application "Média".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "Stations".

La recherche se fait automatiquement.



► Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Par l'application "Média".



► Appuyer sur l'application "**Média**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.

MÉMORISATION D'UNE STATION RADIO

Sélectionner une station.



► Appuyer sur l'application "**Média**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



► Appuyer sur la touche "**Favoris Radio**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



► Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

PARAMÈTRES AUDIO

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



► Appuyer sur l'application "**Média**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou

Par l'application "**Paramètres**"



► Appuyer sur l'application "**Para-mètres**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrier :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

ACTIVATION DES ANNONCES TRAFIC

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



► Appuyer sur l'application "**Média**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



► Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

STREAMING AUDIO

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, via port USB (type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Note

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

INFORMATIONS ET CONSEILS

Le système supporte les périphériques de stockage de masse, ou les appareils Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

Note

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Note

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : <https://www.peugeot.com/fr/oss-source-codes.html>

Système multimédia

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Note

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

Avertissement

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen® (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

COMMANDES AU VOLANT



Commande vocale : Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté en Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore. Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablissement le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant(appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel(appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté par Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes des favoris.

APPLICATIONS



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

**Note**

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.

**Aide**

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.

**Média**

Sélectionner une source sonore, une station de radio.

**Mirror Screen®**

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation (selon équipement)

Paramétrier le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales (selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système

**Téléphone**

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

**Paramètres**

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le Réseau cellulaire. Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système

À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.

COMMANDES VOCALES

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe,



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet « Assistant vocal ».



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (OK Peugeot)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "OK Peugeot".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.



Note

Assistant vocal/Utilisation des données. La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel

téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- ▶ Dire "OK Peugeot".

ou

- ▶ Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- ▶ Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

Avertissement

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "OK Peugeot".
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

- "**Augmenter la vitesse du ventilateur**"
- "**Allumer la climatisation**"
- "**J'ai trop chaud**"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

- "**J'aimerais écouter du Michael Jackson**"
- "**Passer à la radio**"
- "**Régler sur la fréquence 88,5**"

Note

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

- "**Rentrer à la maison**"
- "**Conduis-moi chez Gabrielle**"
- "**Rechercher un parking public à proximité**"

Note

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"**"Appeler le 0113 345 9869"****"Appeler Jonathan"****Note**

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : "Aucun appareil n'est connecté", et la session vocale est fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"**"Quel temps fait-il ce soir ?"****"Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"**

NAVIGATION

Avertissement**Attention**

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Écran d'accueil de la navigation (selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



Appuyer sur l'application "Navigation" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "Rechercher" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "Son activé", "Alertes uniquement", "Silencieux".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "Navigation" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "Rechercher" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "Aller au domicile" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Ajouter domicile".



Sélectionner "Aller au travail" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Mes lieux".



Sélectionner "Destinations récentes" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "Parcours actuel" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "Mes destinations" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorisées.



Sélectionner "Mes parcours" pour afficher les itinéraires préférés.



Selectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Selectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-services sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Selectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Selectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Selectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.



Note

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Planificateur d'itinéraire (BEV)

En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système recherche les bornes de recharge nécessaires au trajet à effectuer.

En fonction de l'avancement du trajet et de l'état de charge de la batterie de traction, le système met à jour en permanence les arrêts à effectuer pour la recharge.

EV Routing

Note

EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans encombre. Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.

Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour

parcourir tout le trajet, la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge. La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale. Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de conditions (disponibilité, détour), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.

À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

CONNECTIVITÉ

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple®Car-Play® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

Note

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

Avertissement

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

Note

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.

Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.

Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil

- ▶ Dans le menu Bluetooth® de l'appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Note

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil.
Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système

- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".
- ▶ Sélectionner "**Mes appareils**".
- ▶ Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :



- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).

Note

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès que le menu "Mes appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



► Sélectionner "Wi-Fi".



► Activer/Désactiver "Wi-Fi".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

! Avertissement

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Un niveau de chiffrement de WPA2, équivalent à un niveau national, est requis.

i Note

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

i Note

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou

Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Il est donc possible de déterminer si l'appareil doit être connecté à l'aide d'une connexion sans fil Bluetooth® ou d'une connexion sans fil Mirror Screen® à chaque démarrage du système, une fois le profil choisi.



► Appuyer sur l'application "Paramètres".



► Dans la liste, sélectionner "Connectivité".
► Sélectionner "Mes appareils" pour afficher la liste des appareils accouplés.



► Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

► Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "APPLIQUER".

Suppression d'un appareil



► Appuyer sur l'application "Paramètres".



► Dans la liste, sélectionner "Connectivité".
► Sélectionner "Mes appareils" pour afficher la liste des appareils accouplés.



► Appuyer sur ce bouton.

► Appuyer sur "SUPPRIMER".

► Confirmer en appuyant sur "OUI".

! Avertissement

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

MISE EN MIROIR DE L'ÉCRAN

i Note

À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par USB, soit par câble, soit en mode sans fil.

i Note

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®. En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Apple®CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Note

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®) ; se reporter à la section "**Apprendre à connaître votre véhicule**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



▶ Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".
▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "**Connexion Bluetooth®**").

Le système détecte si le smartphone est 11 compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



▶ Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



▶ Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

Note

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur le smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Réglages** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Note

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® ; se reporter à la section "**Apprendre à connaître votre véhicule**". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".
- ▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



- ▶ Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Android Auto**".
- ▶ Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

TÉLÉPHONE

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



- ▶ Faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



- ▶ faire un appui long...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel



Avertissement

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



- ▶ Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



- ▶ Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Appels".

Ou



...appuyer brièvement sur le bouton téléphone des commandes au volant.

▶ Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.



Note

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Contacts".

▶ Sélectionner le contact dans la liste proposée.



- ▶ Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones



Note

Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 en connexion Bluetooth®.
- ou
- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

RÉGLAGES

Paramétrage de l'affichage de l'écran



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Personnalisation".

Il est possible de paramétrier :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto).

- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrier :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



- Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.



- Appuyer sur la langue souhaitée.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.



Date et Heure automatiques est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.



- Appuyer sur "OK" pour valider.



- Appuyer sur la ligne "**Date**" puis régler la date.



- Appuyer sur "OK" pour valider.



- Sélectionner le format heure (12h/24h).



- Sélectionner le format date.



Note

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

AIDE



- Appuyer sur l'application "**Aide**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Applications tierces

FONCTIONNALITÉS

COMPLÉMENTAIRES

ACTIONNABLES À DISTANCE (PHEV, BEV)

(selon le pays de vente)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyPeugeot App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Réglage date et heure

- Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer de date et d'heure.

Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application **MyPeugeot App** dans le store correspondant au smartphone.
- ▶ Créer un compte.
- ▶ Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Note

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile. L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

CONNECT PLUS

i Note

Ce service est inclus pendant 6 mois à compter de la date de début de la garantie. L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après avoir créé son compte sur l'application **MyPeugeot App**, l'utilisateur doit installer Connect PLUS pour accéder aux services connectés. Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale. Après expiration de la période d'abonnement de 6 mois, accéder aux Services connectés Peugeot pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

CONNECT ONE

i Note

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

Procédure de démarrage

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR

Note

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative. La clé électronique est également détectée dans le coffre. En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur. En cas d'échec, se reporter à la rubrique « Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours ».

Démarrage et arrêt du moteur

Démarrage du moteur

Pour les véhicules à transmission automatique ou sélecteur de mode de conduite :

- ▶ Vérifier que le sélecteur de vitesses est en position de stationnement (P)
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée, et
- ▶ Appuyer sur le bouton **Start/Stop** et le relâcher

Arrêt du moteur

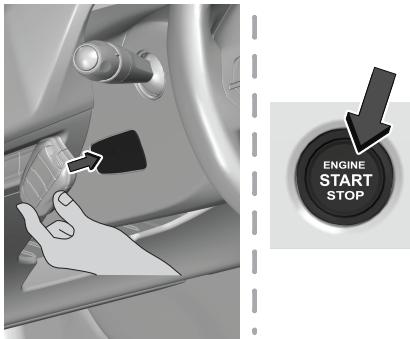
Note

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

- ▶ Vérifier que le véhicule est à l'arrêt, et

- ▶ Appuyer sur le bouton **Start/Stop** et le relâcher

Démarrage de secours



En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé :

- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule
- ▶ Démarrer le moteur normalement, comme indiqué précédemment

Avertissement

! Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné P.

Moteurs Diesel

Par basses températures et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "START/STOP" :

- ▶ Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "START/STOP" jusqu'au démarrage complet du moteur. Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche. Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Note

Moteurs à essence. Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Note

Moteurs hybrides 48 V

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

Note

En cas de calage du moteur, relâcher la pédale d'embrayage et l'enfoncer de nouveau à fond, le moteur redémarre automatiquement.

Démarrage des véhicules PHEV

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton "START/STOP".
- ▶ Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage du voyant "READY" qui signale l'activation du système PHEV (confirmée par un signal sonore).

Avertissement

! Pour sortir du mode **Parking**, attendre l'allumage du voyant **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Électrique**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence.

Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

Avertissement

! Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit.

Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

Démarrage/arrêt des véhicules BEV**Démarrage**

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
- ▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- ▶ Pied sur le frein, sélectionner le mode **D/B** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.
- Le voyant **READY** est éteint.

Note

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Mise du contact sans démarrer le moteur

Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Arrêt de secours

Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton START/STOP.

FONCTION AUTOMATIQUE STOP & START

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par ex : feux rouges, embouteillages).

Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Ou Accès direct aux Raccourcis des aides à la conduite.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Voyants associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.



Avertissement

Ouverture du capot

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



STOP & START SYSTEM



Avertissement

Conduite sur chaussée inondée. Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses automatique :** sélecteur de vitesses en mode D ou M, lorsque la pédale de frein est enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou quand le mode N est sélectionné, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Note

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

Note

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.

- Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ce cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.

Avertissement

Batterie de 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

MODE E-AUTO (HYBRIDE 48 V)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.

Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule supérieure à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

i Note

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

(mode e-Auto, selon la version)



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

i Note

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

BLOCAGE DU VOLANT**Avertissement**

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

Avertissement

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.

EPB est actif par défaut au démarrage du moteur.

**Désactivation du fonctionnement automatique du système EPB**

Dans certaines situations, comme par temps très froid ou en remorquage, il faut désactiver le fonctionnement automatique du système EPB.

- Démarrer le moteur
- Si le frein de stationnement est relâché, appliquer le frein de stationnement en tirant le commutateur (P).
- Retirer le pied de la pédale de frein
- Appuyer sur le commutateur pendant 10 à 15 secondes
- Relâcher le commutateur
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée
- Tirer le commutateur pendant deux secondes

Freins**FREIN DE STATIONNEMENT****Avertissement**

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est serré.



Le voyant s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement est serré.

Frein de stationnement électrique (EPB)

Le système de frein de stationnement électrique (EPB) effectue, en mode automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt



La désactivation du fonctionnement automatique du système EPB est confirmée par l'éclairage d'un voyant d'avertissement au centre d'information conducteur

► Arrêter le moteur

Lorsque la fonction automatique du système EPB est désactivée, le frein de stationnement électrique reste opérationnel, mais doit être serré et relâché manuellement.

Pour réactiver le mode automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

Stationnement du véhicule



Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (par exemple herbes sèches, feuilles mortes).

Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !



Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.



En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode P.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode P de la boîte de vitesses automatique.



Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

Voyant



Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "Frein de stationnement serré".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "Frein de stationnement desserré". Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.



En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas. Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.



Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Lorsque le contact est mis ou que le moteur tourne :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

i Note

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée. Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode **D**, **B** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

! Avertissement

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur

i Note

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i Note

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

! Avertissement

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

i Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, le mode P est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

i Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, avec le mode N engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode P.

Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.

- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.
- Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Freinage de secours

Avertissement

Le frein de secours ne doit être utilisé que dans des situations exceptionnelles (ex. : défaillance de la pédale de frein, malaise du conducteur, conduite accompagnée).

Dans ce contexte, le véhicule peut être freiné en tirant sur la commande du frein de stationnement électrique sans la relâcher. Le

freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours. En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de stationnement**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et DSC, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- ▶ Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein. Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

Ce système réduit la distance d'arrêt d'urgence en optimisant la pression de freinage. Il se

déclenche en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF (PHEV)

Utilisation du mode B

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

Avertissement

! La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

- ▶ Utiliser le bouton **B** du sélecteur de conduite pour activer/désactiver le mode.

Lorsque le mode est activé, D sur le combiné d'instruments est remplacé par B. L'état du mode n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Utilisation de la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

Note

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Avertissement

Dans certaines situations (batterie avec un niveau de charge élevé, températures extrêmes, utilisation prolongée du freinage régénératif, par exemple en cas de descente prolongée), l'intensité du freinage régénératif peut être temporairement limitée, ce qui entraîne une décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF (BEV)

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

Avertissement

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :

- + Réduit l'effet du freinage régénératif.
- Augmente l'effet du freinage régénératif.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de D.

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.

Note

Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.

Avertissement

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

Note

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Transmission

BOÎTE AUTOMATIQUE

Attention

Ne jamais appuyer en même temps sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Avertissement

Lorsque D (Marche avant) ou R (Marche arrière) est engagé, le véhicule commence à avancer ou reculer lentement dès que la pédale de frein est relâchée.

BOÎTE DE VITESSES

AUTOMATIQUE (EAT8/EDCS6/EDCS7)

Selon version, la boîte de vitesses automatique à 6, 7 ou 8 vitesses avec sélecteur impulsional est installée.

Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Véhicules ICE/MHEV



- P** Mode Stationnement
- R** Mode Marche arrière
- N** Mode Neutre
- D** Mode de conduite (automatique)
- M** Mode manuel (le changement de rapport est contrôlé manuellement)

Mode Stationnement P

Pour engager le mode Stationnement, appuyer sur le bouton **PP** lorsque le véhicule est à l'arrêt. En position **P**, les roues avant sont bloquées mécaniquement.

Pour désengager le mode Stationnement, enfoncez la pédale de frein et sélectionner le mode de conduite désiré. Le mode stationnement (**P**) s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h
- Le mode **N** (Neutre) a été sélectionné pendant une période prolongée

Mode manuel M

En mode manuel (**M**), les rapports peuvent être changés manuellement en utilisant les palettes du volant.

La position **M** ne peut être sélectionnée que lorsque le mode de conduite (**D**) est déjà engagé.

En mode Neutre **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Véhicules PHEV



P Mode Stationnement

R Mode Marche arrière

N Mode Neutre

D Mode de conduite (automatique)

B Mode Frein

Mode Stationnement P

Pour engager le mode Stationnement, appuyer sur le bouton **PP** lorsque le véhicule est à l'arrêt. En position **P**, les roues avant sont bloquées mécaniquement.

Pour désengager le mode Stationnement, enfoncez la pédale de frein et sélectionner le mode de conduite désiré. Le mode stationnement (**P**) s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h

- Le mode **N** (Neutre) a été sélectionné pendant une période prolongée

Mode Freinage B

En mode de freinage B, le relâchement de la pédale d'accélérateur réduit considérablement la vitesse du véhicule, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein.

La pédale de frein reste disponible pour un freinage brusque ou d'urgence si nécessaire. Pour activer le mode Freinage (**B**), placer le sélecteur en position **D** (marche avant), puis appuyer sur le bouton **B**.

Véhicules BEV



- P** Mode Stationnement
- R** Mode Marche arrière
- N** Mode Neutre
- D** Mode de conduite (automatique)

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Palettes de changement de vitesse

Selon version, le véhicule peut être équipé de palettes de changement de vitesse.

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport. Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



- Tirer et relâcher la palette + pour passer au rapport supérieur

- Tirer et relâcher la palette - pour passer au rapport inférieur

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

- P** Parking (stationnement)
- R** Reverse (marche arrière)
- N** Neutral (neutre)
- D1...8** Drive (marche avant automatique)
- B1...8** Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée
- M1...8** Marche avant manuelle

En roulage tout BEV, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Moteur électrique Cas particulier (hybride)

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, utilisé lors du premier démarrage, assure une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et assure l'assistance électrique du moteur essence.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée

- pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
 - Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

Note

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

R Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

Note

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Avertissement

À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

Avertissement

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

Pour les versions hybrides

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ("kick-down"). La boîte de vitesses rétrograde

automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

Note

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur.
- En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique D, ou vers l'avant pour passer la marche arrière R.
- Relâcher la pédale de frein.
- Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

Avertissement

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode P s'engage automatiquement et immédiatement.

Néanmoins, en mode N, le mode P s'engage après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode P est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné.

Dysfonctionnement de la boîte de vitesses



Ce voyant d'avertissement s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mph) en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode D se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode M n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné d'un message.

Avertissement

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE (BEV)



Sélecteur de mode de conduite avec fonction de freinage régénératif pour véhicules électriques.

Le sélecteur de mode de conduite gère le contrôle de traction en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

Il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P Mode Stationnement

R Mode Marche arrière

N Mode Neutre

D Mode de conduite (automatique)

Mode Stationnement P

Pour engager le mode Stationnement, appuyer sur le bouton **PP** lorsque le véhicule est à l'arrêt. En position **P**, les roues avant sont bloquées mécaniquement.

Pour désengager le mode Stationnement, enfoncez la pédale de frein et sélectionner le mode de conduite désiré. Le mode stationnement (**P**) s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h
- Le mode **N** (Neutre) a été sélectionné pendant une période prolongée

Mode automatique D

Trois niveaux de freinage régénératif peuvent être sélectionnés à l'aide des palettes du volant :



- Tirer la palette de gauche (-) pour augmenter la force de freinage
- Tirer la palette de à droite (+) pour diminution la force de freinage

Utilisez le niveau de freinage maximal lorsque vous conduisez :

- Sur des descentes raides
- Dans la neige profonde

- Sur les surfaces boueuses
- En cas d'arrêts/redémarrages fréquents

Le niveau freinage sélectionné est mémorisé à la coupure du contact.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement)

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D : Drive (marche avant automatique)

B : Brake (freinage régénératif activé).

Fonctionnement

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
 - Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
 - Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.

- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

ROUE LIBRE

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

Avertissement

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

Avertissement

Lorsque le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou d'un sélecteur de conduite, il est fortement recommandé de rester à l'intérieur du véhicule lorsque celui-ci est en roue libre.

Avec boîte de vitesses automatique ou sélecteur de mode de conduite et frein de stationnement électrique



Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsif et y rester.
- Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).
- Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.

Avertissement

Un message apparaît sur le tableau de bord pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le tableau de bord).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

Note

Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Modes de conduite

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande **MODE DE CONDUITE**.



À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

- Appuyer une fois sur le commutateur de **MODE DE CONDUITE** pour afficher le mode actuel au combiné d'instruments
- Chaque appui supplémentaire fera défiler les modes de conduite disponibles

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste indiqué sur le tableau de bord (hors mode **NORMAL**).

Le tableau suivant résume les modes de conduite disponibles pour chaque type de propulsion.

	ICE	Hybri-de 48 V	BEV	PHEV
Normal	oui	oui	oui	non
Éco	oui	oui	oui	non
Sport	oui	oui	oui	oui
Hybri-de	non	non	non	oui
Électri-que	non	non	non	oui
Manuel	oui	oui	non	non

POUR LES VERSIONS ICE OU HYBRIDES 48 V

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Dans le mode Normal, les paramètres sont réglés par défaut.

Le mode Normal est automatiquement réactivé à chaque mise du contact.

Pour les modèles BEV, pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage de l'habitacle sont réduits.

Éco

Selon version, ce mode réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement de :

- Réponse de la pédale d'accélérateur
- Comportement de la transmission automatique

- Indicateur de changement de vitesse En roue libre, le moteur reste au ralenti avec un frein moteur réduit.

Optimise également les fonctions de chauffage et de climatisation.

Pour les modèles BEV, pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage de l'habitacle sont réduits.

Sport

Les réglages du mode Sport permettent une conduite plus dynamique. Les paramètres dynamiques du véhicule (par exemple, la vitesse, la puissance) peuvent être affichés dans le centre d'informations du conducteur. Pour les modèles BEV, la puissance maximale du moteur électrique est activée pour améliorer les performances.

Pour les modèles PHEV, la puissance du moteur à combustion et celle du moteur électrique sont combinées. Quoi qu'il en soit, la conduite entièrement électrique est autorisée à des vitesses inférieures à 30 km/h.

Manuel

Mode **Manuel** permanent avec boîte de vitesses automatique.

Ce mode manuel est accessible avec le bouton **M** du sélecteur impulsif.

Pour effectuer le passage manuel des rapports à l'aide des palettes au volant.

Note

Mode Coasting

Selon version ou motorisation, avec une boîte de vitesses EAT8 et le sélecteur de vitesses en mode **D**, hors mode **Sport**, relâcher progressivement puis complètement

la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant. Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

POUR LES VERSIONS PHEV

À la mise du contact, le mode de conduite **BEV** est sélectionné par défaut.

BEV

Pour un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique.

La vitesse maximale est d'environ 135 km/h. Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **BEV**, le message "**Mode BEV actuellement indisponible**" apparaît au combiné d'instruments. Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybride**.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **BEV** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- Sélectionner un autre mode.

Note

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois),

un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

Avertissement

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **BEV** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode BEV indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors sur le tableau de bord. Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine. Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybride

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybride**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100 % BEV si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule.

L'énergie électrique vient en appui du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

POUR LES VERSIONS BEV

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Pour retrouver un couple et une puissance maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Éco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

Note

Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonceant à fond la pédale d'accélérateur.

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec un sélecteur de conduite et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

Gaz d'échappement

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Danger

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

- ▶ Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.
- ▶ Faire remédier à la cause du problème par un atelier.
- ▶ Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.

Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par l'allumage temporaire de ou , accompagné d'un message au centre d'information conducteur.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Note

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut

s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  ou  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.

Le produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Faire appel à l'assistance d'un atelier.

CATALYSEUR

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

Attention

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées sur les pages pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.

L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur.

Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de

continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant

COMPATIBILITÉ DES CARBURANTS



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7%, 10%, 20% et 30% d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

Avertissement

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

Note

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Diesel à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, la formation de paraffines dans les carburants diesel de type été pourrait empêcher le bon fonctionnement du moteur. Dans de telles conditions de chaleur, utiliser le carburant diesel de type hiver et remplir le réservoir de carburant à plus de 50 %.

À des températures inférieures à -15 °C, il vaut mieux garer le véhicule sous abri (garage chauffé) pour éviter les problèmes de démarrage.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

RAVITAILLEMENT

Capacité du réservoir : environ 52 litres (ICE ou Hybride 48 V) ou 40 litres (PHEV).

Niveau de réserve : environ 6 litres.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ **6 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la **panne**.

Pour plus d'informations sur la Panne de carburant (Diesel), se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Une petite flèche au niveau du voyant indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Avertissement

Stop&Start/Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en stand-by ; couper impérativement le contact.

Ravitaillement

Danger

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

Danger

Le carburant est inflammable et explosif. Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'éclatelles.

Si une odeur de carburant se dégage dans le véhicule, faire immédiatement remédier au problème par un atelier.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

Avertissement

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière gauche du véhicule.

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

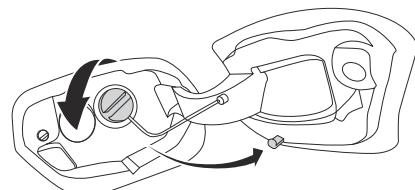
L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est tout à fait normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.

Pour ouvrir la trappe à carburant d'un PHEV, une phase de dépressurisation est nécessaire pour éviter l'émission de vapeurs de carburant. Cette opération peut prendre une minute.

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

► Arrêter impérativement le moteur.



► Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière centrale de la trappe pour l'ouvrir.

► Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).

► Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).

► Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet. Ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

► Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.

► Refermer la trappe à carburant.

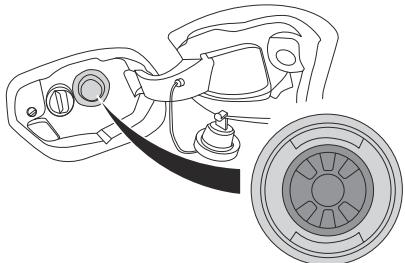
! Avertissement

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Appoint d'essence et de gazole

Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens anti-horaire.



Le bouchon de remplissage de carburant peut être fixé au crochet sur la trappe à carburant. Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.

Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe.

Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

! Avertissement

Nettoyer immédiatement le carburant qui a débordé.

Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire jusqu'au déclic. Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage

N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.

Les véhicules avec moteur diesel sont équipés d'un bouchon de remplissage spécifique.

Fonctionnement à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, certains produits diesel avec des mélanges de biodiesel peuvent se colmater, geler ou se gélifier, ce qui peut nuire au circuit d'alimentation en carburant. Le démarrage et le fonctionnement du moteur peuvent ne pas être corrects. À des températures ambiantes inférieures à 0 °C, utiliser du carburant diesel spécial hiver.

À des températures inférieures à -15 °C, il est recommandé de stationner le véhicule dans un garage chauffé.

Du carburant diesel de qualité arctique peut être utilisé pour des températures extrêmement basses, inférieures à -20 °C. L'utilisation de cette qualité de carburant par temps chaud ou pour des climats chauds n'est pas recommandée et peut faire caler le moteur, rendre le démarrage difficile ou endommager le circuit d'injection du carburant.

Détrompeur carburant (ICE)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Charge

CONSIGNES GÉNÉRALES

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

- Hybride 48 V
- PHEV
- BEV

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



! Avertissement

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Danger

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles de couleur violette et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite -

Risque de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Système haute tension

Danger

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.

Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

Danger

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhale les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

Danger

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Avertissement

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

Avertissement

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. S'éloigner du véhicule. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

Avertissement

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules hybrides 48 V

Circuit électrique

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Le circuit électrique du système hybride 48 V est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Batterie de traction

La batterie de traction de 48 V, de type Li-Ion (Lithium-Ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50 % du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité hybride 48 V et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située en dessous du siège avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

Note

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que

les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

Avertissement

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, Stellantis recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

Avertissement

Véhicule immobilisé plus de 1 mois.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie accessoire** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

Véhicules PHEV ou BEV - Recommandations spécifiques

Ces recommandations et informations spécifiques s'appliquent uniquement aux véhicules PHEV et BEV.

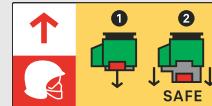
Elles présentent le boîtier de contrôle (mode 2) nécessaire pour effectuer la recharge standard à domicile.

Avertissement

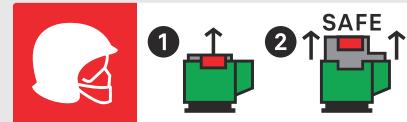
Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :

PHEV :



BEV :



Avertissement

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Attention

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.

- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

Attention

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.
Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Surchauffe



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un



message et d'un signal sonore, il convient de :

- Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- Couper le contact.
- Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Avertissement

Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

Avertissement

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de PEUGEOT sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement. En conformité avec les réglementations, PEUGEOT assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Précautions

Les véhicules PHEV ou BEV ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre. En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

Avertissement

En cas de doute

Charge domestique ou accélérée (mode 2 ou 3) : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide (Mode 4 ; Électrique) : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public.

Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

CIRCUIT DE CHARGE

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Danger

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

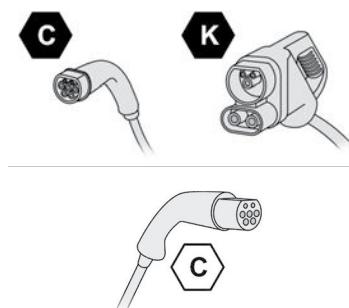
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles. Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants

pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
C sur le connecteur de charge (côté véhicule)		
Câble de charge Mode 3	Prise de boîtier de charge accélérée. 	Charge limitée à 32 A maximum par phase.
Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Boîtier de charge accélérée. 	

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré 	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum
Étiquette d'identification	Prise de type Green'Up	Charge limitée à 16 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge Mode 4 	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

Étiquettes d'identification K sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).

Note

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique. Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

Attention

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule. Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Attention

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

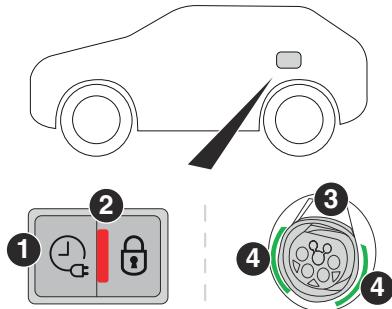
Trappe de charge

Selon le type de propulsion, une trappe de charge est disponible (PHEV, BEV) ou non applicable (Hybride 48 V, ICE).

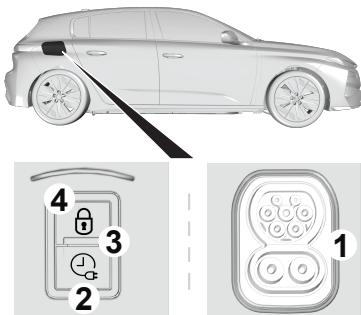
Avertissement

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser. Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Trappe de charge (PHEV)



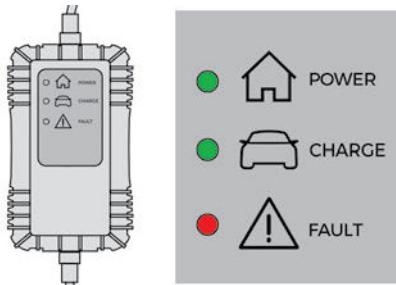
- Appui court : bouton d'activation de charge différée
Appui long : déverrouillage de la fiche si le véhicule est ouvert
- Voyant de verrouillage du pistolet dans le connecteur de charge.
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
- Connecteur de charge
- Guides lumineux

Trappe de charge (BEV)

1. Prises de charge
2. Appui court : bouton d'activation de charge différée
Appui long : déverrouillage de la fiche si le véhicule est ouvert
3. Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge

Tappe de charge - Touche couleur (PHEV, BEV)

État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge
Blanc clignotant	Initialisation de la charge
Bleu fixe	Charge différée
Vert clignotant	Charge
Vert fixe	Charge terminée
Rouge fixe	Dysfonctionnement

Boîtier de contrôle (mode 2)**POWER**

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

**CHARGE**

Vert clignotant : charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé.

Vert fixe : charge terminée.

**FAULT**

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement.
Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations

Consulter le Manuel d'utilisation avant de l'utiliser.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
3. Toujours utiliser une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : Ne pas exposer à des vapeurs.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque PEUGEOT.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
○	○	○		Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
(vert)	(vert)	(rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
(vert)	○	○		Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au véhicule électrique (VE) mais pas de charge en cours.
(vert)	(vert)	○		Branché à l'alimentation et au véhicule électrique (VE). Le VE est en charge ou en pré-conditionnement thermique.
(vert)	(vert)	○		Branché à l'alimentation et au véhicule électrique (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
○	○	(rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau avant la prochaine charge.
(vert)	(vert)	(rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.

PROCÉDURE DE CHARGE

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

Attention

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

Avertissement

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

Attention

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

Attention

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Branchez un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires** pour la procédure de débranchement des batteries.

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Attention

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Danger

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne larrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de

30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

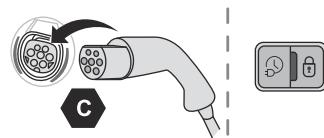
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle. Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Note

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée, mode 3



- Suivre les instructions d'utilisation du boîtier de charge accélérée..
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4

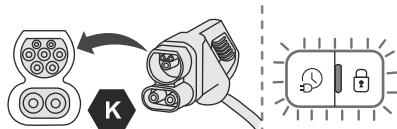
Note

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.
- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller**.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet de charge. Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Note

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

Note

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

CHARGE DIFFÉRÉE

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit. L'heure peut être modifiée.

Réglages



► Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.

► Définir l'heure de début de la charge.

► Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEU-GEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

LIMITEUR DE CHARGE DE LA BATTERIE

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule. Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

Note

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

Note

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.

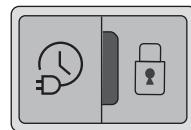


► Ouvrir l'application Énergie

► Aller à l'onglet Charge

► Activer la Limite de charge.

► Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



► Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe de charge pour activer la recharge différée (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Battery Care Mode

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge.

Pour charger au-delà de la limite par défaut de 80 %. La fonction Battery Care Mode permet de charger temporairement jusqu'à 100 %.

Après avoir atteint 100 %, le système rétablit automatiquement la limite de charge à 80 % pour optimiser la durée de vie de la batterie.

Note

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC.

► Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



► Verrouiller le véhicule.

► Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe de charge pour activer le système (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Désactivation

► Ouvrir l'application Énergie

► Aller à l'onglet Charge

► Désactiver la Limite de charge.

Attention

! Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Préservation de la capacité de la batterie

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger complètement.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de douze heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge entre 20 et 40 %.
- Limiter la charge rapide, car une utilisation fréquente peut accélérer l'usure de la batterie.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Dans la mesure du possible, éviter de charger le véhicule lorsque la température ambiante est extrêmement basse ou élevée (par exemple, en dessous de -10 °C ou au-dessus de +30 °C), en particulier lors d'une charge rapide.

Lorsque les températures sont basses, il est préférable de commencer la charge après un trajet de 20 minutes pour réchauffer la batterie.

En cas de températures élevées, préférer la recharge à l'ombre ou pendant les heures les plus fraîches.

- Si ce n'est pas absolument indispensable, ne pas utiliser la batterie haute tension comme source d'énergie (par exemple, pour des appareils externes)
- Éviter de recharger la batterie haute tension à l'aide d'un générateur externe.

Préconditionnement thermique de la batterie

La fonction de préconditionnement thermique de la batterie réchauffe la batterie haute tension à sa température de fonctionnement optimale, particulièrement utile par temps froid (par exemple en hiver). Pour de meilleurs résultats, activer le préconditionnement 30 à 45 minutes avant de commencer une session de charge de la batterie ou un long trajet.

Fuite de la batterie

Les dommages causés à la batterie haute tension peuvent entraîner des fuites de fluides ou de gaz toxiques, immédiatement ou à long terme. Pour garantir la sécurité, observer les précautions suivantes :

En cas d'accident ou d'incendie, toujours informer les pompiers et les services d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.

Si le niveau du liquide de refroidissement est trop bas, faire l'appoint et faire inspecter le véhicule par un atelier afin d'identifier et de résoudre la cause de la perte de liquide de refroidissement.

Avertissement

Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.

Avertissement



Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

PRÉCONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.

Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

Note

Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30%, le préconditionnement n'est pas disponible.

Note

L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.



► Ouvrir l'application Énergie.

► Aller dans l'onglet Charge.

► Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

Note

Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)

Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché et que la batterie est chargée à plus de 80%, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédefinies avant de prendre le départ.

Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

Plug & Charge

Plug&Charge est spécifique aux modèles BEV. Cette fonction permet l'authentification et le paiement automatiques lorsque le véhicule est connecté à une borne de recharge compatible. Fonctionnalités (basées sur le modèle du véhicule) :

- **Mode de paiement automatique pour les événements de recharge**, le véhicule autorise et traite les paiements sans intervention de l'utilisateur.
- **Possibilité pour l'utilisateur d'activer et de désactiver la fonction**, le client a un contrôle total sur les paramètres de Plug&Charge.
- **Examen de toutes les transactions de recharge**, possibilité d'accéder à l'historique détaillé de la session de recharge.
- **Expérience client à bord et à l'extérieur**, un système entièrement intégré à travers les affichages à bord des véhicules et les plates-formes numériques externes, garantit un parcours de recharge sans faille.

VEHICLE TO LOAD (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

Avertissement

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut entraîner un risque d'électrocution ou d'incendie.

Avertissement

L'appareil est résistant à l'eau, mais son utilisation par temps humide risque d'endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L n'est pas protégé contre l'immersion.

Note

Le fait de charger des appareils externes via le port de charge du véhicule abaissera le niveau de charge de la batterie haute tension.

Note

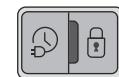
Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

- Appuyer sur la trappe du port de charge pour l'ouvrir.



- Connecter l'adaptateur V2L au port de charge.
- Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- Lorsque le voyant de l'adaptateur est allumé en vert fixe, connecter l'adaptateur et le périphérique externe.



clignote en vert lorsque l'appareil externe est en cours de chargement. Une page dédiée s'affiche sur l'écran tactile.

Désactivation

- Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter le chargement de l'appareil externe.
- Débrancher l'appareil externe.
- Déconnecter l'adaptateur.
- Fermer le volet du port de charge en appuyant fermement pour le verrouiller correctement.

Chargement du véhicule

BARRES DE TOIT

Avertissement

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Avertissement

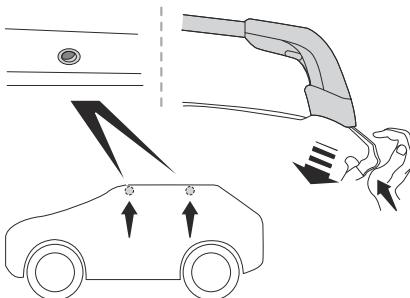
Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose directe sur pavillon

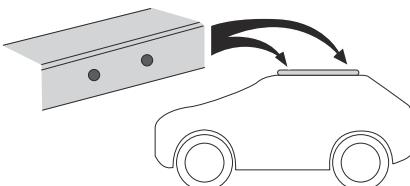


Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.

Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Pose sur barres longitudinales (SW)



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

Avertissement

Recommendations

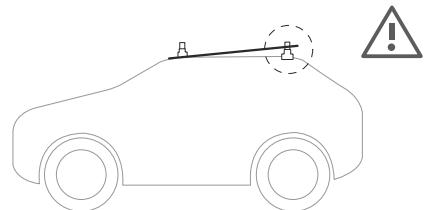
Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.



Avertissement

Toit ouvrant

Ne pas ouvrir le toit ouvrant lors de l'utilisation des barres de toit - Risque de détérioration importante !

MODE DÉLESTAGE

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

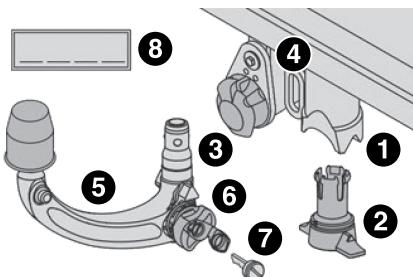
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Traction d'une remorque

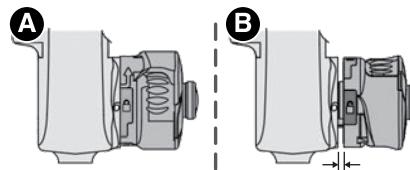
DISPOSITIF D'ATTELAGE

Aucun outil n'est nécessaire pour installer ou retirer ce dispositif de remorquage d'origine.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement

4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A. **Position verrouillée** (repère vert en face du repère blanc) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B. **Position déverrouillée** (repère rouge en face du repère blanc) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

Note

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position A).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

Avertissement

Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Toujours respecter la charge maximale autorisée sur le dispositif de remorquage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se décrocher du véhicule - risque d'accident !

Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

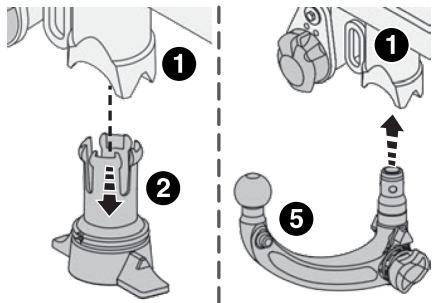
Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

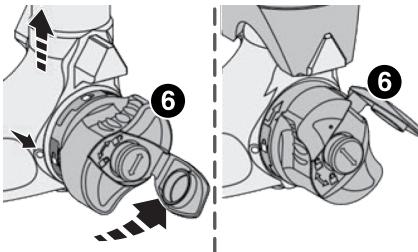
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en rouleant.

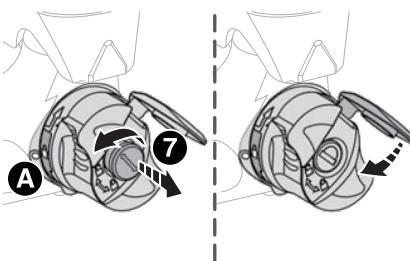
Montage de la rotule



- Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.
- Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.

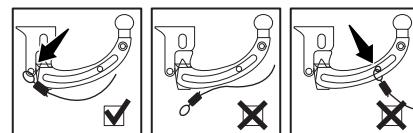
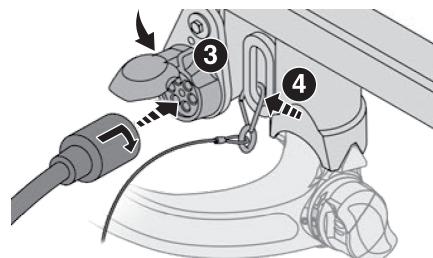


- La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



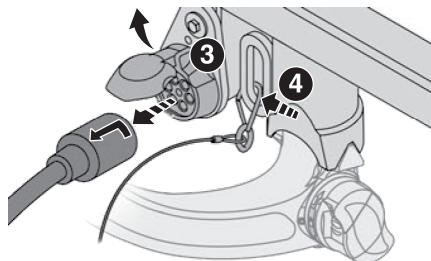
- Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).
- Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.

- Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.

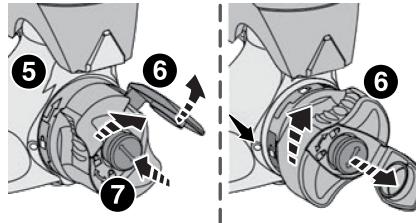


- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.
- Abaisser la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
- Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

Démontage de la rotule

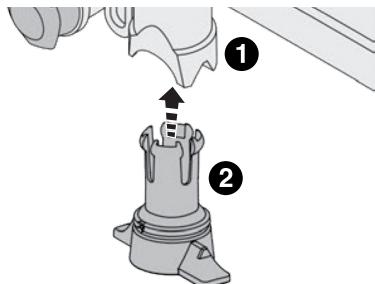


- ▶ Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
- ▶ Basculer la prise de raccordement **3** dans la position la plus haute pour la ranger.
- ▶ Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
- ▶ Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- ▶ Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.



- ▶ Relever le capuchon pour accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure **7**.
- ▶ Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
- ▶ Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.

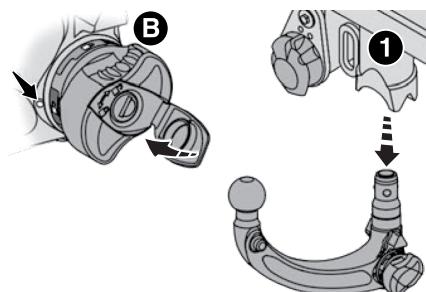
- ▶ Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
- ▶ Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **B**).

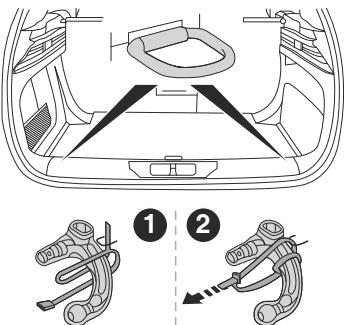


- ▶ Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.
- ▶ Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Rangement

Il est conseillé de suivre cette procédure sur les versions dont le coffre n'a pas de rangement dédié.





Attacher la rotule à l'anneau de coffre au moyen d'une sangle. Faire 2 boucles avec la sangle autour de la rotule, puis faire passer la sangle dans l'anneau.

RECOMMANDATION DE REMORQUAGE

Avertissement

Pour les véhicules hybrides (48 V) utilisées en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé (80 kg) sans toutefois le dépasser. La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

Note

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par PEUGEOT. Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié. En cas de montage hors réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.

Important : avec un hayon motorisé et sa fonction Accès mains-libres, en cas d'installation d'un dispositif d'attelage hors Réseau, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié pour effectuer le recalibrage du système de détection - Risque de dysfonctionnement de la fonction Accès mains-libres au hayon. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

Avertissement

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par exemple porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.

- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

Avertissement

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Avertissement

Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres Accès mains libres au hayon (Accès bras chargés)

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Avertissement

Véhicules BEV

Un véhicule BEV peut être équipé d'un dispositif d'attelage.

Il est toutefois impossible de tracter une remorque ou une caravane.

N'utiliser le dispositif d'attelage que pour installer un porte-vélos.
Le poids maximum autorisé est de 75 kg (y compris le poids du porte-vélos).

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.
Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

Note

Intervention sur le dispositif d'attelage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils de conduite

IMPORTANT !

Avertissement

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.

Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone.

Danger d'intoxication et de mort !

Avertissement

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement

et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

Avertissement

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Avertissement

Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

Avertissement

Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (par exemple : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route.

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

Avertissement

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

Avertissement

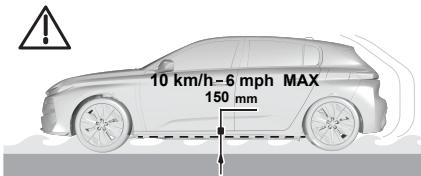
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position N ou P (selon équipement).

Avertissement

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

► Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.

► Désactiver la fonction Stop & Start.

- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Bruit (BEV)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement immédiat du véhicule. Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.

- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule. Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres aux véhicules BEV tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Remorquage

Avertissement

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

Note

Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

Avertissement

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

Note

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i Note

Si un dispositif d'attelage PEUGEOT d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- ▶ Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- ▶ Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage simultané de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Informations générales

OBLIGATIONS LÉGALES

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.
- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

! Avertissement

Les systèmes d'aide au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et ne remplacent en aucun cas l'attention du conducteur.

Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule. En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

i Note

Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran d'infodivertissement que jusqu'à la remise sous contact suivante. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

BEV

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

i Note

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Note

Aides à la conduite. Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i Note

Aides à la manœuvre. Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Informations affichées Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.

! Avertissement

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes

adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars.

Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



Avertissement

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

Note

Autres caméras. Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Avertissement

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par exemple camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Note

Entretien. Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Avertissement

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.

- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Note

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Capteurs de détection

VOLANT AVEC DÉTECTION DE PRÉSENCE DES MAINS

(Avec Drive Assist Plus 2.0)

Selon version

i Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction du conducteur.

Il est proscrit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

! **Avertissement**

Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre. Toute utilisation d'un système intégré à Drive Assist Plus 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.

Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système Aide au maintien de la position dans la voie avec Drive Assist Plus.

i Note

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :

- Le volant est recouvert par une quelconque protection.
- Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, Drive Assist Plus 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

! **Avertissement**

L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

RACCOURCIS DES AIDES À LA CONDUITE

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**. Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par ex. Stop & Start, Aide au maintien au centre de la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



- ▶ Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :
 - ▶ Symbole plein : la fonction est ajoutée aux raccourcis.
 - ▶ Symbole vide : la fonction est supprimée des raccourcis.
- ▶ Vérifier le changement dans l'onglet "Raccourcis".



- ▶ Appuyer sur le bouton (2) ; le contenu est identique à celui de l'onglet **Raccourcis**.

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



- ▶ Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.

- ▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.

- ▶ Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (par exemple Aide au maintien dans la voie, Alerte attention conducteur par caméra).



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



- ▶ Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné d'instruments.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Système d'aide à la régulation de vitesse

LIMITEUR DE VITESSE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

 Ce limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne). La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle. La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

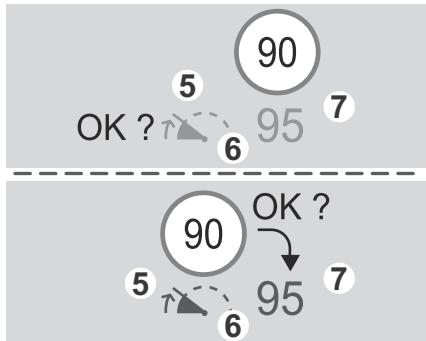
Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur (1) pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur (2) ou (4) OK pour mettre en marche le limiteur (vert).

- ▶ Un nouvel appui sur (2) permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

Note

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (3) pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (3) pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur (4) OK pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur (4) OK. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur (4) OK pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle

valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

Avertissement

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Éteint

- ▶ Appuyer sur (1) : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

RÉGULATEUR DE VITESSE

i Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Régulateur de vitesse - Recommandations particulières

! Avertissement

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite. Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de forte descente, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de forte montée ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

i Note

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redouble fixe).



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

! Avertissement

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinuose ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

i Note

La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i Note

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

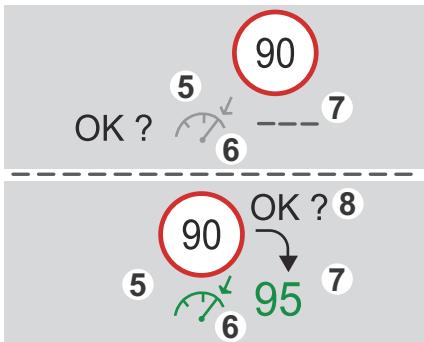
Commandes au volant



1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode régulateur

6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la régulation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur le bouton (1) pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Appuyer sur (3) vers le haut / vers le bas ou sur (4) OK pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- ▶ L'appui sur le bouton (2) permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- ▶ En appuyant à nouveau sur (2) , (3) ou (4) OK, le régulateur de vitesse (vert) est réactivé.

Note

Le fonctionnement du Cruise control est aussi momentanément interrompu (pause) :

- par appui sur la pédale de frein
- automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC)
- par passage au point mort ou engagement de la marche arrière
- par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes

- par utilisation du frein de stationnement électrique

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (3) pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (3) pour augmenter / diminuer.

Avertissement

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (3) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Avertissement

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

- Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur (4) OK pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

- **Après avoir dépassé le panneau :**

- Appuyer sur (4) OK. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (4) OK pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Éteint

- Appuyer sur (1) : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DRIVE ASSIST PLUS

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique et avec sélecteur de mode de conduite.

Ce système règle automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'assistance au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur le **régulateur de vitesse adaptatif** et l'**assistance au maintien de voie**, reportez-vous aux rubriques correspondantes.

Avertissement

- ! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et

le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

Avertissement

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode DRIVE ASSIST PLUS au combiné d'instruments.

- Après quelques secondes, le mode DRIVE ASSIST PLUS est sélectionné. La mini-vue

des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode OFF au combiné d'instruments.

- Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche OK.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions

météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h (68 mph) au lieu de 130 km/h (81 mph)).

i Note

Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse**, ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

DRIVE ASSIST PLUS 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- Drive Assist Plus avec régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au maintien au centre de la voie.
- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.

La disponibilité du système dépend du pays de circulation.

Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système

☛ Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

► Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Drive Assist**.

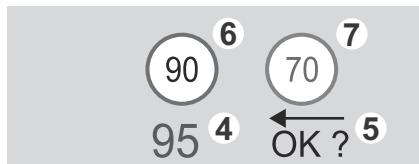
L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Préconisation de vitesse de consigne

Avec le système DRIVE ASSIST 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.

Une fois mémorisée :

- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.



RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédent (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur.

Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

! Avertissement

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Avertissement

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

i Note

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

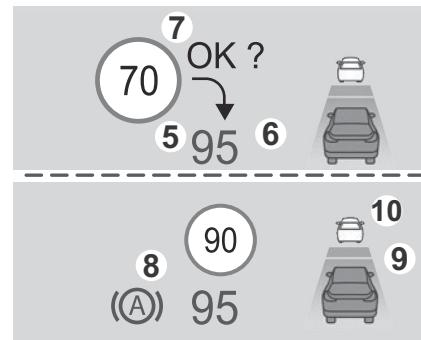
Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système DRIVE ASSIST (selon version)
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)
3. Augmentation/diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé) Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé) Affichage et configuration du réglage inter-véhicules
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
8. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Selection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur (1) jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.
- Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, la vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur (4) **OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h (19 mph)) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (3) pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (3) pour augmenter / diminuer.

Avertissement

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (3) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

- Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur (4) OK pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

- Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur (4) OK. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur (4) OK pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance de la régulation de vitesse

- ▶ Appuyer sur (2) II ou sur la **pédale de frein**. Le symbole " II" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 10 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.
- ▶ Appuyer sur (2) II ou (4) OK pour relancer la régulation.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur (2) II ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

Note

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

Avertissement

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- ▶ Appuyer sur (4) OK pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

Avertissement

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur (3) pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération

est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

- ▶ Appuyer successivement sur (1)  jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

Note

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

  (gris)	Régulateur sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
  (gris)	Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
  (gris) / (gris)	Régulateur en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.

  (gris) / (gris)	Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
  (vert)/(vert)	Régulateur actif, véhicule détecté.
  (vert) / (gris)	Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



"Reprenez le contrôle"

- ▶ Freiner ou accélérer, selon le contexte.



"Reprenez le contrôle"

- ▶ **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule** : le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadéquées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert)/(vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement. Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur (2)  pour repartir.

Note

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

Avertissement

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

Avertissement

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système. Le conducteur doit surveiller son environnement.

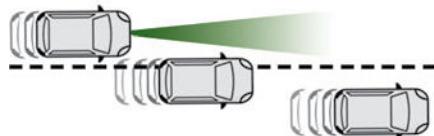
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

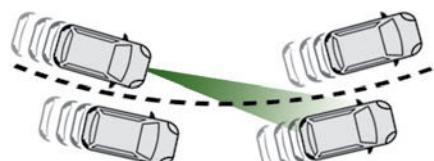
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par exemple embouteillage, panne).

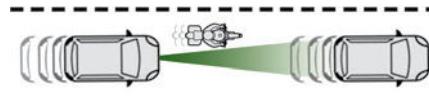


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

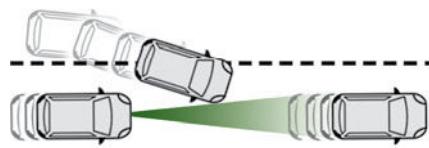


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

Avertissement

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

Avertissement

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Avertissement

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Un feu de stop ne fonctionne pas.

Avertissement

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.

L'allumage de ce voyant , accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système anti-collision

i Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système anti-collision :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

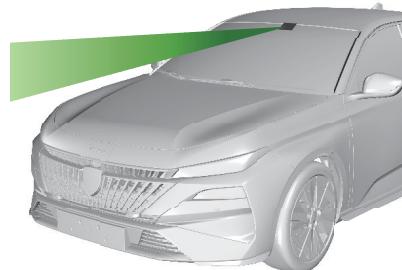
i Note

Le système prend également en compte les motocyclistes.

Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Le système comprend les fonctions suivantes :

- Alerte Risque Collision
- Aide au freinage d'urgence intelligent (iEBA)
- Frein de sécurité actif, également appelé freinage d'urgence automatique (AEB)



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Avertissement

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Note

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Système de freinage en état de fonctionnement.

- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinuées.

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Note

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.

Après une forte collision (par exemple, avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers (par exemple des autocollants).
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers (par exemple des autocollants).
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- En virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Route mouillée réfléchissant les éclairages.
- Véhicules proches à l'avant.

- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

Note

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

Avertissement

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Note

À des vitesses inférieures à 50 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Le freinage automatique d'urgence peut réduire la vitesse d'un maximum de 50 km/h.

ALERTE RISQUE DE COLLISION

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

► Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.



Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

(orange)
Le message "Véhicule proche" s'affiche.



Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

(rouge)
Le message "Freiner !" s'affiche.

i Note

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

i Note

En cas de sélection de "Loin" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela accroît la sécurité mais augmente également le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

! Attention

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et

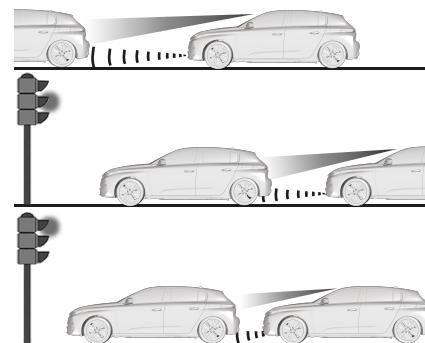
attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE INTELLIGENT (iEBA)

L'iEBA augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.

L'intervention de l'iEBA n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

FREINAGE DE SÉCURITÉ ACTIF



Cette fonction, également appelée "Active Safety Brake", (AEB) intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i Note

À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.

Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h (50 mph) lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h, lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

Ce voyant clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si

le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

i Note

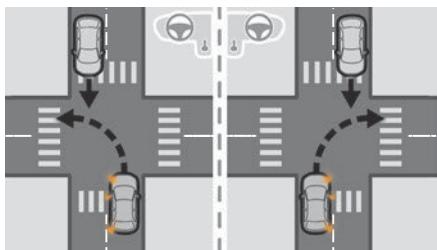
À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Note

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Scénarios d'intersections

Intersection avec un autre véhicule



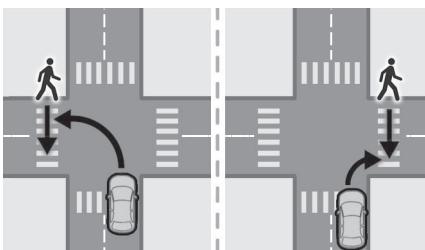
Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venu en sens inverse si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.

- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 et 15 mph).
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Le système prend également en compte les motocyclistes et peut réagir en conséquence.

Intersection avec un piéton



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h (5 mph et 15 mph).

Le système prend également en compte les cyclistes et peut réagir en conséquence.

Désactivation / Activation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être désactivé dans le menu ADAS

Selon version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt.



Le système peut être désactivé dans le menu ADAS

Dysfonctionnement

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message

"Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire" si le système d'avertissement sonore est en panne. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

En cas de dysfonctionnement, ce voyant  s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

  Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

  Ces voyants s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antipatinage des roues (ASR) et Contrôle dynamique de stabilité (CDS)
- Frein de sécurité post-collision (PCSB)
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSA)

ANTIPATINAGE DES ROUES (ASR) / CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement du voyant  au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourré, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au

combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h (31 mph). La réactivation est manuelle en dessous de 50 km/h (31 mph).

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

SYSTÈME DE FREINAGE POST-COLLISION (PCBS)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique post-collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.

Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique post-collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de passer outre le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.

- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, l'un de ces voyants  s'allume fixement au combiné d'instruments, accompagné du voyant Service , d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

CONTRÔLE DE STABILITÉ DE LA REMORQUE (TSA)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embardée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 et 160 km/h (37 et 99 mph).

 Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique **Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables** ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment ! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

! Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, tels que l'utilisation d'une remorque dans des conditions d'utilisation inadaptées (par exemple, charge excessive, poids sur flèche dépassé, pneus usés ou sous-gonflés, système de freinage défectueux) ou la conduite à une vitesse excessive.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Système d'aide à la performance de freinage

L'assistance au freinage comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)
- Assistance au freinage d'urgence (EBA)

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS) / RÉPARTITEUR DE FREINAGE ÉLECTRONIQUE (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

L'EBFD gère la pression de freinage générale sur chaque roue.

- En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.

Note

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins STOP et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE (EBA)

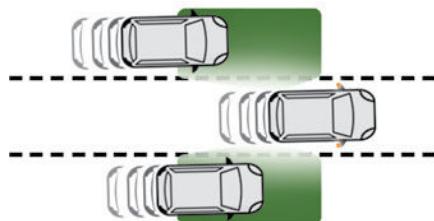
Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM)

Avertissement

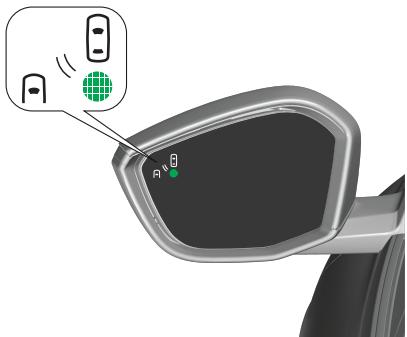
Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

Note

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant d'avertissement apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système, le cas échéant.

Note

Le système ne peut pas être désactivé manuellement.

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par PEUGEOT.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par ex. véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

Avertissement

Il est possible que les avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tard ou semblent injustifiés.

Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce voyant  s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Note

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien dans la voie

AIDE AU POSITIONNEMENT DANS LA VOIE (LPA)

Note

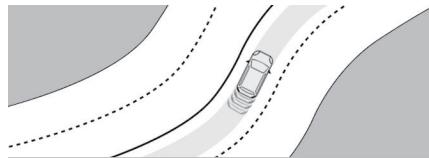
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Avertissement

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

L'aide au maintien de la position dans la voie est une amélioration du système d'aide au maintien de trajectoire.

Le système activé repère les marquages de la voie à l'aide de la caméra placée en haut du pare-brise. Il dirige le véhicule à l'intérieur de la voie détectée. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



La position actuelle du véhicule dans la voie est ainsi maintenue.

Cette position n'est pas nécessairement au centre de la voie.

Lorsque le véhicule se déplace à sur le bord extérieur de la voie, le système corrige en douceur la trajectoire vers le centre de la voie actuelle lorsqu'une vitesse déterminée a été dépassée.

Le conducteur remarque à nouveau un mouvement de rotation du volant.

La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Lorsque le véhicule est dirigé par le système, s'allume en vert au combiné. Toutefois, le contrôle du véhicule peut être repris à tout moment par le conducteur.

Le conducteur doit donc exercer une force supplémentaire pour tourner le volant.

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas assez fermement le volant, il déclenche une série d'alertes progressives.

En cas d'interruption prolongée, le système est désactivé.

Le système doit être réactivé par le conducteur. L'aide au maintien dans la voie fonctionne uniquement avec le régulateur de vitesse adaptatif.

Activation / Désactivation

Activation

Appuyer plusieurs fois sur jusqu'à ce que le mode d'aide à la conduite soit sélectionné. L'écran d'aide à la conduite s'affiche au combiné.

Désactivation

Appuyer plusieurs fois sur jusqu'à ce que le mode pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Mise en pause / suspension du système

Note

En utilisant le changement de voie semi-automatique, l'activation des feux de direction déclenche une manœuvre semi-automatique de changement de voie.

L'assistance au maintien de trajectoire avancée peut être mise en pause ou suspendue dans les situations suivantes :

- Le contrôle de stabilité dynamique fonctionne ou a été désactivé.
- Au moins un des marquages de voie n'est pas détecté par le système pendant plusieurs secondes. Le système se réactive lorsque les conditions de fonctionnement sont rétablies.

- Le conducteur actionne les feux de direction et tourne le volant.
- En conduisant hors des limites de la voie.
- Le volant est tenu trop serré ou tourné trop de manière dynamique.
- La pédale de frein ou la pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est mis en pause.
- La route est trop étroite ou trop large.
- L'accélération latérale dans les virages est trop élevée.

Note

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.

Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'à ce que le système intervienne. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage peut intervenir automatiquement. Le système s'adapte à la nouvelle position définie.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
 ou 	 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. Drive Assist Plus désactivé.
 ou OK	 (vert)/(vert)	Régulateur actif. Drive Assist Plus désactivé.
	 (vert)/(vert)	Drive Assist Plus activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant)
	 (gris) / (gris)	Drive Assist Plus mis en pause par le conducteur.
 ou OK	 (vert) / (gris)	Drive Assist Plus en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
 ou 	 (gris) / (gris)	Drive Assist Plus suspendu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en orange) + signal sonore faible	Perte imminente de l'aide au maintien dans la voie
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en rouge) + signal sonore haut	Perte de l'aide au maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement. Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

Avertissement

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur

la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels. Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté. La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie. Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant. L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, le voyant de Service  et ce symbole (orange) s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque fois que le moteur électrique est prêt ou qu'il est mis en marche.

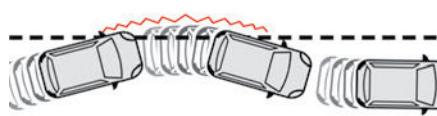
Avertissement

Le système informera le conducteur avec un message et une sonnerie si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 40 mph et 112 mph (65 km/h et 180 km/h).

- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

Avertissement

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Ce voyant  clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.

Note

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période. Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné d'instruments avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Conduite sur route vallonnées.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

Avertissement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).

- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encaressée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinuueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile ou par accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments. Il est éteint si le système est activé.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

CHANGEMENT DE VOIE SEMI-AUTOMATIQUE (SALC)

(Selon version)
(Avec Drive Assist Plus 2.0)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie.

Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

Avertissement

! Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur. Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

! Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant. Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

Pour que le système soit actif, deux conditions doivent être remplies :

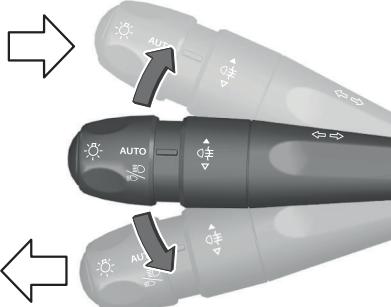
- Drive Assist 2.0 doit être activé dans l'onglet Fonctions de l'application ADAS.
- SALC doit être sélectionné en appuyant successivement sur le bouton ASSIST du volant jusqu'à ce que Drive Assist 2.0 soit sélectionné.

Une fois que SALC est actif et si la route sur laquelle le véhicule roule est éligible, SALC autorisera le dépassement automatique.

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- Drive Assist Plus 2.0. activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 40 mph et 112 mph (65 km/h et 180 km/h).

Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur la pédale de frein.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Demande de changement de voie autorisée

À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires sont remplies, le message "OK?" s'affiche sur le tableau de bord.



- Après avoir vérifié les alentours, appuyer sur (2) OK pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie.

Le message "**Rester attentif**" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main. Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

i Note

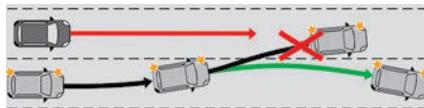
Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

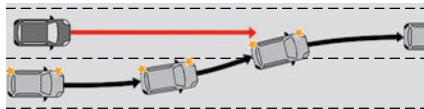
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



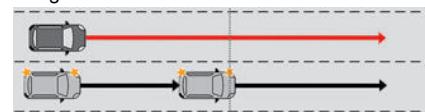
Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit alors que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné d'instruments et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur (2) OK., si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné d'instruments.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

Affichage	Commentaire
 (gris)/(gris)/(gris)/(gris)	Système en attente de sélection.
 (gris clignotant)/(vert)/(vert)/(vert) (bleu)	Demande de sélection du système.
 (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Système sélectionné.
 "Restez attentif" (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Demande de confirmation pour une manœuvre de changement de voie.
 (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
 (gris)/(orange)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur (2) OK.



(orange)

"Changement de voie interrompu : Restez dans la voie"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.



(bleu)

"Changement de voie annulé"

Poursuite du fonctionnement des systèmes :
Aide au maintien au centre de la voie et
Régulateur de vitesse adaptatif.
ou

Interruption à l'initiative du conducteur.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets

sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).

- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

! Avertissement

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

! Avertissement

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

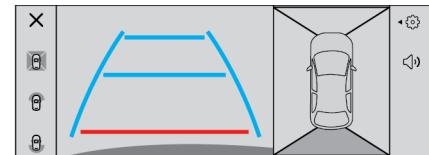
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

VISION PANORAMIQUE

i Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet de visionner sur la tablette tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Differentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

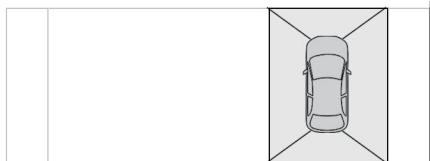
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

Note

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Note

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant

s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuel

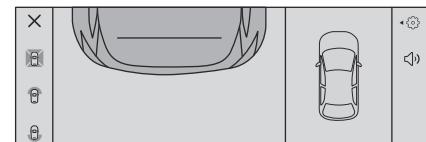


► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

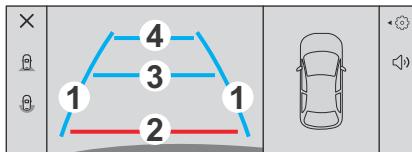
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge (2) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) (3) et (4), respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique

La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes. Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète. Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du véhicule (par ex. trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).

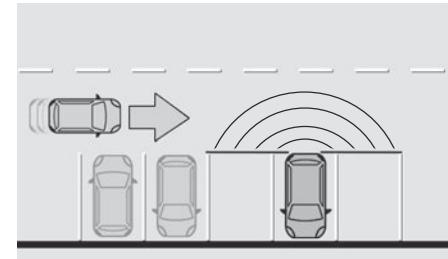


- Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

La zone sélectionnée passe en jaune et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran. Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

ALERTE DE TRAFIC ARRIÈRE**Note**

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h, ce système avertit de l'approche d'obstacles (par ex. piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.

Le système détecte les obstacles en mouvement à plus de 3 km/h à une distance maximale de 40 m.

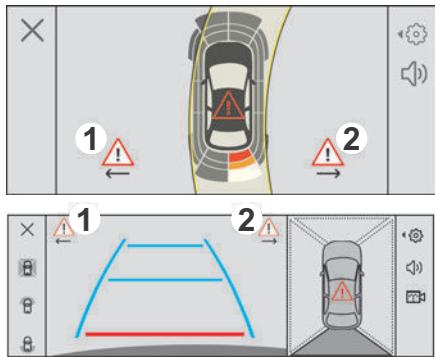
Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Visiopark 1 ou Visiopark 3 (selon version).

Pour plus d'informations sur les **capteurs de stationnement**, la **télécaméra arrière** ou la **vision panoramique**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Avertissement

! Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole 1 ou 2 clignote à l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Visiopark 1 ou Visiopark 3 (selon version).

Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.

⚠️ An obstacle is approaching in the zone of the rear dead angle on the right / left rear or both sides of the vehicle. In case of malfunction of these functions of visual display, of the touch screen, or if the driver disables the views of these functions on the touch screen, the detection of an obstacle approaching is always signaled by a sound signal when the vehicle is reversed.

Activation / Désactivation

ⓘ Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile. L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (par ex. boue, givre, neige), pose d'autocollants.

Avertissement

⚠️ Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Avertissement

⚠️ En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce message apparaît au combiné d'instruments "Capteur d'aide au stationnement occulté" :

Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation

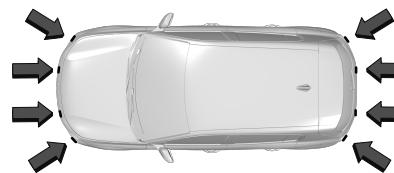
Si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

CAPTEURS DE STATIONNEMENT

Note

ⓘ Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible lorsque la marche arrière est enclenchée.

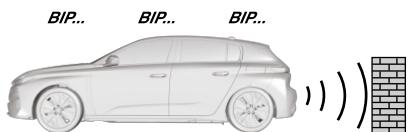
Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

i Note

Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

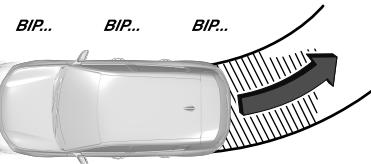
Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Aide sonore



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle. Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.

Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

i Note

Réglage du signal sonore de détection



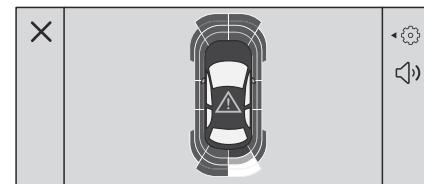
L'appui sur cette touche ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablissement le signal sonore.

Un message s'affiche pour indiquer que le signal sonore est temporairement coupé.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné ; orange : proche ; rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

i Note

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



Appuyer sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.

Ce voyant d'avertissement clignote lors de la détection d'un obstacle au tableau de bord.

i Note

Couper l'assistance sonore / Fermer l'assistance visuelle

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le témoin continue de clignoter sur le tableau de bord.

Capteurs de stationnement avant

En complément les capteurs stationnement arrière, les capteurs de stationnement avant se déclenchent lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Note

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore s'active automatiquement à chaque fois que le véhicule recule.

Note

Le système ne peut pas être désactivé.

Selon version, à l'aide du bouton de la console centrale et/ou dans l'application **ADAS** de l'écran tactile

Le voyant est allumé lorsque le signal sonore est désactivé.



Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Note

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

Note

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Dysfonctionnement

Note

En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

Avertissement

En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.



En cas de dysfonctionnement momentané (par ex. déclenchement imprévisible dû à des bruits extérieurs ou autres interférences), ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

En cas de dysfonctionnement permanent, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message (bip long).

En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote environ 10 secondes au passage de la marche arrière.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

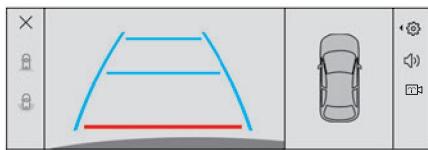
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

TÉLÉCAMÉRA ARRIÈRE (RVC)

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

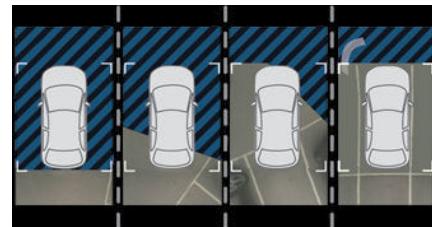
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité.

Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Note

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

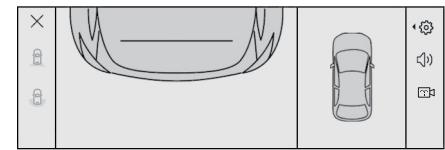
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à

l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

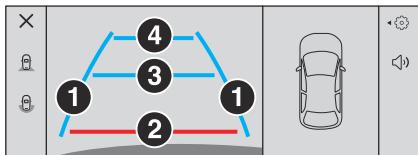
Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard

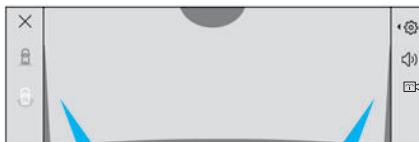


La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes bleues (1) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge (2) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (3) et (4), respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

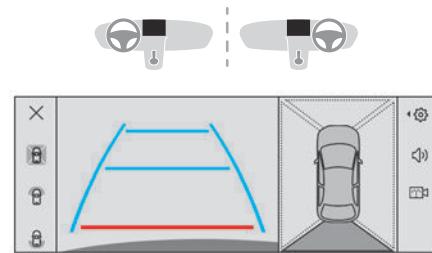
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

VISION PANORAMIQUE

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule. En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

Note

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Note

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h (10 mph), la vision avant s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Manuel



► Dans l'application ADAS de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.

- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle à une distance proche lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Selon version, elle peut être activée/désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

► Sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**, puis son menu de réglage.

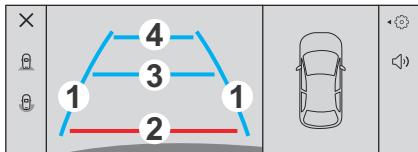
Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) 1 représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

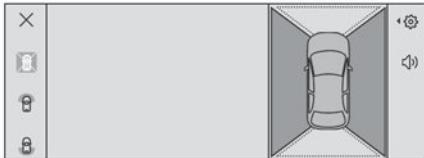
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du

véhicule (par ex. trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).



► Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

Le contour de la zone sélectionnée est affiché en lignes pleines et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Système de détection de perte d'attention du conducteur



Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Avertissement

! En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation ou désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact. Pour éviter toute opération indésirable, le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lorsque la roue de secours de type "galette" est montée.
- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Conduite hors route.
- Conduite sur anneaux de vitesse.

ALERTE ATTENTION CONDUCTEUR PAR MINUTERIE

Le conducteur est averti par un symbole de rappel instantané au combiné d'instruments et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph). L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule. Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de

sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

i Note

Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 65 km/h.

DÉTECTION DE LA SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR (DDD)

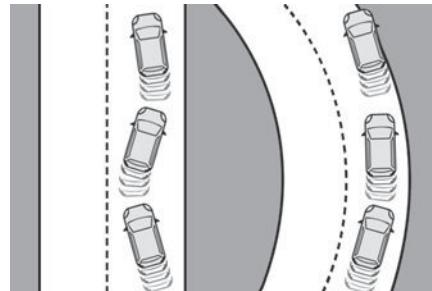
Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule côté conducteur à côté du pare-brise, orientée vers le conducteur

! **Avertissement**

Pour éviter le risque de lésion oculaire :
Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Alerte Attention Conducteur par la caméra avant



Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

! **Avertissement**

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- zone du pare-brise située devant la caméra (encastrée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message,  s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (13 mph).

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

De plus,  s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Réinitialisation

Selon version, la de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Activation/Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Défaut



S'allume sur le combiné lorsqu'un défaut est détecté, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



S'allume sur le combiné lorsque le système d'avertissement sonore rencontre une anomalie.
Consulter un atelier.

En fonction du message, vérifier que :

- Les objectifs de la caméra sont propres.
- La caméra de surveillance du visage n'est pas perturbée par le port de lunettes de soleil par le conducteur.

Si le défaut ne peut être éliminé, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinuées ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne

pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70%
- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

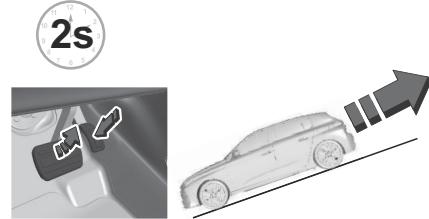
AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

Avertissement

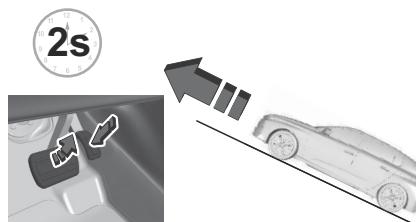
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.
Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.



Avertissement

L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D**, **M** ou **B** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** ou **B** est sélectionné sur le sélecteur de marche.

En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Dysfonctionnement

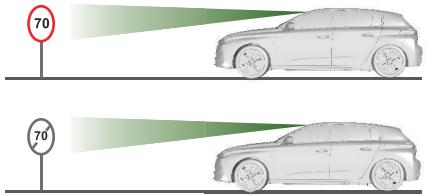
En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument de manière fixe au combiné d'instruments, accompagnés d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION (TSR)

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre	Sans PEUGEOT i-Connect Advanced Exemple :  20 km/h (selon l'unité du combiné d'instruments) Avec PEUGEOT i-Connect Advanced Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

Note

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

Avertissement

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

Avertissement

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

Avertissement

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système. Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Note

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.

L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments

- Indication de la limitation de vitesse détectée

ou

- Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau de signalisation ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

Note

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Réglages

Désactivation / Activation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

Note

Le système ne peut pas être désactivé. Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.

- Dans l'application d'écran tactile **ADAS**, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglages du pays**.

- Dans la liste Sélectionner le pays, sélectionner le pays souhaité.

Note

Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres.

La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

Dysfonctionnement

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message "**Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est en panne. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le réseau ou par un atelier qualifié

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h (68 mph) au lieu de 130 km/h (81 mph)).

Note

Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse**, ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Préconisation anticipée de la vitesse de consigne

Avec Drive Assist Plus 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne. Une fois mémorisée :

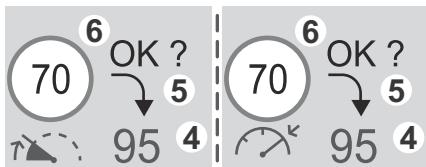
- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

Commandes au volant



1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage des informations au combiné d'instruments



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne

4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- Drive Assist Plus 2.0. activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 mph et 112 mph (0 km/h et 180 km/h).
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse (1)
- ou le régulateur de vitesse (2)

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent. Lorsqu'un nouveau réglage de vitesse est détecté, le système affiche la valeur et "OK?"

pour suggérer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

Note

En cas d'écart inférieur à 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux, le symbole « OK ? » ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur (3) OK pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux routiers et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "Conduite".

! Avertissement

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le TPMS alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à **des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! Avertissement

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité

de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- agrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

i Note

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avertissement

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i Note

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

! Avertissement

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

! Avertissement

En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée. Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

i Note

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

! **Avertissement**

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.

Vérifier la pression des 4 pneus avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.

► Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

i Note

Chaines à neige. Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la fonction du système de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

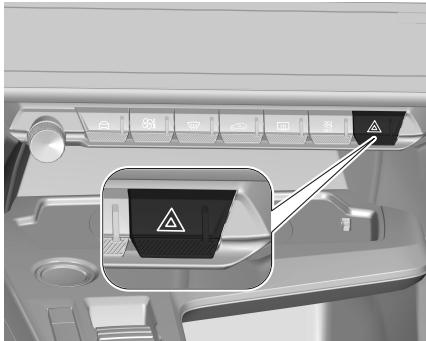
i Note**Roue de secours non homogène ou de type "galette"**

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Feux de détresse

ACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE



- ▶ Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

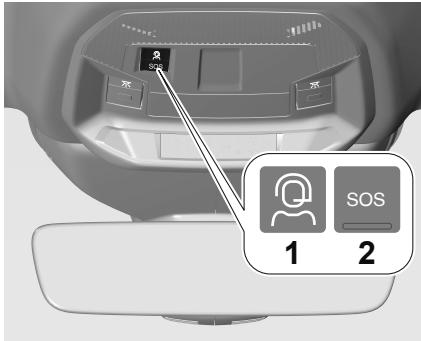
Ils peuvent fonctionner contact coupé.

FEUX DE DÉTRESSE AUTOMATIQUES

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

PASSER UN APPEL D'URGENCE



1. ASSISTANCE
2. eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton 1. Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- ▶ Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours (*).

(*) Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents (**).

(**) Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet du pays.

- ▶ Une nouvelle pression immédiate sur le bouton annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

Avertissement

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

Note

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

Note

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Note

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

Note

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen

et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.

La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Note

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule,

nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Note

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

APPEL D'ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton 2 pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie (confirmation par message vocal).

Note

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Note

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le Réseau STELLANTIS. Il est paramétrable dans l'application Paramètres de l'écran tactile.

Note

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau STELLANTIS, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

Note

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

Note

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Note

Si l'utilisateur bénéficie de l'offre Stellantis Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, il dispose de services complémentaires dans son espace personnel via le site Internet de son pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

APPEL D'URGENCE (ECALL)

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Triangle de présignalisation

KIT DU TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

Avertissement**Avant de descendre du véhicule**

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement**Hatchback**

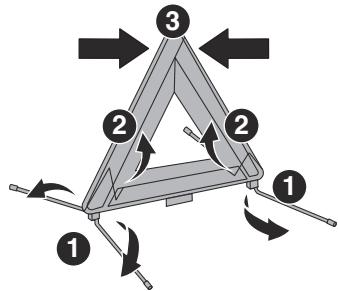
Un compartiment est aménagé dans la boîte de rangement, située sous le tapis de coffre.

Break (Station Wagon)

Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon.

- Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

PLACEMENT DU TRIANGLE

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

KIT D'OUTILS POUR CHANGEMENT D'UNE ROUE

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneu
- Roue de secours

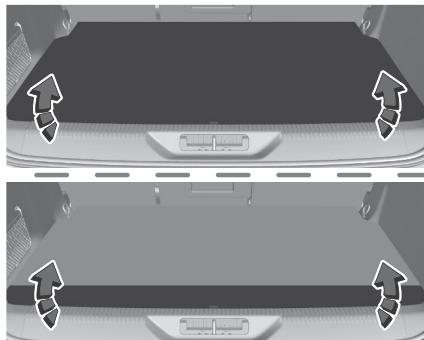
Attention

L'outilage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version. Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

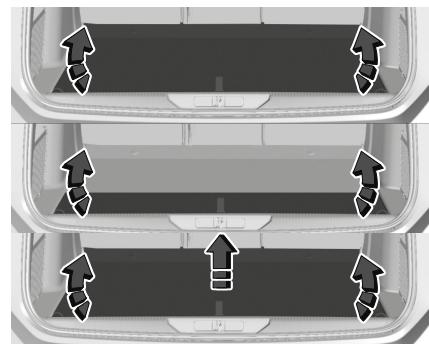
Accéder au kit d'outils

Le kit d'outils est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Hatchback



Break (Station Wagon)



Versions avec plancher de coffre rigide

- Ouvrir le coffre.
- Soulever le plancher de coffre rigide.
- Accrocher le crochet du plancher au joint supérieur du coffre.

Versions avec tapis de coffre à charnières (PHEV OU BEV)

- Ouvrir le coffre.
- Déplier le tapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

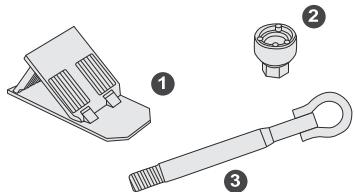
Versions avec plancher de coffre 2 positions (Station Wagon)

- Les outils sont également accessibles depuis le rang 2 en basculant le dossier de la banquette arrière.
- Ouvrir le coffre.
- Relever le couvercle à l'aide du cordon au fond du coffre.

ou

- Placer le plancher de coffre mobile en position haute.
- Relever le plancher de coffre mobile et l'engager en position inclinée dans les butées latérales pour le coincer dans cette position.

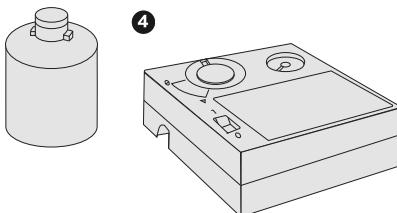
Liste des outils



1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement) ; pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

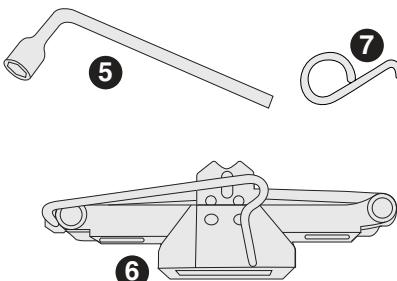
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse ; pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé en croix pour démonter les boulons de roue

6. Cric avec poignée intégrée ; pour soulever le véhicule
7. Démonte cache-boulons / Démonte cache-moyeu (selon équipement)

Avertissement

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé. Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le Réseau STELLANTIS ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

Le cric ne nécessite aucun entretien.

ROUE DE SECOURS

Note

Flasher le QR Code en page 1 pour visualiser des vidéos explicatives.

Note

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



Note

Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

Pression de la roue de secours

La pression de gonflage de la roue de secours est indiquée sur l'étiquette du pneu, veiller à contrôler régulièrement sa pression. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment sur l'étiquette du pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

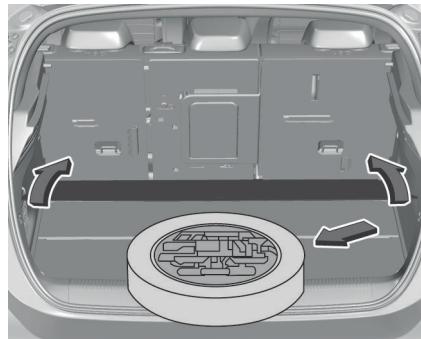
La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outilage de bord**.

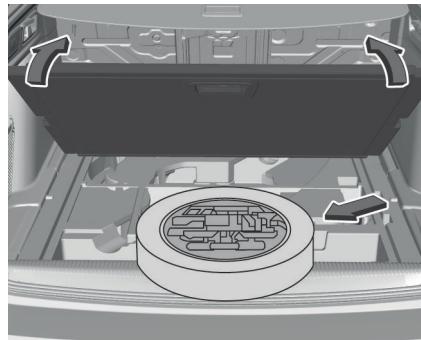
Note

Selon version, la roue de secours peut être une roue de secours standard en acier ou de type "galette" avec outillage de bord uniquement.

Hatchback

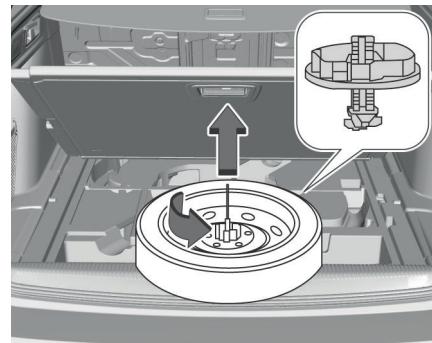


Break (Station Wagon)



► Relever la roue de secours vers le haut et vers soi par l'arrière.

► Retirer précautionneusement la roue du coffre.



Remise en place de la roue de secours

Avertissement

! La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.

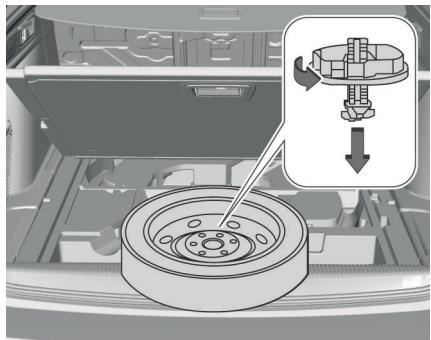
Pour remettre la roue de secours dans son emplacement :

- Placer la roue de secours dans son logement.
- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.

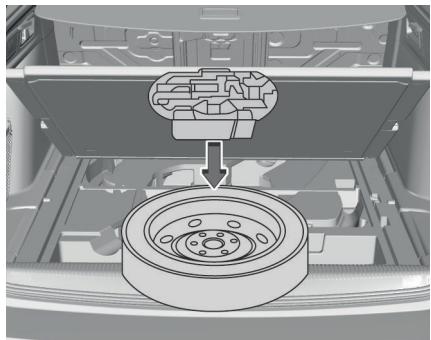
Retrait de la roue de secours

Pour retirer la roue de secours de son emplacement :

- Dévisser l'écrou de fixation central.
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).



- Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer fermement l'écrou de retenue central pour que la roue soit bien fixée.
- Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.



DÉMONTAGE D'UNE ROUE

! Avertissement

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné.

Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité.

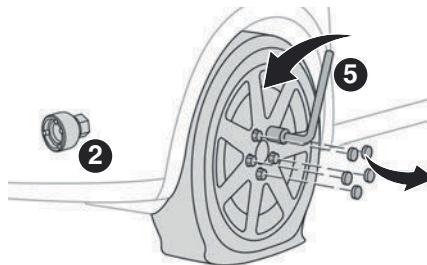
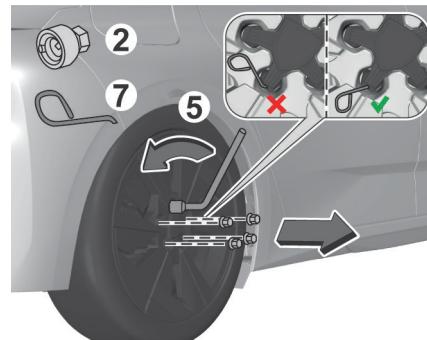
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

i Note

Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur en tirant au niveau du passage de la valve.

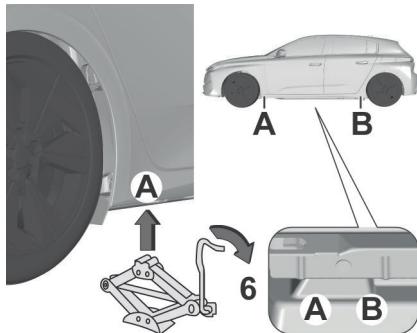
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



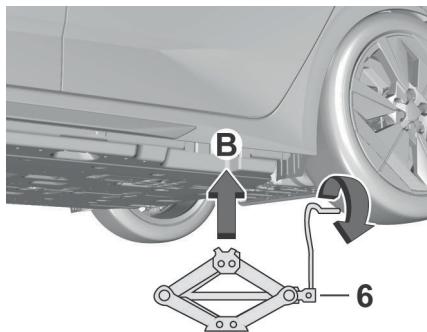
- Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.
- Si le véhicule est équipé d'une roue en alliage, retirer le cache-vis central à l'aide de l'outil 7.
- Si le véhicule est équipé de vis antivol, monter la douille antivol 2 sur la clé démonte-roue 5 pour les débloquer.
- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue.

! Avertissement

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.



- Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

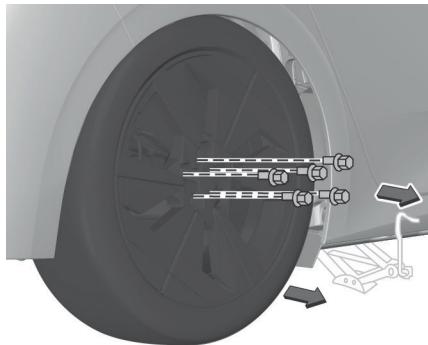


- Sur la version BEV, si la roue arrière doit être changée, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.

! Avertissement

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



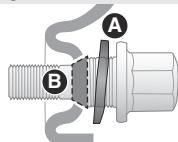
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

- Déployer le cric jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

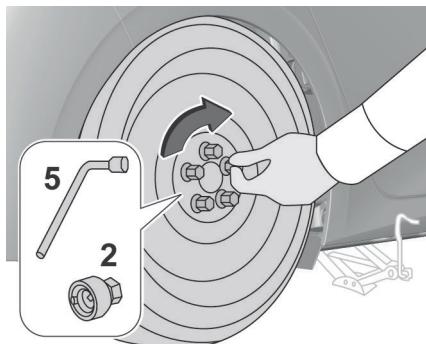
MONTAGE DES ROUES

Note

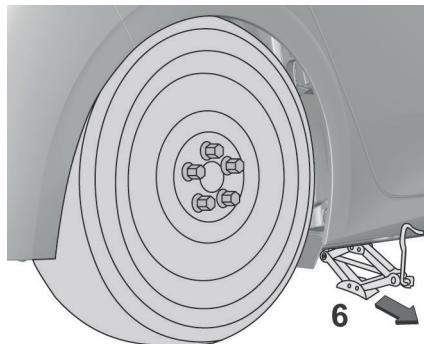
Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"



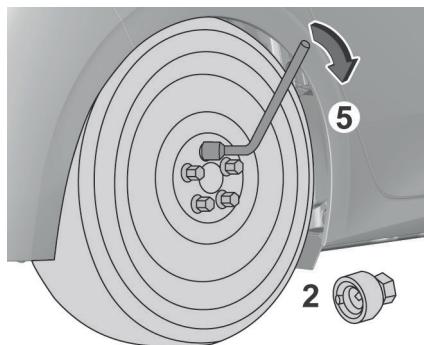
Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue.



- Remettre le véhicule au sol.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Serrer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Serrer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.

- Si le véhicule est équipé d'une roue aluminium, retirer le cache-vis central.
- Ranger l'outillage.

APRÈS CHANGEMENT D'UNE ROUE

Avertissement

! Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 80 km (50 miles).

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

Avertissement

! Se rendre dans le réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

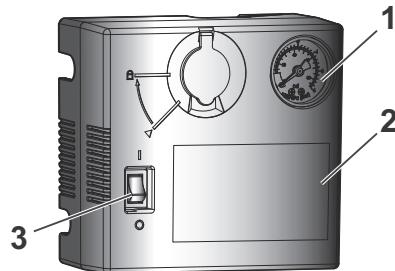
OUTILLAGE DE RÉPARATION DES PNEUS

Note

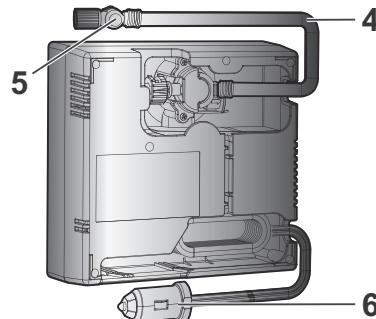
Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



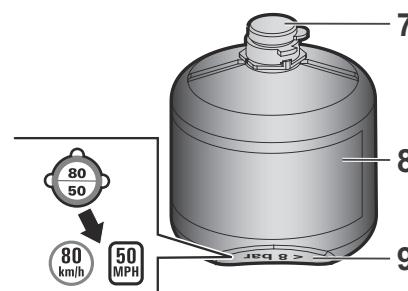
Le kit de réparation des pneus comprend :



1. Manomètre
2. Étiquette d'instruction
3. Interrupteur ON-OFF



4. Tuyau d'air
5. Bouton de dégonflage
6. Câble/prise d'alimentation 12 V



7. Capuchon pour le flacon de produit d'étanchéité
8. Flacon de produit de colmatage et date de péremption
9. Étiquette de vitesse

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

Note

Un dégât situé sur le flanc du pneu ou d'une taille supérieure à 4 mm ne peut pas être réparé avec ce type de kit.

Note

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

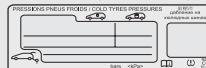
Avertissement

Seule la prise de 12 V située **à l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

Note

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



Avertissement

! En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur le **système de contrôle de pression des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mph) et ne pas rouler plus de 200 km (125 miles) avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.

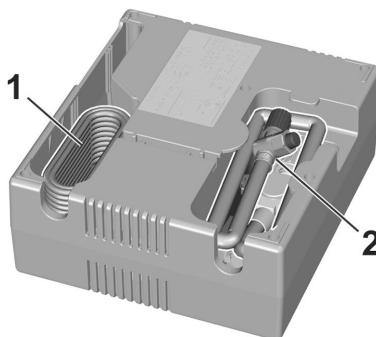
Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et, si nécessaire, faire changer le pneu.

PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS

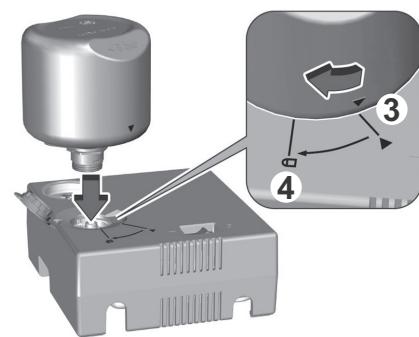
Avertissement

! Ne pas enlever tout corps étranger (ex. : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

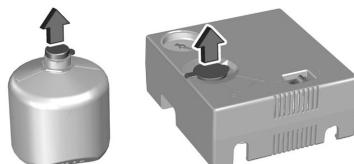
- Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Couper le contact.
- Prendre le kit de réparation des pneus situé dans le coffre sous le plancher.



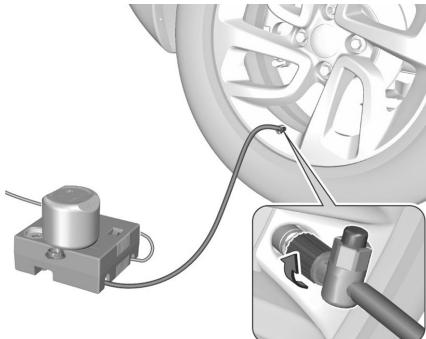
- Extraire le câble de raccordement électrique **1** et le flexible d'air **2** de leur compartiment de rangement sur la face inférieure du compresseur.



- Insérer la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur en alignant les symboles du triangle **3** de la bouteille sur celui du compresseur.
- Abaisser la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner jusqu'à ce qu'elle atteigne la position de verrouillage **4**.
- Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
- Dévisser le capuchon de valve du pneu à réparer.



- Retirer le bouchon du flacon de produit de colmatage.
- Soulever le couvercle de protection du compresseur avant d'installer le flacon de produit d'étanchéité.



- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu et le serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Enlever l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et la placer dans le champ de vision du conducteur.
- ▶

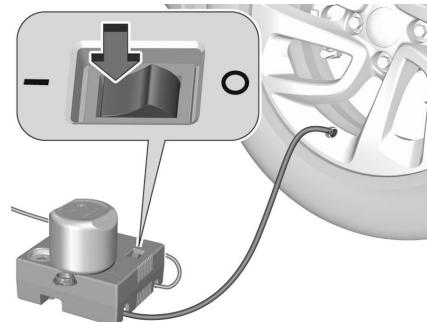


Avertissement

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

Mettre le contact.

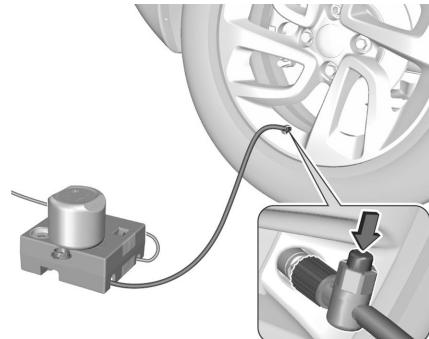
Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.



- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bars. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

Avertissement

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.



- ▶ Si nécessaire, réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.

- ▶ Mettre l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Détacher le kit de réparation des pneus.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve du pneu.
- ▶ Retirer le flacon de produit d'étanchéité du compresseur et visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon pour éviter que le produit d'étanchéité ne s'échappe.

- ▶ Ranger le kit de réparation des pneus.
- ▶ Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.

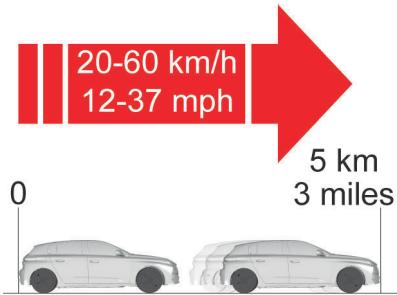
Avertissement

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- Conduire immédiatement après la réparation pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h / 12 et 37 mph) afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu pour boucher la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler **la pression du pneu** à l'aide du compresseur.

Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau Après-vente ou un atelier agréé STELLANTIS pour faire remplacer le pneu.

Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres (3 miles)

à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h / 12 et 37 mph) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être certain que la crevaison est réparée.

Avertissement

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mph) et ne pas rouler plus de 200 km (125 miles) avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

CONTRÔLE - RÉGLAGE DE LA PRESSION DES PNEUS

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Détrouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Détrouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur

le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

Avertissement

! Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

Démarrage par câbles auxiliaires

BATTERIE PLOMB-ACIDE 12 V



Restriction

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être remises au concessionnaire agréé/revendeur de batteries en vue de leur élimination selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Avertissement

! Si la batterie tombe en panne (après expiration de la garantie), la remplacer par une batterie de mêmes spécifications que celle utilisée dans le véhicule.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>

! Avertissement

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

! Attention

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

! Avertissement

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

! Avertissement

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Véhicules électriques

i Note

En cas de batterie 12 V déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

! Avertissement

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

! Avertissement

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Symboles



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

RACCORDEMENT D'UNE ALIMENTATION EXTERNE DE 12 V

! Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

! Avertissement

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur. Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

Avertissement

Utiliser uniquement un chargeur de batterie 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V à 40-50A (environ 600 W)

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

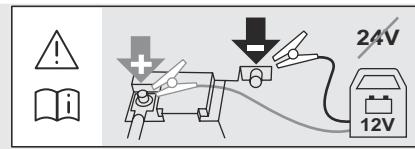
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Avertissement

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

Avertissement

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Note

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Avertissement

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Avertissement

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires. Sélectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

Note

Si la batterie de 12 V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.

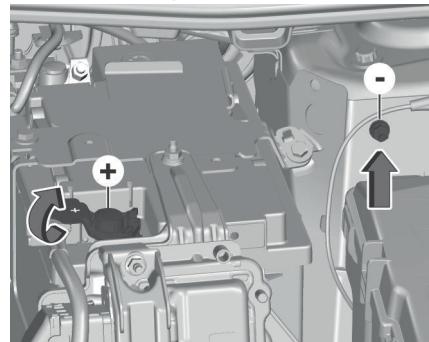
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Clés - Verrouillage centralisé inopérant**.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.

Se reporter à la rubrique **Compartiment moteur**

- Ouverture du capot.



- (+) Borne positive

- (-) Borne négative

Connexion de la source d'alimentation externe

► Couper le contact.

► Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).

Avertissement

Selon la source d'alimentation :

► Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.

- ▶ Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
- ▶ Mettre en marche le générateur ou démarrer le véhicule dépanneur.

Déconnexion de la source d'alimentation externe

Procéder dans l'ordre inverse pour déconnecter la source d'alimentation externe.

VERSIONS ICE

Sur les versions ICE, la recharge des 12 V permet de démarrer le moteur.

- ▶ Connecter la source d'alimentation externe.
- ▶ Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- ▶ Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- ▶ Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :

- ▶ Clé électronique.
- ▶ Toit ouvrant.
- ▶ Lève-vitres électriques.
- ▶ Date et heure.
- ▶ Stations radio mémorisées.
- ▶ Lorsque le véhicule est suffisamment recharge, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Note

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

VERSIONS MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48 V via le convertisseur DC/DC :

- ▶ Connecter la source d'alimentation externe.
- ▶ Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- ▶ Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- ▶ Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - ▶ Clé électronique.
 - ▶ Toit ouvrant.

- ▶ Lève-vitres électriques.
- ▶ Date et heure.
- ▶ Stations radio mémorisées.
- ▶ Lorsque le véhicule est suffisamment recharge, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Note

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Avertissement

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctionnalités du véhicule.

Avertissement

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

Avertissement

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

VÉHICULES PHEV, BEV

Si la batterie 12 V est déchargée, il devient impossible de démarrer ou de recharger le véhicule.
Pour les PHEV, le moteur thermique ne peut pas être démarré par la batterie 12 V.

Pour réactiver la charge du véhicule :

- ▶ Connecter la source d'alimentation externe.
- ▶ Mettre le contact et attendre 1 minute pour que le système électronique se réinitialise.
- ▶ Si nécessaire, charger la batterie de traction à l'aide du chargeur embarqué.
- ▶ Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - ▶ Clé électronique.
 - ▶ Toit ouvrant.
 - ▶ Lève-vitres électriques.
 - ▶ Date et heure.
 - ▶ Stations radio mémorisées.
- ▶ Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Avertissement

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

CHARGEMENT D'UN AUTRE VÉHICULE

La procédure de charge d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Dépannage", du point de vue du véhicule dépanneur.

Avertissement

S'assurer que le véhicule à plat peut être démarré d'urgence (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV)

Avertissement

Vérifier que la batterie de l'autre véhicule est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

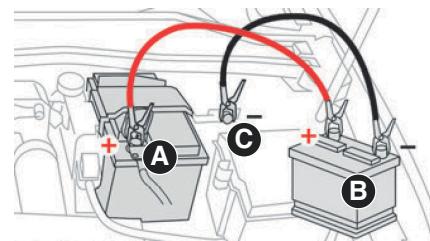
Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

COSSE DE BATTERIE

Pour éviter de décharger la batterie en cas de remisage à long terme, il peut être nécessaire de déconnecter la batterie 12 V.

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse C.
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.

Rebranchement de la borne (+)

- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

APRÈS RECHARGE - REDÉMARRAGE

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations radio mémorisées.

Note

Après le rebranchement de la batterie, le message « **Défaut système de détection du risque de collision** » apparaît sur le tableau de bord à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage

Note

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

Avertissement

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode **N** et **N** affichés sur le tableau de bord).

Avertissement

Véhicules PHEV

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N**, puis couper le système hybride (témoin **READY** éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

Note**Véhicules BEV**

Un véhicule BEV ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Note

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Contraintes de remorquage

Contraintes de remorquage				
Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Automatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MHEV/Automatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PHEV 2WD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BEV 2WD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

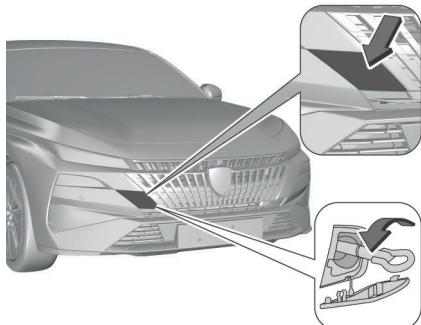
2WD : 2 roues motrices

REMORQUAGE DU VÉHICULE

Accès à l'outillage

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outil de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage du véhicule



Pour accéder au pas de vis avant :

- ▶ Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.
- ▶ Dégager le cache vers le bas.

Pour être remorqué :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Mettre la boîte de vitesses au neutre.

Avertissement

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et

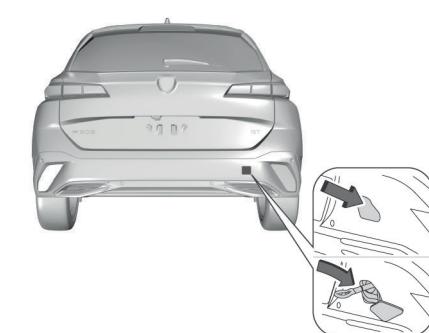
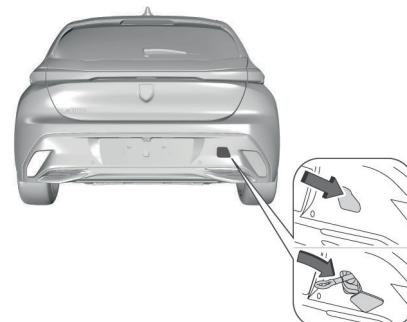
à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

Avertissement

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- ▶ Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE



Pour accéder au pas de vis arrière :

- ▶ Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.
- ▶ Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Avertissement

Pour plus d'informations, consulter la rubrique « Recommandation de remorquage ».

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR). Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (par ex. airbag de sécurité)
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées)
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur
- La vitesse du véhicule
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

REMARQUES GÉNÉRALES

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

Attention

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agrés.

Attention

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

COUVERCLES POUR CLIMAT TRÈS FROID

(Selon pays de commercialisation)

Disponible uniquement pour les véhicules Diesel.

Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Il est constitué de deux éléments pour la partie supérieure de la calandre, d'un élément central et de deux autres pour la partie inférieure.

Note

En cas de difficulté pour le montage / démontage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

Avertissement

Il est impératif de les retirer en cas de :

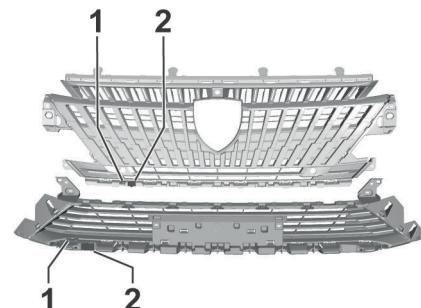
- Température extérieure supérieure à 10°C.
- Remorquage.
- Vitesse supérieure à 120 km/h (75 mph).

Première installation

Le type de calandre dépend de la version du véhicule.

Les écrans inférieurs sont valables pour toutes les versions.

Les écrans supérieurs et central sont adaptables en fonction de la version du véhicule.



Il est nécessaire de retirer les fixations :

- Avec les repères 2, pour toutes les versions hors GT.
 - Avec les repères 1, pour toutes les versions GT.
- Pour retirer les fixations correspondantes, utiliser un outil de type cutter en suivant la découpe gravée sur la face interne de l'écran.

Montage



Écrans inférieurs / supérieurs

- ▶ Présenter un des écrans inférieurs du côté correspondant de la grille inférieure du pare-chocs en s'alignant autour du support de la plaque minéralogique.
- ▶ Engager les pattes de fixation dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de toutes les pattes de fixation.
- ▶ Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

Répéter les mêmes opérations pour l'autre écran inférieur, puis pour les écrans supérieurs dans la grille supérieure du pare-chocs en s'alignant sur le haut de la calandre.

Écran central

- ▶ Présenter l'écran central au-dessous de l'emblème de la marque.
- ▶ Engager les pattes de fixation dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de toutes les pattes de fixation.

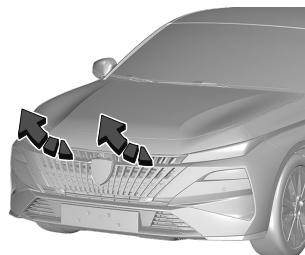
- ▶ Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

Dépose



Pour l'écran inférieur

- ▶ Insérer un doigt dans l'angle inférieur côté extérieur de l'écran inférieur.
- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.



Pour l'écran supérieur

- ▶ Appuyer sur les pattes de fixation inférieures pour les dégager de la calandre.
- ▶ Basculer légèrement l'écran supérieur vers le bas.

- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.



Pour l'écran central

- ▶ Appuyer sur les pattes de fixation supérieures pour les dégager de la calandre.
- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

ÉVACUATION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

HORS D'USAGE

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier. Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour obtenir des plans d'entretien personnalisés.

Confirmations

La confirmation des entretiens effectués est indiquée dans le carnet d'entretien.

La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela

constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DE LIQUIDE

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

Avertissement

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

Avertissement

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Restriction

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Liquide de refroidissement moteur

Pour les versions ICE, MHEV uu PHEV



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Avertissement

Pour les versions électriques



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère MIN, il est impératif de consulter le Réseau.

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce

témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Complément

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

HUILE MOTEUR



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, avec la jauge.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

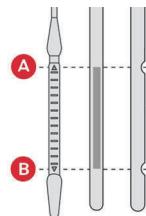
Avertissement

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



► Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères A (max) et B (min).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère A : contacter le Réseau ou un atelier qualifié.
- inférieur au repère B : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

Avertissement

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- ▶ Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- ▶ Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- ▶ Compléter le niveau, si nécessaire.
- ▶ Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

i Note

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE



Faire l'appoint jusqu'au niveau requis si nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

! Avertissement

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

i Note

L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

ADBLUE®

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le constructeur a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

L'AdBlue® gèle à une température d'environ -11 °C. Étant donné que le véhicule est équipé d'un système de préchauffage d'AdBlue®, la réduction des émissions à basses températures est assurée. Le système de préchauffage d'AdBlue® fonctionne automatiquement.

Dans certaines circonstances, en dessous de la température indiquée, un message d'erreur s'affiche sur le centre d'information conducteur. Dans ce cas, stationner le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Avertissement

Eviter tout contact des yeux ou de la peau avec l'AdBlue®.

En cas de contact des yeux ou de la peau, rincer à l'eau.

! Avertissement

Éviter tout contact entre la peinture et l'AdBlue®. En cas de contact, rincer à l'eau.

i Note

L'AdBlue® congelé et de nouveau liquéfié est utilisable sans perte de qualité.

La consommation habituelle d'AdBlue® est d'environ 2 l aux 1000 km, mais peut aussi être plus importante selon le mode de conduite (par ex. avec de lourdes charges ou en remorquage).

Avertissements de niveau

Selon l'autonomie calculée d'AdBlue®, différents messages s'affichent sur le centre d'informations du conducteur. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

1. Le premier niveau d'avertissement apparaît lorsque l'autonomie estimée d'AdBlue® est comprise entre 2 400 km et 800 km. Lorsque vous mettez le contact, cet avertissement s'affiche une fois brièvement avec l'autonomie calculée. De plus, le témoin s'allume et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions.
2. Le niveau d'alerte suivant est activé lorsque l'autonomie estimée d'AdBlue® est inférieure à 800 km. Le message indiquant l'autonomie actuelle s'affiche toujours lorsque le contact est mis. De plus, le témoin clignote et un carillon retentit. Faire l'appoint d'AdBlue® avant d'entrer le niveau d'avertissement suivant.
3. Le niveau d'alerte suivant s'affiche lorsque l'autonomie est inférieure à 100 km. Le

message indiquant l'autonomie actuelle s'affiche toujours lorsque le contact est mis. De plus, le témoin  clignote et un carillon retentit. Remplir l'AdBlue® dès que possible avant que le réservoir d'AdBlue® ne soit complètement vide. Sinon, le moteur ne pourra plus démarrer.

- Le dernier niveau d'avertissement est entré lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide. Il est impossible de redémarrer le moteur. Un message s'affiche au centre d'informations du conducteur. De plus, le témoin  clignote et un carillon retentit. Remplir complètement le réservoir d'AdBlue, sinon le redémarrage du moteur n'est pas possible.

Avertissements concernant un niveau d'émissions élevé

En cas de défaillance du système de contrôle des émissions, différents messages sont affichés dans le centre d'information conducteur.

Les messages et les interdictions sont des obligations légales. Les messages d'avertissement sont accompagnés des témoins

,  et .

Un signal sonore sera également émis. Suivre les instructions des messages d'avertissement. Si le moteur ne démarre pas, prendre contact avec un atelier.

Système SCR

La méthode de réduction catalytique sélective (BlueInjection) consiste à réduire considérablement les oxydes d'azote dans les émissions de gaz échappement. Cette méthode est atteinte en injectant un fluide d'échappement diesel (DEF) dans le système d'échappement. L'ammoniac dégagé par le fluide réagit avec

les gaz nitreux (NOx) d'échappement et les transforme en azote et en eau.

Ce fluide est désigné AdBlue®. Il s'agit d'un fluide non toxique, ininflammable, incolore et inodore, composé de 32 % d'urée et de 68 % d'eau.

À l'aide d'un liquide AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un **réservoir spécifique** d'environ 15 litres. Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 6 500 km (3 900 miles), **fortement variable** selon le mode de conduite. Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.



Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou **les Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.



Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre

dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Après 1 100 km parcours, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.



Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Alimentation d'AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appont en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.



Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrat de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Contacter un concessionnaire ou un atelier agréé STELLANTIS, ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations d'entreposage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11°C environ et se dégrade à partir de +25°C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe des rayons du soleil. Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an. Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

Note

Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhale le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

Avertissement

Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Le réservoir d'AdBlue® doit être rempli entièrement. Ceci doit être effectué si le message d'avertissement concernant la prévention d'un redémarrage du moteur est déjà affiché.

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Avertissement

Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de Diesel.

Avertissement

En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

Avertissement

Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle**.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

Note

Lorsqu'une pompe de remplissage avec un embout pour les voitures de passagers n'est pas disponible dans une station-service, utiliser uniquement des bouteilles ou des

bidons AdBlue® avec un adaptateur de remplissage étanche pour le remplissage, pour empêcher les éclaboussures et les débordements et afin de s'assurer que les vapeurs du réservoir d'AdBlue® sont capturées et ne sortent pas.

Étant donné qu'AdBlue® a une longévité limitée, vérifier la date d'expiration avant l'appoint.

Note

Ajouter au réservoir d'AdBlue® au moins 10 l, pour garantir que le nouveau niveau d'AdBlue® est détecté.

Si un remplissage d'AdBlue® n'est pas correctement détecté :

- Rouler sans arrêt pendant dix minutes en veillant à ce que la vitesse du véhicule reste toujours supérieure à 20 km/h.
- Si le remplissage d'AdBlue® est correctement détecté, les avertissements ou limitations générés par l'alimentation en AdBlue® disparaîtront.
Si le remplissage d'AdBlue® n'est toujours pas détecté, prendre contact avec un atelier.
Si l'AdBlue® doit être rempli à des températures inférieures à -11 °C, l'appoint d'AdBlue® peut ne pas être détecté par le système. Dans ce cas, garer le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.

Note

En dévissant le bouchon de protection du goulot de remplissage, des vapeurs d'ammoniac peuvent se dégager. Ne pas inhale les fumées car elles ont une odeur piquante. Les fumées ne sont pas nocives par inhalation.

Le véhicule doit être garé sur une surface plane. Le goulot de remplissage d'AdBlue® est situé derrière la trappe à carburant. La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé.

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" pour éteindre le moteur.
- ▶ Fermer toutes les portes pour empêcher les vapeurs d'ammoniac d'entrer dans le véhicule.
- ▶ Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.



- Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.

- Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens anti-horaire et le retirer.
- Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.

Avec un bidon d'AdBlue®

- ▶ Après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- ▶ Ouvrir le bidon d'AdBlue®.
- ▶ Monter une extrémité du flexible sur réservoir et visser l'autre extrémité sur le goulot de remplissage.
- ▶ Soulever le filtre à charbon jusqu'à ce qu'il soit vide, ou jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du filtre à charbon.
- ▶ Placer le filtre à charbon sur le sol pour vider le flexible, attendre 15 secondes.
- ▶ Dévisser le flexible du goulot de remplissage.
- ▶ Monter le capuchon protection et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Avec une pompe d'AdBlue®

Introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

REMARQUE :

Éliminer le bidon d'AdBlue conformément aux exigences environnementales. Le tuyau peut être réutilisé après un rinçage à l'eau claire avant que l'AdBlue ne sèche.

Avertissement

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint de 10 à 13 litres en utilisant des bidons d' AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

Avertissement

Si le réservoir d'AdBlue ® est à sec – ce qui est confirmé par le message "**Faites l'appoint en AdBlue : Démarrage impossible**" – il est essentiel d'ajouter au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

LIQUIDES DE FREIN ET D'EMBRAYAGE



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

Avertissement

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du

liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

ANTIGEL/LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Compartiment moteur

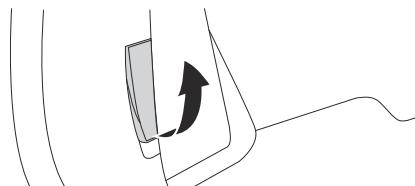
ACCÈS AU COMPARTIMENT MOTEUR

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

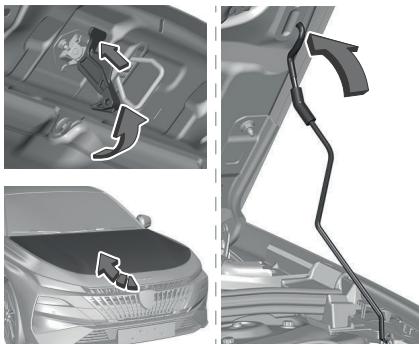
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Bouchon de remplissage d'huile moteur.

Ouverture



- Ouvrir la porte avant gauche.
- Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



- Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
- Déclipper la bâquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot.

Fermeture

- Maintenir le capot et sortir la bâquille du cran de maintien.
- Clipper la bâquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Tirer sur le capot pour vérifier son bon verrouillage.

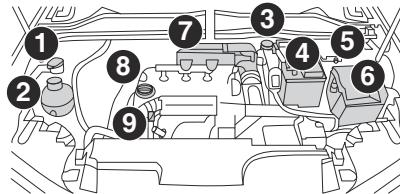
Attention

! Ne pas enfourcer le capot dans la serrure pour éviter les bosses

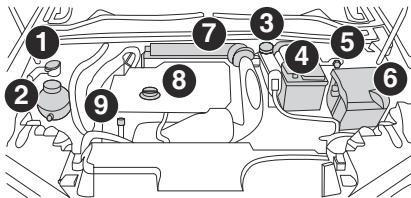
Avertissement

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Moteur Essence



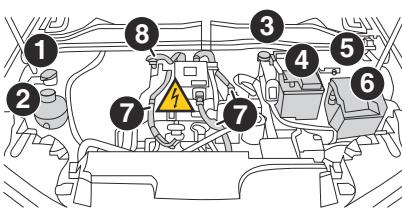
1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur

Moteur Diesel

1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir de liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur

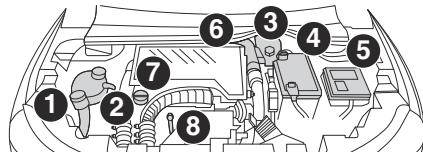
Avertissement
Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression.
Toute intervention doit être effectuée
exclusivement par le Réseau ou par un atelier
qualifié.

Moteur électrique

1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Réservoir de liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir de liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Jauge d'huile moteur

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, consulter la rubrique correspondante.

Véhicule hybride 48 V (MHEV)

1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir de liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Ouvrir le bouchon, remplir le réservoir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

AJOUT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Un appont de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appont doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau de liquide de refroidissement trop bas risque d'endommager gravement le moteur.

Ouvrir le bouchon. Le niveau du liquide de refroidissement doit être proche du repère MAX sans jamais le dépasser. Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appont.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier de façon importante.

L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.

Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau

du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères MIN et MAX. Si le niveau de liquide est en dessous du niveau MIN, contacter le réseau ou un atelier agréé.

Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau ou un atelier agréé.

Avertissement

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appont. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Avertissement

Le liquide de frein est hygroscopique (c'est-à-dire qu'il吸水). C'est pourquoi, si la voiture est principalement utilisée dans des zones à forte humidité atmosphérique, le liquide doit être remplacé à des intervalles plus fréquents que ceux spécifiés dans le "plan d'entretien".

Avertissement

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

BATTERIE DE 12 V

La batterie conventionnelle ne nécessite pas de compléter l'électrolyte avec de l'eau distillée.

Un contrôle périodique effectué par le réseau ou un atelier qualifié est toutefois nécessaire pour vérifier l'efficacité.

Remplacement de la batterie conventionnelle

Si nécessaire, remplacer la batterie conventionnelle par une autre batterie d'origine ayant les mêmes caractéristiques. Suivre les instructions du fabricant de la batterie conventionnelle pour l'entretien.

NETTOYAGE DU MOTEUR

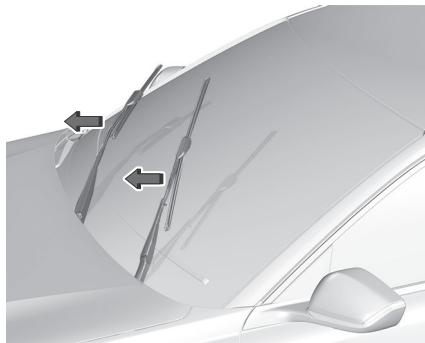
Avertissement

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Démontage / Remontage à l'avant



- ▶ Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- ▶ En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

Avertissement

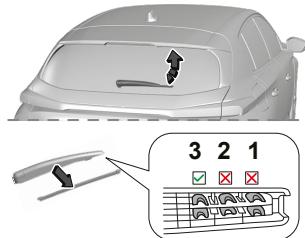
Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise !

Note

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Dépose/repose à l'arrière



- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- ▶ Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
- ▶ Déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Avertissement

Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

BATTERIE DE 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

Note

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau PEUGEOT ou dans un atelier qualifié.

REmplissage d'ADBlue (LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.
Pour plus d'informations sur les Indicateurs et notamment sur les indicateurs d'autonomie

d'AdBlue®, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue®.

FILTRE À AIR D'HABITACLE



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.



Note
Un filtre habitacle encastré peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

FILTRE À HUILE MOTEUR



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

FILTRE À AIR MOTEUR



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

FILTRE DU COMPARTIMENT



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.



Note
Un filtre habitacle encastré peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

FILTRE À GAZOLE



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h (37 mph), avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin).

S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h (37 mph), laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.



Avertissement

Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur.

La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.



Note
Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.



Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

BOÎTE AUTOMATIQUE



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

PLAQUETTES DE FREIN



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Note

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

ÉTAT D'USURE DES DISQUES DE FREIN



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau ou un atelier agréé.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le réseau ou par un atelier qualifié.

i Note

Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

ROUES ET PNEUS



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la

roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

AMORTISSEURS



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

KITS DE DISTRIBUTION ET D'ACCESSOIRES



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Fusibles

BOÎTE À FUSIBLES

Danger

Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

Note

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

Attention

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des ampoules

Avertissement

Les lampes équipées de la technologie LED ne peuvent pas être remplacées de manière autonome. En cas de doute, consulter un atelier qualifié.

Note

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Avertissement

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

PHARES ET FEUX À

DIODES ÉLECTROLUMINES-CENTES (LED)

Selon la version, les types de phares/lumières concernés sont les suivants :

- Projecteurs à technologie LED.
- Phares Peugeot Matrix LED.
- Feux diurnes / de position / Indicateurs de direction déportés.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux arrière à technologie Full LED.
- Feux arrière à technologie LED.
- Feux de stop.
- Troisième feu stop
- Éclairage de plaque d'immatriculation.

Avertissement

Remplacement de ce type de lampes

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

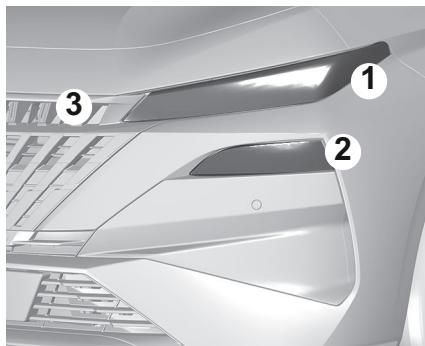
Avertissement

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



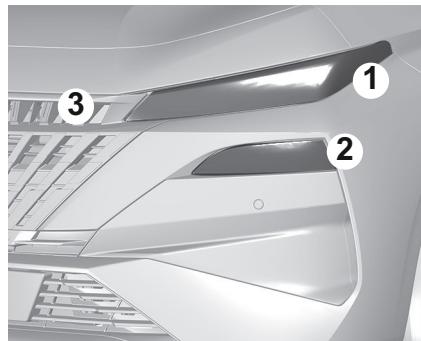
FEUX AVANT

Modèle avec projecteurs à technologie LED



1. Feux de jour (LED) - Clignotants (LED)
2. Feux de croisement - Feux de route (LED)
3. Grille lumineuse (selon version, LED)

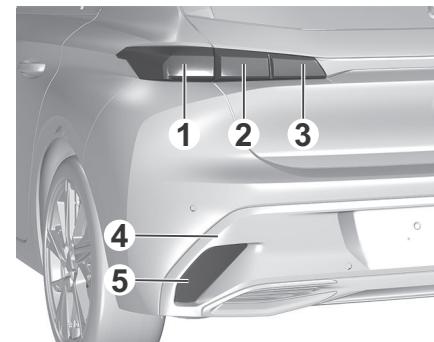
Phares MATRIX LED™



1. Feux de croisement
2. Feux de croisement/ route avec fonction Matrix Beam
3. Feux diurnes / Feux de position / Indicateurs de direction

FEUX ARRIÈRE

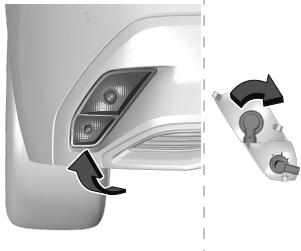
Modèle avec phares LED



Modèle avec phares Full LED 3D

1. Clignotants (LED)
2. Feux de stop / Feux de position latéraux (LED)
3. Feux de position latéraux (LED)
4. Feux antibrouillard arrière (P21W)
5. Feux de recul (W16W)

Feu de recul / Feu antibrouillard



Ces lampes se changent depuis l'extérieur du pare-chocs arrière.

- ▶ À l'aide d'un tournevis Torx, retirer la ou les vis de fixation de la trappe d'accès située sous le pare-chocs
- ▶ Déclipper la trappe d'accès
- ▶ Tourner d'un quart de tour le porte-ampoule et le retirer

Remplacement de l'ampoule du feu antibrouillard

- ▶ Sortir d'un quart de tour l'ampoule supérieure (4) et la retirer
- ▶ Remplacer par une ampoule P21W

Remplacement de l'ampoule de recul

- ▶ Sortir d'un quart de tour l'ampoule inférieure (5) et la retirer
- ▶ Remplacer par une ampoule W16W

Remonter les pièces retirées dans le sens inverse.

Avertissement

Pour changer la lampe dans les minutes qui suivent la coupure du contact, faire

attention de ne pas toucher le pot d'échappement - Risque de brûlures !

LAMPES INTÉRIEURES

Pour le remplacement de l'éclairage intérieur, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Pneus et roues

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

MARQUAGES - DÉSIGNATIONS DES PNEUS

Ex. 205/55 R16 95V XL

- **205** : largeur des pneus (mm)
- **55** : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- **R** : type de carcasse : Radiale
- **16** : diamètre des jantes (pouces)
- **95** : indice de capacité de charge (par exemple : 95 correspond à 690 kg)
- **V** : indicatif de vitesse

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg.

PLAQUE D'INFORMATION SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Avertissement

! Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

Avertissement

! Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

PNEUS HIVER

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues. Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.

Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.

Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce au symbole  apposé sur leurs flancs.

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours (le cas échéant). Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Avertissement

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite,

la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- identifier l'appellation du moteur
- identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles. Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuree des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Avertissement

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

Avertissement

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

Avertissement

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

Avertissement

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permutez régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

TAILLES ADMISSIBLES DE PNEUS ET JANTES

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection

de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

Avertissement

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins. Ne pas utiliser les enjoliveurs.

Avertissement

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule. Des pneus ou des enjoliveurs

inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

Avertissement

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

Note

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Taille de maillon maximum
205/55 R16	9 mm
205/60 R16	9 mm
215/50 R17	9 mm
225/45 R17	9 mm
215/45 R18	9 mm
225/40 R18	Polaire PSGB 60

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

Note

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

Avertissement

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

Se référer au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement de roue" dans la section "En cas d'urgence".

Entreposage du véhicule

REMISAGE DE LONGUE DURÉE

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

- ▶ laver et lustrer le véhicule. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement
- ▶ nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce
- ▶ saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essieu-glace de la lunette arrière et les soulever de la vitre
- ▶ nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc
- ▶ Recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule
- ▶ désactiver le système d'alarme de la voiture (le cas échéant)
- ▶ vider le réservoir de liquide de lave-glace. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement
- ▶ vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours
- ▶ la charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque la voiture n'est pas utilisée. Il faut donc éviter les

séjours prolongés avec un état de charge proche de zéro

Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)

- ▶ amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge

Faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système.

- ▶ garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Placer le sélecteur de mode de conduite sur P. Empêcher le véhicule de rouler. Ne pas serrer le frein de stationnement
- ▶ ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule
- ▶ jusqu'à quatre semaines, brancher le câble de charge
- ▶ quatre semaines à douze mois décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) affiché du combiné d'instruments.
- ▶ ne pas brancher le câble de recharge
- ▶ toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10 °C et 30 °C

- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension
- déposer le câble noir négatif (-) de la batterie conventionnelle 12 V et fixer un chargeur aux cosses de la batterie conventionnelle ou bien garder les câbles de la batterie conventionnelle 12 V connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur
- tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent

REMISAGE DE LONGUE DURÉE D'UN VÉHICULE HYBRIDE- ÉLECTRIQUE

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

- laver et lustrer le véhicule.
- faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement
- nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce
- saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-glace de la lunette arrière et les soulever de la vitre
- nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc
- recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser

de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule

- désactiver le système d'alarme du véhicule (le cas échéant)
- vider le réservoir de liquide de lave-glace
- vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement
- Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours. La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Il faut donc éviter les séjours prolongés avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)
- amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %
- régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge
- faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale
- cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système
- garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule

- ne pas serrer le frein de stationnement électrique
- ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de recharge.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C.
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

PEINTURE BRILLANTE

Avertissement

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser une éponge abrasive pour nettoyer les taches tenaces. Risque de rayure de la peinture !

Ne pas appliquer de produit lustrant.

Note

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

AUTOCOLLANTS

(Selon version)

Avertissement

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule -

Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

Note

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Extérieur

Avertissement

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

Note

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ou la clé numérique (suivant version).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Intérieur

Avertissement

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

PIÈCES EN TISSU

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.

Il est conseillé d'utiliser une brosse humide pour nettoyer le rembourrage qui n'est pas en textile. Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

Avertissement

! Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

Note

Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "Textile - Détachage".

Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

Avertissement

! Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène). Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

Note

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus. Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

Avertissement

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque de décollement des tissus !

Note

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

Avertissement

! Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

Avertissement

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Note

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

Note

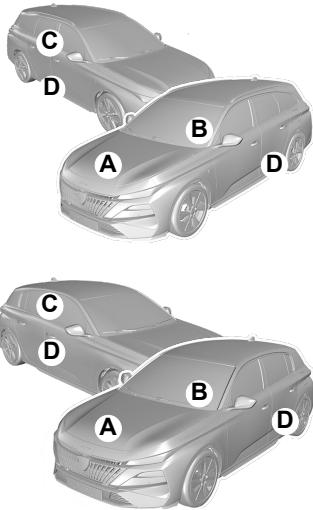
Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Identification du véhicule

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.
Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneus / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.
Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.

Note

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur.

Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.

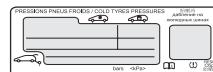
Caractéristiques du moteur .

Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique.

Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

ÉTIQUETTE D'INFORMATION SUR LES PNEUS



L'étiquette d'informations sur la pression des pneus apposée sur l'encadrement de la porte gauche indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

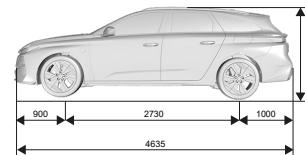
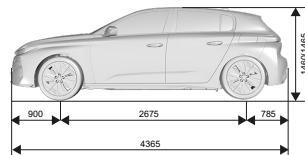
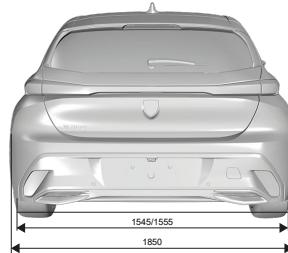
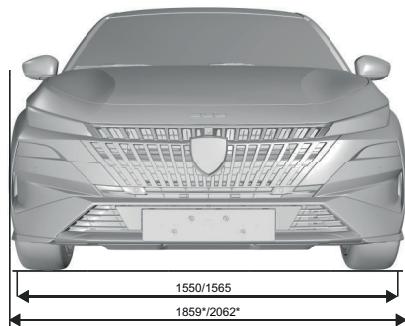
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

Données du véhicule

DIMENSION

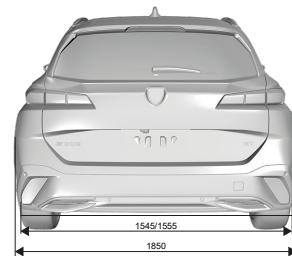
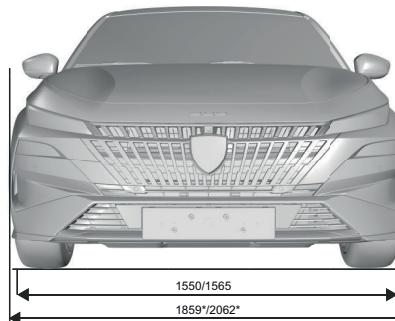
Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

Hatchback



- * Avec rétroviseurs rabattus.
- ** Avec rétroviseurs déployés.

SW



- * Avec rétroviseurs rabattus.
- ** Avec rétroviseurs déployés.

DONNÉES DU MOTEUR

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Note

La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau Après-vente STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont

mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de GTW (Gross Train Weight) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1 000 mètres.

La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1 000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Avertissement

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

! Avertissement

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

! Avertissement

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Moteurs et charges remorquables - Diesel

Moteurs	BlueHDI 130 S&S		BlueHDI 130 S&S	
Boîtes de vitesses	EAT8 (Auto. 8 rapports)		EAT8 (Auto. 8 rapports)	
Codes	DV5RC ATN8 STT Euro 6.e bis		DV5RCM ATN8 STT Euro 6.1	
Types variantes versions : Berline : FP... - SW : FR...	YHZ/T		YHZ/P	
Silhouettes	Hatchback	SW	Hatchback	SW
Cylindrée (cm³)	1 499		1 499	
Puissance max. : EC standard (kW)	96		96	
Carburant	Gazole		Gazole	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10% ou 12%	1 550	1 500	600	600
Remorque non freinée (kg)	710	730	600	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70	70	70

Moteurs et charges remorquables - Essence

Hybrid 145 e-DCT6		
Moteurs		EB2LTDH2 EDCT6 Euro 6.e bis
Types variantes versions : Berline : FP... - SW : FR...	HPY/C	HPY/C
Silhouettes	Hatchback	SW
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1 150	1 105
Remorque non freinée (kg)	720	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70
Motorisations essence		Essence 136
Boîtes de vitesses		Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
Cylindrée (cm ³)	1 199	
Puissance max. : EC standard (kW)	100kW/230Nm	
Carburant	Sans Plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance max. : EC standard (kW)	21	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Tension (VCC)	48	
Capacité installée (kWh)	0,9	
Puissance combinée (kW)	145	

Moteurs et charges remorquables - PHEV

PLUG-IN HYBRIDE 195 e-DCS7		
Moteurs	EP6LTCHPE EDCT7 FWD Euro 6.e bis	
Types variantes versions : Types variantes versions : H.. - SW : FR...	DGM/A	
Silhouettes	Hatchback	SW
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1 360	1 315
Remorque non freinée (kg)	750	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70
Motorisations essence	Essence 150	
Boîtes de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports	
Cylindrée (cm ³)	1 598	
Puissance max. : EC standard (kW)	110	
Carburant	Sans Plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance max. : EC standard (kW)	81	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Tension (VCC)	240-400	
Capacité installée (kWh)	17,4	
Puissance combinée (kW)	143	

Moteurs et charges remorquables - BEV

EV 156 - Gamme standard		
Moteurs	MEL ZLE 54 FWD	
Types variantes versions : Berline : FP... - SW : FR...	ZKW/Z	
Silhouettes	Hatchback	SW
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	0	0
Remorque non freinée (kg)	0	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0* - 60**	0* - 55**
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : EC standard (kW)	115/156	115/156
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	59,8 (batterie M)	59,8 (batterie M)
Câble de charge domestique	Mode 2	
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	
Charge accélérée	Mode 3	
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	
Charge super rapide	Mode 4	
Tension continue (DC)	400	

* Dispositif de remorquage interdit.

** Attelage monté en usine.

BATTERIE HAUTE TENSION

Avertissement

La détérioration de la batterie haute tension ou du système haute tension peut présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par un choc modéré à grave, le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Tant que l'inspection technique n'est pas terminée, stationner le véhicule en extérieur, à au moins 5 mètres de distance de toute structure ou de tous autres objets inflammables.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par une inondation ou un incendie, le laisser sur place et le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- BEV : ne pas décharger complètement la batterie haute tension.
- BEV : ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de douze heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge entre 20 et 40 %.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.

- Éviter de recharger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au-dessus de 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie. • Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

S Jusqu'à 180 km/h

T Jusqu'à 190 km/h

H Jusqu'à 210 km/h

V Jusqu'à 240 km/h

O Jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Roues et pneus

Le véhicule peut être équipé de roues et de pneus de différentes tailles.

Lors du changement des pneus usés, veiller à choisir un pneu de remplacement adapté au véhicule.

COMPATIBILITÉ DES ROUES ET PNEUS

Par exemple, **215/60 R17 96H**

21 largeur des pneus, mm

5

60 Rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R Type de carcasse : Radiale

RF Type : RunFlat

15 diamètre des jantes, en pouces

91 indice de capacité de charge par exemple : 95 correspond à 615 kg

T indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q Jusqu'à 160 km/h

Avertissement

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon version, il existe deux tailles de boulons :



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.



Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut

également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver. Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier la charge utile
- Identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles. Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

Avertissement

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

Avertissement

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu.

Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Informations eu client

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE. Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.

Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10 § 10, de la directive 2014/53/UE.

Note

Déclaration de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :

<http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>

Radars :

Fabricant :

Robert Bosch GmbH

Robert-Bosch-Platz 1, 70839 Gerlingen-Schillerhöhe, Allemagne

Fréquences de fonctionnement : 76,0 - 77,0 GHz
Puissance max. : 29,25 dBm crête 21,9 dBm nominale | 28,1 dBm crête 17,8 dBm RMS

Radio et système d'infodivertissement :

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A, Viale A. Borletti 61/63, Corbetta, Italie

Système d'infodivertissement

	Fréquence de fonctionnement (MHz)	Puissance maximale (dBm)
BT	2402,0 - 2480,0	2,34
Wi-Fi	5725 MHz à 5875 MHz	20 MHz BW : 5745 MHz → 12,86 40 MHz BW : 5755 MHz → 12,48 80 MHz BW : 5775 MHz → 11,84

Antidémarrage :

Fabricant :

Apтив Services Deutschland GmbH, Am Technologiepark 1 D-42119 Wuppertal, Allemagne

Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
Puissance max. : -18,97dB_μA/m à 10m

Boîtier télématique :

- BSRF :

Fabricant :

Continental Automotive GmbH, Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Allemagne

Fréquences de fonctionnement : FM : 87,5 - 108 MHz ;

AM : 148,5 - 283,5 kHz, 526,5 - 1606,5 kHz ;
DAB : 174 - 240 MHz ;
Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz ;
LTE (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz) ;
GNSS : 1559-1610 MHz.
Puissance max. : GSM (33 dBm +/- 2 dB),
LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)

- RTBM :

Fabricant :

FIH Co., Ltd No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taiwan

Wi-Fi :

802.11b/g/n (2,4 GHz)

Fréquences : 2412 - 2472 MHz

Puissance max. : 18,83 dBm

802.11a/n/ac (5 GHz) :

Fréquences : 5180 - 5240 MHz

Puissance max. : 15,99 dBm

- SRD :

Fréquences : 5745 - 5825 MHz

Puissance max. : 13,93 dBm

- GSM 900 :

Fréquences : 880-915 MHz (émission), 925-960 MHz (réception)

Puissance max. : 33 dBm (valeur nominale)

- GSM 1800 :

Fréquences : 1710-1785 MHz (émission), 1805-1880 MHz (réception)

Puissance max. : 30 dBm (valeur nominale)

- WCDMA Bande I :

Fréquences : 1920-1980 MHz (émission), 2110-2170 MHz (réception)

Puissance max. : 24 dBm (valeur nominale)

- WCDMA Bande VIII :
Fréquences : 880-915 MHz (émission),
925-960 MHz (réception)
Puissance max. : 24 dBm
- LTE FDD Bande 1 :
Fréquences : 1920-1980 MHz (émission),
2110-2170 MHz (réception)
Puissance max. : 23 dBm
- LTE FDD Bande 3 :
Fréquences : 1710-1785 MHz (émission),
1805-1880 MHz (réception)
Puissance max. : 23 dBm
- LTE FDD Bande 7 :
Fréquences : 2500-2570 MHz (émission),
2620-2690 MHz (réception)
Puissance max. : 23 dBm
- LTE FDD Bande 8 :
Fréquences : 880-915 MHz (émission),
925-960 MHz (réception)
Puissance max. : 23 dBm
- LTE FDD Bande 20 :
Fréquences : 832-862 MHz (émission),
791-821 MHz (réception)
Puissance max. : 23 dBm
- LTE FDD Bande 28 :
Fréquences : 703-748 MHz (émission),
758-803 MHz (réception)
Puissance max. : 23 dBm

Télécommande et télémétrie :

- ADML :
Fabricant :
Valeo Comfort and Driving Assistance, 76, rue Auguste Perret 94046 Crétel - CEDEX, France
Fréquences de fonctionnement :
433,05...434,79MHz / 125kHz 2402...
2480MHz
Puissance max. : 10 dBm /-6,85 dBm /
125kHz : -7,3 dBm
 - PLIP :
Fabricant :
Huf Hülsbeck & Fürst GmbH & Co. KG, Steeger Str. 17, 42551 Velbert, Allemagne
Fréquences de fonctionnement : 433,92 MHz
Puissance max. : 11,3 dBm
- Module de la colonne supérieure :**
- Fabricant :
- Valeo Comfort and Driving Assistance Systems, 76 rue Auguste Perret Zone, Europarc Cedex 94046 Crétel, France**
- Fréquences de fonctionnement : 119 à 134kHz
Puissance max. : 72dBµA/m@10m
- Antenne radio :**
- Fabricant :
- ASK Industrie SpA, C.P. 110 c/o U.P. RE2, 42121 Reggio Emilia, Italie**
- Fréquences de fonctionnement : 76 - 108 MHz
Puissance max. : n/a

Chargeur sans fil :

- Fabricant :
- FORYOU MULTIMEDIA ELECTRONICS CO., LTD, No.1,North Shangxia Road, Dongjiang Hi-tech, Industry Park 516005, HUIZHOU GUANGDONG PROVINCE P.R., Chine**
- Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
Puissance max. : 15 W

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

ENREGISTREMENT DES DONNÉES DES APPELS D'URGENCE ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les boîtiers de commande électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement. Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les

références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

RÉFÉRENCE PERSONNELLE

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque minéralogique du véhicule, permettent de suivre les données au sujet du propriétaire ou du conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU VÉHICULE

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues

avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).

- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (déttection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail

sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

SYSTÈME ADAS DATA RECORDER (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par ex. Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-

automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

SYSTÈME EVENT DATA RECORDER (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data

Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-dessus, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "**En cas d'urgence**" de ce document.

FONCTIONS DE CONFORT ET D'INFODIVERTISSEMENT

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et

télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

INTÉGRATION DE SMARTPHONE (PAR EXEMPLE ANDROID AUTO® OU APPLE®CARPLAY®)

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et

télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.
L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

SERVICES EN LIGNE - CONNECTIVITÉ "OVER-THE-AIR"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.
La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

SERVICES EN LIGNE SUR LA BASE DE CONTRATS

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule. Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

MESURES DE PROTECTION CONTRE LES CYBERATTAQUES

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule. En cas de détection d'événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations异常), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Sécurité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes

interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

APPLICATION DES OBLIGATIONS LÉGALES ET DES EXIGENCES RESPECTIVES

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de

chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé. En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fournie 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service réglementaire permet à l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) de recevoir des données d'usage du véhicule (telles que le vin, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'accumulation totale d'énergie du réseau dans la batterie, selon les cas).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble

le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AlV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné

que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse.

Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissiez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux

comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>

Index

Caractères spéciaux

.Indicateurs, direction	
Indicateurs clignotants	58
Indicateurs de direction (clignotants)	58
Rappel, éclairage allumé	58
.Liseuses, tactiles	
Lampes de lecture de carte	66

A

Accès et Démarrage Mains Libres	16, 130
Accès et Démarrage Mains Libres	
Proximity	16
Accès et Démarrage Mains-Libres	17
Accès mains libres	21
Activation des annonces trafic	116
AdBlue®	247, 248
Affichage tête haute	56
Aide au démarrage en côte (HSA)	214
Aide au maintien dans la voie (LKA)	196
Aide au positionnement dans la voie (LPA)	192
Airbags	38, 41
Airbags rideaux	39
Airbags, frontaux	38
Airbags, latéraux	39
Alerte Attention Conducteur par minuterie	211
Alerte de trafic arrière	204
Alerte Risque de collision	185
Aménagements, coffre	71
Aménagements, intérieur	69
Angle du siège	30, 31

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	188
Antivol/Antidémarrage	14
Appel d'assistance	222
Appel d'urgence	221
Application mobile	127
Applications mobiles	159
Appoint en AdBlue®	248
Appuie-tête, avant	27
Appuie-têtes, arrière	27
Arrêt d'urgence	131
Arrêt du véhicule	141
Assistance au freinage d'urgence (EBA)	136, 190
Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)	186
Autonomie	3
Avertisseur sonore	52
Avertisseur sonore de véhicule silencieux (électrique)	52, 169
Avertisseur sonore de véhicule silencieux (PHEV)	13
Avertisseur sonore piéton (PHEV)	13
Avertisseur sonore pour piétons (MHEV ou BEV)	52
Bacs de rangement	73
Balais (changement)	254
Barre de remorquage avec rotule amovible	164
Barres de toit	163
Batterie 12 V déchargée	1, 233
Batterie de traction	151

B

Batterie, 12 V	254
Boîte à gants	68
Boîte de rangement	73
Boîte de vitesse, automatique	255
Boîtier de charge accélérée	158
Boîtier de contrôle	158
C	
Câble de charge	152–154
Cache bagages	73
Cache-vis central	227
Caméra infrarouge	60
Capacité, réservoir de carburant	146
Capteur d'ensoleillement	59
Capteurs de stationnement	205
Capteurs de stationnement arrière	205
Capteurs de stationnement avant	207
Carburant	146
Carburant, réservoir	147
Cartouche de produit de colmatage	230
Ceintures de sécurité	35
Ceintures de sécurité, arrière	
Ceintures de sécurité	36
Changement de voie semi-automatique (SALC)	198
Charge	163
Charge de la batterie de traction	157
Charge domestique	151, 158
Choix de la fréquence radio	115
Choix des médias	114
Clé	8, 9
Clé avec télécommande	8
Climatisation	25
Combiné d'instruments	76, 80

Commandes des lèves-vitres	23	Déverrouillage des portes	10	Essuie-glaces, pare-brise	54
Commandes du combiné au volant	78	Déverrouillage du coffre	9, 17	Étiquette d'information sur les pneus	267
Commandes du panneau central	79	Déverrouillage du hayon	9	Étiquettes	
Commandes du panneau gauche	78	Disques de frein	169, 256	identification	152
Commandes vocales	118	Drive Assist Plus	178	EV Routing	121
Compartiment moteur	251	Drive Assist Plus 2.0	179		
Compresseur	230	Dysfonctionnement de la boîte de			
Connectivité	121	vitesse	141	F	
Contact	130				
Contact mis	130				
Contraintes de remorquage	240				
CONTRÔLE	245				
Contrôle de stabilité de la remorque					
(TSA)	189				
Contrôle électronique de stabilité (ESC)					
.....	1, 188	eCall - Appel d'urgence	281		
Contrôles	245	Éclairage			
Contrôles, routine	245	extérieur	56		
Couvercles pour climat très froid	243	Éclairage d'accueil	65	Feux de détresse	58, 221
Cric	225	Éclairage extérieur	65	Feux de jour	63
Cuir (entretien)	265	Éclairage, accompagnement (guide-me		Feux de position	63
Cybersécurité	113	home)	65	Feux, arrière	258
D		Éclairage, accueil	65	Feux, avant	258
Dégivrage	24	Éclairage, ambiance	66	Feux, stop	57
avant	24	Éclairage, coffre	66	Filtre, air	255
lunette arrière	25	Éclairage, extérieur	56	Filtre, habitacle	255
Délestage électrique (mode)	164	Économie d'énergie (mode)		Filtre, huile	255
Démarrage par câbles auxiliaires	1, 233	Mode Économie d'énergie	6	Fixations, ISOFIX	46, 47
Démarrage/arrêt du véhicule	130	Enregistrement des données du		Flux d'énergie	84
Démontage d'une roue	227	véhicule et vie privée	277	Fonction de massage	32
Désactivation de l'airbag passager	49	Enregistrement des positions de conduite	56	Fonctions supplémentaires à distance	3
Désembuage	25	Enregistreur de données d'événements		Frein de stationnement, électrique	256
Détection de la somnolence du		(EDR)	1, 241	Freinage	137
conducteur (DDD)	212	Entrée d'air	25	Freinage de sécurité actif	186
Déverrouillage	17	Entretien	245	Freinage régénératif (décélération par	
		Entretien (conseils)	264	frein moteur)	136
		Entretien, routine	245	Freinage régénératif (décélération par	
		Environnement	11	le frein moteur)	137
		Essuie-glace, arrière	55	Freinage, dynamique d'urgence	135
		Essuie-glaces, automatique sensible à		Freinage, dynamique d'urgence	135
		la pluie	53	Freinage, freinage d'urgence	
				dynamique	134, 135

Freins	255	Kit de dépannage provisoire de pneu	225
Fusibles	257		

G

Geofencing	3
Gonflage des pneus	231, 256

H

Hayon mains libres	21
Huile, moteur	
Consommation d'huile	246
Niveau, huile moteur	246
Vidange d'huile	246
Hybride, 48 V léger	133, 150

I

Identification du moteur	267
Indicateur de rapport	81
Indicateur de vitesse	82
Indicateurs clignotants	58
Informations et conseils	116
Informations, véhicule	277
ISOFIX	42

J

Jauge de niveau de carburant	82
------------------------------------	----

K

Kit d'outils pour changement d'une roue	224
---	-----

L

Lave-glace, arrière	55
Lave-glace, avant	
Lave-glace, arrière	54
Lecture d'une piste de lecture	114
LED - Diodes électroluminescentes ...	63, 257
Lien vers l'application et le site web de l'entreprise	1, 3
Limiteur de vitesse	174
Liquide, refroidissement moteur	245
Liseuses	
tactiles	66
Localisation du véhicule	10
Lombaire	30
Lunette arrière (désembuage)	25

M

Mémorisation d'une station radio	116
Menu	109
Miroir	
de courtoisie	25
Miroir, courtoisie	68
Mise à jour du système	111
Mise en miroir de l'écran	123
Mise sur cric du véhicule	227
Mode Délestage	164
Mode Normal	145
Mode Sport	145
Montage de barres de toit	163
Montage des roues	228
Moteur	251, 256
Moteur, BEV	251

N

Navigation	120
Nettoyage	168
Neutralisation de l'airbag passager	39, 49
Niveau de carburant, bas	147
Niveau, huile moteur	255
Niveau, lave-glace	54
Niveau, liquide de lave-glace	247
Niveau, liquide de refroidissement moteur	245
Niveaux et contrôles	246
Niveaux et vérifications	245
Numéro d'identification du véhicule (VIN)	267

O

Ordinateur de bord	82
Outilage de bord	73
Outilage de réparation des pneus	230
Outils	164, 225
Ouverture des portes	9, 16, 23
Ouverture du coffre	9, 17
Ouverture du hayon	19

P

Paramètres audio	116
Pare-brise	
chauffant	24
Pare-soleil	68
Personnalisation	112
Phares, commutation automatique	63
Phares, feu de route	63
Pile, télécommande	11
planificateur d'itinéraire	121

Plaquettes, frein	255
Pneus	256
Port, USB	69
Positions de conduite (enregistrement)	56
Pressions, pneus	256
Prétension (ceintures de sécurité)	35, 37
Prise murale (réseau domestique)	152
Prise, 12 V accessoire	69
Procédure de réparation des pneus	231
Profils	110
Protection des enfants	39, 44

R

Rabattement des sièges arrière	33
Raccords, avant	69
Radio	1, 114
Rangement	166
Rappel, phares allumés	56
Recharge de la batterie de traction ..	150, 154
Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)	214
Récupération d'énergie	136, 137
Réglage de l'angle du siège	30
Réglage de la pression des pneus	233
Réglage des appuie-têtes	27
Réglage du siège	56
Réglage du soutien lombaire	31
Réglages électriques	31
Régulateur de vitesse	176
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	179
Réinitialisation de la télécommande	13
Remorquage	1, 238
Remorquage d'un autre véhicule	241
Remorquage du véhicule	241
Remplacement du filtre à air	255
Remplacement du filtre à huile	255

Remplacement du filtre à huile (<i>Suite</i>)	
Huile, moteur	255
Remplacement du filtre d'habitacle	255
Remplacement du filtre de l'habitacle	255
Remplissage du réservoir de carburant	146
Répartiteur de freinage électronique (EBFD)	190
Réservoir, lave-glace	251, 252
Retrait du surtapis	71
Rétroviseur, vue arrière	26
Rétroviseurs, porte	25
Rotule, amovible	164
Roue de secours	225, 229
Roue, secours	256

S

Sécurité, enfants	39, 44, 45, 48, 49
Sélection d'une station radio	115
Siège enfant	42
Sièges avant manuels	29
Sièges, arrière	48
Sièges, avant	29, 30
Sièges, chauffants	
Sièges, électriques	31
Spots, latéraux	65
Streaming audio	116
Super-verrouillage	9, 18
Surchauffe	151
Surtapis	71
Surveillance des angles morts (BSM)	190
Suspension	256
Synchronisation de la télécommande	13
Système de freinage antiblocage (ABS)	190
Système de freinage post-collision (PCBS)	189

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	219
Système MHEV	4
Système multimédia	1, 117
Système SCR (réduction catalytique sélective)	248

T

Télécaméra arrière (RVC)	208
Télécommande	8, 9
Téléphone	125
TOP TETHER (fixation)	46, 47
Trappe, charge	160
Triangle de présignalisation	223

U

Unité de contrôle	154
-------------------------	-----

V

Vehicle to Load (V2L)	162
Verrouillage	9, 18
Verrouillage centralisé	8
Déverrouillage de l'intérieur	10
Verrouillage de l'intérieur	10
Verrouillage des portes	12
Vis antivol	227
Vision panoramique	202, 209
Volant (réglage)	50
Voyants d'avertissement, jauge et indicateurs	1, 85

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage

Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

AUTOMOBILES PEUGEOT - Siège social : 43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE

<http://peugeot.com>

Société anonyme au capital de 172 711 770€ - R.C.S VERSAILLES : 552 144 503

Imprimé en UE
09/2025





PEUGEOT RECOMMENDS TotalEnergies

PEUGEOT & TotalEnergies, un partenariat au service de la performance !

Depuis plus de 25 ans, le partenariat TotalEnergies et PEUGEOT repousse les limites de la performance lors de compétitions sportives, avec des victoires historiques en courses d'endurance et rallyes. Aujourd'hui, les deux marques poursuivent leur aventure commune dans les sports mécaniques en cherchant à conquérir les 24 h du Mans et le Championnat du monde d'endurance FIA dans la catégorie des hypercars. PEUGEOT recommande exclusivement les lubrifiants de haute technologie Quartz, qui protègent le moteur pendant toute sa durée de vie. TotalEnergies équipe donc les véhicules PEUGEOT de lubrifiants Quartz, du premier remplissage en usine jusqu'aux réseaux d'entretien agréés pour leur garantir un fonctionnement optimal au quotidien. PEUGEOT et TotalEnergies : partenaires officiels au service de la performance !

Freinez le vieillissement de votre moteur !

TOTAL QUARTZ INEO XTRA FIRST 0W-20 est un lubrifiant très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D PEUGEOT et TotalEnergies. Sa technologie innovante prolonge la durée de vie du moteur et permet de réduire significativement la consommation de carburant, et par conséquent les émissions de CO₂*. Ce produit est désormais disponible dans un nouvel emballage** fabriqué à partir de 50 % de matières recyclées et 100 % recyclable.

* Cette information sur l'huile est fournie uniquement à titre de référence. Veuillez consulter votre plan de maintenance pour vérifier les exigences spécifiques liées à l'huile destinée à votre véhicule. ** 1L et 5L produits en Europe.



PARTENAIRES OFFICIELS



P0308CO2509fr-1

